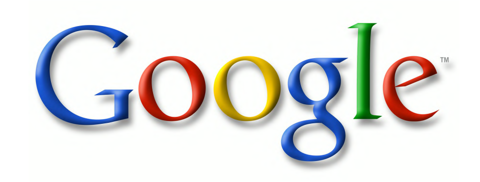




LES

INVASIONS DES SARRASINS

EN PROVENCE

PENDANT LE VIIIe, LE IXe ET LE Xe SIÈCLE

PAR

G. DE REY

[illegible] qui a obtenu [illegible] au concours historique de 1877 [illegible]

MARSEILLE

TYPOGRAPHIE MARIUS OLIVE

RUE SAINTE, 39.

1878

a Kothen

affectionné serviteur

G. de Bez



LES
INVASIONS DES SARRASINS
EN PROVENCE

PENDANT LE VIIIe, LE IXe ET LE Xe SIÈCLE

Par

G. DE REY

Ouvrage qui a obtenu la médaille d'or de la Société littéraire d'Apt, au concours historique de 1877, lors du couronnement de Sainte Anne

MARSEILLE

TYPOGRAPHIE MARIUS OLIVE

RUE SAINTE, 39.

—

1878

LES

INVASIONS DES SARRASINS

EN PROVENCE

PRÉLIMINAIRES.

Invasions en Espagne, en Septimanie et en Aquitaine.

Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, sont venus en Provence après avoir conquis la Septimanie, et avoir étendu leurs ravages sur toute l'Aquitaine et une partie de la France. Aussi avant d'aborder l'histoire de leurs invasions dans notre pays, il est nécessaire de jeter un regard sur leur établissement dans le royaume des Visigoths, moins pour nous intéresser au récit de ces événements, que pour en préciser les dates, qui seront des points de

repère utiles dans l'étude difficile de nos propres désastres.

Plusieurs auteurs espagnols ont écrit l'histoire de la conquête arabe. Le plus sûr, parce qu'il a vécu dans ces temps malheureux, est Isidore de Béja. C'est à l'aide de sa chronique, que nous étudierons les premières années du VIII[e] siècle, sans trop nous préoccuper de ce qui a été écrit depuis, comme n'ayant pas une égale autorité.

Le dernier des rois Visigoths est Rodrigue, qui avait usurpé le trône sur Witiza, en l'année 711. En effet Isidore de Béja nous dit : « L'an de l'ère 749, 4[e] année du règne de Justinien, 5[e] de « Valid, et 92[e] de l'hégire, Rodrigue, sur l'invi- « tation des grands, s'empare du trône. »

L'année 749 de l'ère d'Espagne correspond à 711 de J.-C.; il en est de même de la 92[e] de l'hégire, de janvier au 18 octobre ; Justinien (1), d'après notre auteur, ayant été rétabli sur le trône de Constantinople en 707, la 4[e] année de son règne finit également en 711 ; enfin Valid, toujours d'a-

(1) D'après l'*Art de vérifier les dates*, la restauration de Justinien est de la fin de 705, et Valid monta sur le trône des Califes le 10 octobre de la même année. Isidore de Béja se trompe souvent en donnant la date des avénements soit des Califes, soit des Empereurs de Constantinople, ce que l'éloignement excuse assez ; mais, ces erreurs une fois reconnues, on peut suivre ses calculs toujours exacts.

près Isidore de Béja, ayant succédé au calife Abdomalek en décembre 707, la 5e année de son règne, comptée sur le calendrier arabe, dont les années ont onze jours de moins que les nôtres, commence vers la mi-octobre 711.

Cette année 749 de l'ère et 711 de J.-C. est donc à la fois la 92e de l'hégire, la 4e de Justinien, et dans ses deux derniers mois la 5e de Valid.

L'usurpation de Rodrigue doit donc être placée vers la fin octobre de l'an 711 de J.-C.

Combien de temps Rodrigue porta-t-il la couronne d'Espagne? Une chronique, citée par Baronius (1), et la *Généalogie des rois Goths* lui donnent trois ans de règne. Rodrigue de Tolède entre dans quelques détails; il raconte que l'usurpateur envoya à Cordoue Witiza, qu'il priva de la vue, et régna deux ans de concert avec lui, et un an seul. Ces auteurs se contredisent dans les dates. Rodrigue Ximenès met la première invasion de l'Espagne à 750 de l'ère, c'est-à-dire 712 de J.-C.; Baronius à 752 de l'ère, c'est-à-dire 714 de J.-C. Tous deux s'accordent à dire que les Visigoths résistèrent d'abord à ces tentatives, dirigées par des traîtres, le comte Julien, gouverneur de Tanger, et les deux fils du roi déchu Witiza; mais

(1) *Ann. Eccl.* T. 8, p. 671.

qu'alors Muza, généralissime de Valid, passa en Espagne avec de nouvelles troupes, et écrasa l'armée chrétienne.

Voyons maintenant notre guide de confiance, Isidore de Béja. Il ne donne à Rodrigue qu'un an de règne : « *regnum hortante senatu invadit; regnat* « *anno uno.* » Cette année de règne court du moment de l'usurpation définitive de Rodrigue, c'est-à-dire de la fin de 711 ; en sorte que cette assertion ne contredit pas expressément l'opinion de ceux qui font régner ce prince deux ans avec Witiza, à condition que ce soient les années 710 et 711.

« Rodrigue, dit Isidore, leva une armée contre « les Arabes et les Maures que Muza avait envoyés, « c'est-à-dire Taric, Abuzara et les autres, qui « depuis longtemps faisaient des courses dans ses « états, et ravageaient ses villes. Il livra bataille la « 5ᵉ année du règne de Justinien, 93ᵉ des Arabes, « 6ᵉ de Valid, 750ᵉ de l'ère espagnole. L'armée « des Goths fut mise en fuite, et Rodrigue succom- « ba perdant à la fois sa couronne et sa patrie. »

Voyons s'il y a concordance entre ces diverses dates. L'auteur a placé précédemment la restauration de Justinien à l'an 707 de J.-C.; c'est une erreur, mais enfin c'était sa croyance. D'après lui, la 5ᵉ année de Justinien était donc l'année 712. D'après lui encore, et suivant ses calculs précé-

dents, la 6e année de Valid commença en septembre 712. L'an 93 de l'hégire court du 19 octobre 711 au 6 octobre 712. Enfin l'an 750 de l'ère cadre avec 712 de J.-C. Par conséquent, une partie de septembre et d'octobre 712 appartient simultanément à la 5e année de Justinien, à la 6e de Valid et à la 93e de l'hégire.

Notre chroniqueur est donc d'accord avec lui-même ; et, donnant à Rodrigue, couronné à la fin de 711, un an de règne, c'est avec raison qu'il place sa chûte à la fin de l'année 712.

Isidore de Béja insiste ailleurs sur cette date. Il met l'entrée de Muza en Espagne à 350 ans environ du commencement de l'empire des Goths, et donne pour date à la fondation de cet empire l'an 400 de l'ère espagnole, c'est-à-dire 362 de J.-C. ; 362 et 350 font bien 712.

Sur le témoignage de cet historien, nous mettrons donc la chûte de l'empire visigoth au mois de septembre ou d'octobre 712.

La conquête de l'Espagne fut rapide, et après quelques années, les Musulmans étaient en état de passer dans la Septimanie, qui avait appartenu aux Visigoths, et qu'ils regardaient comme leur revenant de droit. Isidore de Béja attribue la première attaque des Sarrasins de ce côté des Pyrénées à Alahor, lieutenant en Espagne du calife Soliman.

« Du temps de Soliman, dit-il, Alahor employa
« près de trois années à combattre et à pacifier les
« esprits ; il marcha sur la Gaule Narbonaise, et
« peu après redescendit dans le sud de l'Espagne
« pour établir des impôts. C'est ainsi que furent
« remplies les trois années de son gouverne-
« ment. »

Cette agitation de l'Espagne provenait des essais d'indépendance qu'avait tentés le prédécesseur d'Alahor, essais qui avaient irrité les Arabes, et sans doute donné un peu d'espoir au patriotisme des vaincus. Peut-être l'expédition contre la Septimanie ne fut-elle qu'un moyen de détourner les esprits des troubles de l'intérieur.

Cherchons, si la chose est possible, à préciser l'époque de cette tentative infructueuse.

Et d'abord ce fut sous le règne de Soliman. Négligeons ici la chronologie d'Isidore de Béja, incorrecte, comme nous l'avons déjà remarqué, lorsqu'il s'agit des Califes de Bagdad ; les dates de leurs avénements sont sûrement établies par les historiens Arabes, et ne sont pas à discuter. Soliman monta sur le trône au commencement de 715 de J.-C. ; il mourut le 3 octobre 717 (1). L'an de l'ère 750, 97e des Arabes, c'est-à-dire dans les

(1) *Art de vérifier les dates.*

quatre derniers mois de 715 de J.-C., il nomma Alahor son lieutenant en Espagne, à la place d'Abdalaziz, qui venait d'être assassiné (1). Donc, en considérant d'un côté qu'Alahor arriva en Espagne à la fin de 715, d'un autre qu'il marcha contre la Narbonaise du vivant de Soliman, et qu'à la mort de ce prince, le 3 octobre 717, il était, comme nous l'apprend notre chroniqueur, à Cordoue, c'est-à-dire fort loin des Pyrénées, occupé à réprimer des séditions et à remplir le trésor, nous devons en conclure que son expédition est de 716, ou au plus tard des premiers mois de 717.

En 718, Zama fut nommé à la place d'Alahor (2); il acheva l'établissement des impôts commencé avant lui, divisa les terres des vaincus entre les conquérants ; puis reprit les projets de son prédécesseur contre la Septimanie, marcha sur Narbonne et s'en empara.

Nous avons, à partir de cette époque, une nouvelle source de documents importants, à laquelle nous pouvons puiser avec confiance ; c'est la chronique de Moissac. Elle raconte en ces termes l'invasion de la Septimanie :

« Senia, roi des Sarrasins, la neuvième année « de leur entrée en Espagne, assiége Narbonne. »

(1) *Isidori Pacensis chron.*
(2) *Ibid.*

Si, par l'entrée des Sarrasins en Espagne, on entend la défaite de Rodrigue, c'est-à-dire septembre ou octobre 712, la neuvième année commença en octobre 720, et le siége de Narbonne ne peut être placé avant le mois de novembre. Cependant une charte citée par M. de Marca porte : *Tempore quod regnavit Aumar*, *Ibin-Aumar regente Narbone* (1). « Sous le règne d'Omar, tandis qu'Ibin-« Omar gouvernait Narbonne. » Si les Sarrasins occupaient Narbonne sous le règne d'Omar, il faut nécessairement qu'ils s'en fussent emparés avant le 10 février 720, date de la mort de ce prince. L'embarras est grand, et pour en sortir il faut compter les neuf années de la chronique de Moissac, non de la défaite de Rodrigue, mais de la première entrée des Sarrasins en Espagne, qu'on peut mettre aux derniers mois de 711. De cette façon, la huitième année de leur séjour finit avec 719, et Narbonne peut avoir été prise ou en décembre 719 ou en janvier 720.

La chronique de Moissac continue : « Il assiége « Narbonne, la prend, ordonne le massacre des « hommes de cette ville, et envoie captifs en Espa-« gne les femmes et les enfants. Cette même année, « le troisième mois, ils vont assiéger Toulouse. »

(1) *Hist. du Languedoc* de D. Vaissette. T. I. p. 687.

In ipso anno, c'est-à-dire toujours la neuvième année depuis l'invasion de l'Espagne, 720 ; ***mense tertio***, le troisième mois, soit de cette neuvième année, soit depuis le passage des Pyrénées, époques qui d'ailleurs, d'après le calcul précédent, doivent à peu près coïncider.

Continuons la lecture de la chronique de Moissac :

« Pendant qu'ils assiégeaient Toulouse, Eudes,
« prince d'Aquitaine, sortit contre eux avec ses
« soldats Aquitains ou Francs, et les attaqua. Les
« Sarrasins tournèrent le dos, et la plupart d'entre
« eux furent massacrés. »

La route de Narbonne à Toulouse fut longue à parcourir, ou bien le siége prit beaucoup de temps, car la victoire du duc Eudes est seulement de l'année 721. Nous trouvons cette date dans plusieurs chroniques, celles d'Hépidan, de S. Bénigne, les annales Pétaviennes, Nazariennes et plusieurs autres ; et toujours à peu près dans les mêmes termes :

DCCXXI. *Ejecit Heudo Sarcinos de Equitaniâ.*

Quelques auteurs ont même voulu retarder la bataille de Toulouse d'un an ou deux, en s'appuyant sur l'autorité de Paul Diacre et d'Anastase le Bibliothécaire, qui mettent la victoire d'Eudes dix années entières après l'occupation de l'Espagne.

Mais le texte de Paul Diacre et d'Anastase renferme une confusion si flagrante entre la victoire de Toulouse et celle de Tours, qu'on est bien autorisé à ne pas accepter leur opinion.

D'ailleurs voici une nouvelle preuve qu'il faut mettre à 721 le triomphe du duc d'Aquitaine. Zama avait péri sous les murs de Toulouse ; Ambiza lui fut donné pour successeur, un mois après sa mort. Or, Isidore de Béja nous dit qu'il prit son gouvernement *œrâ* 759, *arabum* 103, ce qui correspond aux six derniers mois de 721. La défaite de Zama est donc du commencement de la même année.

Autre preuve encore. Ambiza voulut venger les armes Arabes et repassa les Pyrénées. Isidore de Béja nous apprend qu'il mourut à la fin de cette expédition, après avoir gouverné l'Espagne quatre ans et demi, et que son successeur Jahic fut nommé *in œrâ* 763, *anno Arabum* 107, c'est-à-dire à partir de mai 725 de J.-C. Ces quatre ans et demi du gouvernement d'Ambiza, à placer entre le siége de Toulouse et la seconde moitié de 725, mettent bien la défaite de Zama dans les six premiers mois de 721.

La chronique de Moissac nous raconte ainsi cette nouvelle guerre :

« Ambiza, roi des Sarrasins, attaque la Gaule

« cinq ans plus tard, avec une armée formidable ;
« il prend Carcassonne, s'avance jusqu'à Nîmes
« sans résistance, et envoie à Barcelone les otages
« qu'il se fait livrer. »

Ils allèrent même beaucoup plus loin que Nîmes. En effet, à cette même date, la chronique de Moissac ajoute : *Augustodunum civitatem destruxerunt*, « ils détruisirent Autun » ; et d'après l'*Histoire du Languedoc*, de D. Vaissette, c'est à cette même année qu'il faudrait mettre le siége de Sens, que l'évêque Ebbon fit lever par une sortie vigoureuse des habitants.

C'était la première fois que les Musulmans attaquaient la France proprement dite ; *Sarcini venerunt primitus*, disent les annales Nazariennes et celles d'Hépidan ; et les chroniques de S. Bénigne : *Sarraceni irruerunt in Galliam*.

Si les Sarrasins purent traverser ainsi la France entière, c'est que le duc Eudes, que dans leur marche vers le nord ils avaient laissé sur leur gauche, ne les attaqua pas, et que Charles-Martel, dans les états duquel ils firent une invasion si audacieuse, était alors occupé en Bavière.

Le résultat de leur expédition fut, avec beaucoup de butin, la conquête de la Septimanie, où depuis la bataille de Toulouse ils n'avaient conservé que Narbonne.

Sur la foi de Bède, plusieurs bons auteurs ont placé en 729 une nouvelle invasion des Sarrasins en Gaule. Bède s'exprime ainsi :

« L'an 729 de l'Incarnation, apparurent deux « comètes auprès du soleil, et leur vue répandit « la terreur..... Elles parurent au mois de janvier « et durèrent presque deux semaines. En ce « temps-là les Sarrasins ravageaient cruellement « les Gaules, et eux-mêmes peu après, dans cette « même province, payèrent le prix de leur perfidie » (1).

Anastase le Bibliothécaire, dans sa vie de Grégoire II, parle aussi de l'apparition de ces comètes, en l'an 729, Indict. XII. Le fait est donc constant. Mais faut-il placer en la même année l'invasion dont, suivant Bède, elles étaient l'annonce ? Je ne le pense pas. Bède n'est pas assez explicite à ce sujet ; il semble même vouloir parler ici de l'expédition conduite par Abdérame en 732, puisqu'il ajoute que peu après les Sarrasins furent exterminés.

Il est vrai que son *Histoire ecclésiastique* s'arrête à l'année précédente, 731 ; mais il peut y avoir ajouté ce détail après coup. Et même un fait semble justifier cette supposition, qui est du

(1) *Hist. Eccl. Angl. Sax.* L. 5, c. 23.

P. Pagi (1) ; c'est que le chapitre 24, qui est une récapitulation de tout l'ouvrage, porte seulement à la date de 729 : *Cometæ apparuerunt*. Si le texte primitif avait fait mention de l'invasion musulmane, sans doute cette sorte de table eut relaté cet événement, autrement remarquable que l'apparition d'une comète.

D'ailleurs la chronique d'Isidore de Béjà nous fait bien voir que les Sarrasins ne purent rien tenter contre la France, en cette année.

En effet, en 728 Oddifa est nommé gouverneur d'Espagne ; c'était un homme léger qui n'entreprit rien d'important ; il siégea six mois. En 729, Autuman lui succède ; il siége cinq mois, et meurt. Son successeur, du même nom, ne reste en Espagne que quatre mois. Vient ensuite Alhaytam, dont le gouvernement de dix mois fut occupé par des dissensions intérieures, et qui fut enfin remplacé par Abdérame.

Où mettre, parmi tous ces bouleversements, une expédition importante ? Nous croirons donc que c'est à tort que l'on a voulu faire dire au Vénérable Bède, qu'en l'année 729 les Arabes étaient entrés en France.

Mais après sept années de répit, voici venir

(1) *Critica in Baron.* an. 729.

une nouvelle invasion, et la plus redoutable que les Sarrasins eussent encore tentée.

En 732, sous la conduite d'Abdérame, ils prennent Bordeaux, détruisent l'armée du duc Eudes et pillent Poitiers. La France allait subir le sort de l'Espagne, sans le génie du duc d'Austrasie, Charles-Martel, qui écrasa non loin de Tours leurs innombrables bataillons.

Le deuxième continuateur de Frédégaire, et beaucoup d'annalistes après lui, ont accusé le duc Eudes d'avoir alors attiré les Sarrasins dans les Gaules.

Il n'est pas de notre sujet de chercher à le disculper. Disons cependant que la bonne foi du continuateur de Frédégaire a été à cette occasion justement suspectée; qu'Isidore de Béja, dans lequel se trouve le récit des événements de cette période, ne laisse rien soupçonner de semblable, et que diverses chroniques nous apprennent au contraire qu'Eudes et Charles-Martel firent alors cause commune.

Karolus auxilio Eudetis in Aquitaniâ contra Saracenos pugnat (1). — *Karolus cum Eudone contra eos pari concilio dimicaverunt* (2).

Du temps de Charlemagne et de Louis le Dé-

(1) *Ann. Ottenburani.* Pertz.
(2) *Ann. Magdeb.*

bonnaire, les Juifs seuls étaient accusés d'avoir appelé les Sarrasins, et pour ce crime subissaient chaque année à Toulouse une punition infamante (1).

Enfin, Eudes fut la première victime de ces Sarrasins, qu'on l'accuse d'avoir attirés; et c'est lui qui détermina leur défaite, en les attaquant à dos pendant la bataille de Tours.

Nous n'étudierons cette invasion, la plus formidable de toutes, qu'au point de vue chronologique, nous bornant à justifier la date de 732, généralement acceptée comme celle de la victoire de Charles-Martel.

La chronique d'Herman le Raccourci et les annales de Fulde disent 726 ;

Sigebert de Gemblours dit 730 ;

La chronique de S. Bénigne: 733.

Toutes les autres chroniques et annales, et elles sont nombreuses, donnent la date de 732, et la plupart ajoutent que ce fut un samedi du mois d'octobre.

Abdérame, d'après Isidore de Béja, avait été fait gouverneur d'Espagne l'an 769 de l'ère, c'est-à-dire 731 de J.-C.; 113e de l'hégire qui commence le 15 mars 731, et 9e du calife Hescham, encore 731 d'après sa manière de compter. Il ne

(1) *Vita S. Theodardi.*

traversa les Pyrénées qu'après avoir fini une guerre civile importante, et par conséquent ne put se trouver en présence de Charles-Martel avant 732.

Quant à la date de 733, nous ne nous y arrêterons pas, parce qu'on ne la trouve indiquée que dans les seules chroniques de S. Bénigne, et en termes pas suffisamment précis.

Telle est la chronologie des invasions arabes en Septimanie et en Aquitaine. M. Reinaud, qui a raconté ces événements en s'appuyant sur les écrivains maures, leur a donné parfois des dates différentes de celles que nous venons d'indiquer (1). Nous avons préféré nous en tenir au récit d'Isidore de Béja et de quelques auteurs contemporains, parce que les Arabes n'ont rien écrit, de nous connu, qui soit antérieur aux dernières années du Xe siècle (2).

La tentative d'Abdérame est la dernière des Sarrasins sur la France proprement dite. Mais ils restaient maîtres de la Septimanie, et de là ils portèrent dans la suite tous leurs efforts contre la Provence, trop voisine du malheureux empire des Goths, et que d'ailleurs ils connaissaient déjà.

(1) *Invasion des Sarrasins en France* par M. Reinaud, membre de l'Institut.

(2) *Ibid.* Introduction p. XIV.

CHAPITRE PREMIER

Invasions des Sarrasins en Provence, sous le règne de Charles-Martel

---

Le premier titre qui, en Provence, mentionne les ravages des Sarrasins, est un écriteau trouvé à Saint-Maximin, dans le tombeau de Sainte Marie-Magdeleine. Ce titre, dont l'authenticité a été vivement contestée, et non moins vigoureusement défendue, est assez important pour que nous en résumions ici l'historique, déjà cependant rapporté bien des fois.

En 1279, le prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou, entreprit la recherche des reliques de Sainte Magdeleine, que la tradition disait cachées dans une crypte de l'Eglise de Saint-Maximin. Les fouilles faites en sa présence amenèrent la découverte d'une tombe de marbre, dans laquelle était un corps, et avec ce corps un parchemin déjà altéré par le temps et l'humidité, qui fut lu comme il suit :

« *Anno nativitatis Dominicæ Septingentesimo*

« *decimo, VI° mensis Decembris, in nocte secre-*
« *tissime, regnante Clodoveo piissimo francorum*
« *rege, tempore infestationis gentis Sarracenorum,*
« *translatum fuit corpus hoc carissimæ et vene-*
« *randæ beatæ Mariæ Magdalenæ de sepulcro suo*
« *alabastri in hoc marmoreo, timore dictæ gentis*
« *perfidæ, quia securius est hic, amoto corpore*
« *Cedonii* (1). »

« L'an de la nativité de N. S. sept cent dix, le
« 6 du mois de décembre, dans la nuit, et en se-
« cret, sous le règne de Clovis, très-pieux roi des
« Francs, au temps des ravages des Sarrasins, le
« corps de la très-aimée et très-sainte Marie-
« Magdeleine fut porté de son sépulcre d'albâtre,
« dans cette tombe de marbre, par crainte de
« ladite nation perfide, et parce qu'il est ici plus
« en sûreté ; le corps de Cidoine ayant été enlevé. »

Ce titre fut transcrit dans le procès-verbal de l'invention des reliques, procès-verbal que Charles de Salerne fit enfermer dans la chasse même où furent déposés les saints ossements, et que Dominique de Marinis, archevêque d'Avignon, retrouva en 1660 dans cette chasse, lorsqu'il en fit l'ouverture devant Louis XIV (2). Quant à l'original, il

(1) Faillon, T. II, page 802.

(2) Lettres patentes de Louis XIV. — V. Faillon, T. II, page 1496.

resta dans la sacristie de l'église, où il a été conservé jusqu'à la Révolution française.

Grand nombre d'historiens et de critiques ont, à diverses époques, étudié ce précieux document, et tous ne l'ont pas lu de la même façon.

Bernard de la Guionie, dans sa chronique des Papes et des Empereurs, qu'il écrivit en 1320, dit avoir vu la cédule de Saint-Maximin. Il donne la date en chiffres romains : « *Anno Nativitatis Domi-* « *nicæ DCCX*, VI *die mensis decembris etc...* », ce qui concorde avec le procès-verbal de l'invention des reliques ; mais au lieu de « *Clodoveo francorum rege*, » il lut « *Odoyne.* » Dans son *Miroir sanctoral*, écrit quelques années plus tard, il répète la même date, et cette fois en toutes lettres : « *Anno septingentesimo decimo, die sexto mensis* « *decembris*, » et il orthographie ainsi le nom du souverain régnant : « *Odoino.* »

Le cardinal de Cabassole, en 1355, lut sur l'original : « *Anno septingentesimo, decembris decima* « *sexta die* » et « *Odoyno rege francorum.* »

Ces variantes viennent évidemment de ce que, au XIIIe siècle, l'écriteau était déjà difficile à lire, et que d'ailleurs ceux qui le trouvèrent, et plus tard les auteurs qui l'étudièrent, n'avaient pas une forte science paléographique. Quand, aux siècles derniers, de bons auteurs, tels que Bouche, ont voulu

à leur tour consulter le parchemin original, il était trop tard ; ils n'ont pu y distinguer que quelques caractères isolés.

Force nous est donc de nous en tenir aux versions que nous a léguées le Moyen-âge ; discutons-les un moment.

Et d'abord, le doute ne peut exister que sur le nom du souverain régnant et sur la date ; le reste du texte a toujours été lu de la même façon, et doit être accepté sans conteste.

Les dates données par Charles de Salerne, par Bernard de la Guionie, et Philippe de Cabassole, sont évidemment erronées ; et cela par une simple raison ; c'est que sous les Mérovingiens, et même sous les Carlovingiens, les jours des mois se comptaient par calendes, nones et ides, et ne se numérotaient pas de un à trente, comme lors de l'invention des reliques. Il ne faut donc lire ni 700 et le 16 décembre, ni 710 et le 6 décembre ; mais si l'écriteau portait bien tous les chiffres qui nous ont été conservés, et nous devons le croire, puisqu'il y a accord sur ce point entre les deux versions, ces chiffres appartiennent tous au millésime, qui sera : « L'an de la Nativité 716 au mois de décem-« bre. »

Nous adopterons cette date ; elle a d'ailleurs

été acceptée par D. Bouquet et d'autres critiques (1).

Passons au souverain régnant.

Charles de Salerne s'est trompé en lisant : « *regnante Clodoveo.* » Le dernier prince de ce nom était mort avant le VIIIe siècle, avant même que les Sarrasins eussent mis le pied en Europe. Bernard de la Guionie et Philippe de Cabassole ont substitué le nom d'Eudes à celui de Clovis ; et ils ne l'ont fait, suivant toute apparence, que sur une lecture plus attentive. Mais un seul prince de ce nom a régné en France, c'est celui qui défendit Paris contre les Normands, en 886, deux cents ans plus tard. Il naît de là une si grande difficulté, que Launoy, et d'autres après lui, en ont conclu que notre inscription est fausse, et qu'elle a été inventée par les moines de Saint-Maximin, pour surprendre la bonne foi et la dévotion de Charles de Salerne.

La réponse à cette grave objection a été donnée par Catel et le P. Pagi. Ils ont prouvé qu'il faut reconnaître ce roi, dans la personne d'Eudes, duc d'Aquitaine, le vainqueur des Sarrasins à la bataille de Toulouse, et l'auxiliaire de Charles-Martel à celle de Tours (2).

(1) *Recueil des Histor. des Gaules,* T. III, page 640.
(2) Pagi. *Crit. in Baron.* T. III, p. 187.

Eudes a-t-il jamais pris le titre de roi ? Il faut bien avouer que les nombreuses chroniques et annales, qui parlent de lui, ne le lui donnent pas ; quelques unes seulement l'appellent prince d'Aquitaine. Mais il est incontestable qu'il affectait, dans son duché, des allures de souverain indépendant ; et cela, avec d'autant plus de raison qu'il était petit-fils de Charibert, à qui Dagobert, son frère, avait cédé le royaume de Toulouse. Son oncle Hildéric, fils de Charibert, avait porté aussi le titre de roi d'Aquitaine, comme nous le voyons dans un diplôme de Charles le Chauve, daté de 845 (1). Il est vrai qu'à sa mort Dagobert avait réuni l'Aquitaine à sa couronne ; mais il l'en désempara de nouveau quelques années après, en faveur des frères d'Hildéric, Boggis et Bertrand, à titre de duché héréditaire.

Eudes était fils de Boggis, et, tout puissant dans ses états, il regrettait sans doute ce titre de roi, porté par son grand'père et son oncle. Ses prétentions semblent même avoir été reconnues, en 719, par Chilpéric II, roi de Neustrie. On lit dans le deuxième continuateur de Frédégaire, que pour obtenir l'appui d'Eudes contre Charles, duc d'Austrasie, il lui envoya « *regnum et munera.* » Quel-

(1) *Histor. des Gaules*, T. VIII, p. 470.

ques historiens ont cru que « *regnum* » signifiait seulement une couronne, donnée à titre d'honneur ; d'autres ont compris qu'il s'agissait ici du titre même de roi.

Mais ce royaume s'étendait-il jusqu'à la Provence? Le même diplôme de Charles-le-Chauve dit qu'Eudes tenait ses biens, des concessions qui avaient été faites à son père par le roi Dagobert « *in pago Tolosano, Cadurcensi, Pictaviensi, Agen-* « *nensi, Arelatensi* (1), *Sanctonensi et Petragori-* « *censi.* »

On voit par là qu'Eudes avait des possessions en Provence, et que ses autres terres, dans le Périgord et le Poitou, s'étendaient assez haut dans le nord de la France, pour que les Provençaux l'appelassent roi des Francs.

Ainsi, pour nous, il est établi que le corps de Sainte Magdeleine fut caché sous terre, au mois de décembre 716, sous le règne du duc Eudes d'Aquitaine, au temps des ravages des Sarrasins. Les Sarrasins étaient-ils donc en Provence à cette époque ? L'inscription de Saint-Maximin ne le dit pas précisément ; mais sûrement ils n'étaient pas loin. Et en effet nous avons vu, dans l'étude que

(1) La chronique de Verdun, écrite il est vrai en 1102, dit même textuellement : « *regnabat Aribertus in Provinciâ et Aquitaniâ.* »

nous avons faite de leurs invasions en Septimanie (1), que vers la fin de 716, Alahor, gouverneur d'Espagne pour le calife Soliman, passa les Pyrénées, et vint attaquer la Gothie (2). Nous ignorons les détails de cette expédition ; nous ne savons pas jusqu'où s'avança l'armée musulmane ; mais il n'est pas impossible, que les rapides cavaliers arabes aient poussé leurs courses jusque sur les bords du Rhône. C'était assez pour effrayer un pays sans défense ; et la conquête de l'Espagne avait été si prompte, qu'on put croire, en Provence, à l'arrivée prochaine de toutes les forces arabes. Quoi d'étonnant que, saisis de panique, les moines de Saint-Maximin aient caché alors le corps de Sainte Magdeleine, pour le mettre à l'abri des sacriléges qui avaient épouvanté l'Espagne ?

Cette fois pourtant, la Provence en fut quitte pour la peur. Son heure n'était pas encore venue.

Nous avons vu, en 720, le successeur d'Alahor, Zama, prendre Narbonne et attaquer Toulouse. On a supposé qu'entre ces deux siéges Zama avait tenté de traverser le Rhône.

Cette opinion est basée sur un passage d'Anastase le Bibliothécaire, où il est dit : « *Cùm jam*

(1) Conf. sup. p. 9.
(2) Isid. Pac.

« *Hispaniarum provinciam per decem tenerent an-*
« *nos pervasam, undecimo anno Rhodanum cona-*
« *bantur fluvium transire* (1). » Mais il y a ici probablement erreur de copiste, et au lieu du Rhône il faut lire la Garonne ; car Anastase fait suivre ces lignes du récit de la grande victoire, gagnée par le duc Eudes sous les murs de Toulouse.

L'entrée des Sarrasins en Provence doit donc encore être retardée.

Baronius et le P. Pagi l'ont mise à l'année 729 (2), s'appuyant sur ce qui est dit, dans Bède, de l'apparition de deux comètes, prodige effrayant qui annonçait au monde les dévastations commises en Gaule, par les ennemis du nom chrétien. Pagi croit même que le massacre des moines de Lérins, dont nous aurons à nous occuper, eut lieu cette année.

Nous avons vu déjà que, selon toute apparence, les ravages que Bède signale à propos de l'apparition des comètes, ne sont autres que ceux commis par les Sarrasins, dans la grande expédition d'Abdérame en 732. Mais lors même qu'on admettrait que les Arabes sont venus en France à la date de 729, rien n'autorise, dans le texte de Bède, à croire

(1) *Vita S. Gregorii II papæ.*
(2) Bar. *Ann. Eccl.* an. 729. — Pagi *Crit. in Bar.* an. 729

qu'ils passèrent le Rhône. Baronius et le P. Pagi ne donnent pas les motifs qui les ont portés à admettre ce fait. Tout porte à croire qu'ils ont été trompés par ces mots : « *in eâdem Provinciâ pœnas luebant*, » qu'ils ont interprêtés par la défaite des Sarrasins en Provence, tandis qu'il s'agit de la province, dans laquelle ils furent vaincus par Charles-Martel, l'Aquitaine.

Cependant le moment approchait, où la Provence subirait le sort des contrées voisines.

Adon, qui monta sur le siége archiépiscopal de Vienne en 860, et qui par conséquent écrivait cent et quelques années après les événements qui nous occupent, met à 732 la première entrée des Sarrasins en Provence.

D'après lui, Abdérame, avant de rencontrer Charles-Martel dans les plaines de Tours, avait ravagé toute la Viennoise ; ce qui a fait supposer que les Sarrasins avaient alors traversé les Pyrénées avec deux armées, dont l'une marcha sur l'Aquitaine, tandis que l'autre remontait le Rhône ; ou tout au moins que la garnison arabe de Narbonne avait tenté une diversion du côté d'Arles.

Voici le court récit d'Adon :

« Les Sarrasins, avec beaucoup de troupes et
« beaucoup de vaisseaux, ravagent au loin et au
« large plusieurs villes de la Septimanie et de la

« Viennoise. Charles conduit contre eux une ex-
« pédition, et les détruisant entièrement, les
« repousse en Espagne. Le combat eut lieu au
« mois d'Octobre. »

On peut rapprocher du texte d'Adon ce que nous raconte Rodrigue de Tolède :

« L'an des Arabes CXIIII, Abdéraman, jaloux
« d'obtenir la palme de la victoire, voyant sa terre
« couverte d'une nombreuse population, passe les
« détroits, franchit les montagnes, et pénètre dans
« le Rhône. Son armée innombrable ayant assiégé
« Arles, les Francs eurent petite fortune ; mis en
« fuite, prévenus par la poursuite des vainqueurs,
« le Rhône engloutit leurs cadavres, qu'il laissa à
« découvert sur ses rives ; et leurs tombeaux se
« voient encore aujourd'hui dans le cimetière
« d'Arles (1). »

Les termes employés par Rodrigue de Tolède, dans le petit préambule de son récit « *cùm videret terram suam multitudine repletam, fretosa dissulcans....* » ont été pris par lui dans Isidore de Béja, à la relation des préparatifs de la guerre qui finit par la bataille de Tours ; il a donc suivi la chronique de l'évêque espagnol, et sûrement son intention est de raconter les mêmes événements.

(1) Rod. *Hist. des Arabes*, ch. 13.

Ce serait donc bien cette même expédition qui aurait eu pour théâtre, à la fois les bords de la Gironde et ceux du Rhône.

Le dire d'Adon et de Rodrigue Ximenès semble confirmé par le récit de quelques auteurs arabes, cités par M. Reinaud (1).

« Parmi les lieux, dit l'un d'eux, où les Musul-
« mans portèrent leurs armes, était une ville
« située en plaine, dans une vaste solitude, et cé-
« lèbre par ses monuments. »

Et un autre ajoute que cette ville était bâtie sur le plus grand fleuve du pays, à trois lieues de la mer ; que les navires pouvaient y venir ; et que les deux rives du fleuve étaient réunies par un pont antique. Dans les environs étaient des chaussées.

Cette description s'applique admirablement à Arles.

Il est donc à peu près certain que les Sarrasins passèrent le Rhône en 732 ; mais ils semblent ne pas être sortis de sa vallée, et ne pas s'être étendus dans le pays. Ils s'élevèrent vers le Nord, dans le but de réunir leurs deux armées, au cœur même de la France.

Jusqu'ici nous n'avons eu sur les invasions des

(1) *Inv. des Sarr.* p. 39 et 40.

Sarrasins en Provence que des données vagues et incertaines ; mais nous voici enfin à une époque dont les chroniques, qui sont la base de l'histoire de France elle-même, nous ont conservé un lamentable souvenir. Il est vrai que nous rencontrerons encore bien des incertitudes, et que nous nous heurterons à de grandes difficultés ; cependant le récit de ces événements, dans leur ensemble, est venu jusqu'à nous ; et en réunissant les textes épars dans les vieux auteurs, on peut dresser une relation certaine des malheurs de notre pays.

Ce fut la trahison qui ouvrit aux Sarrasins les portes de la Provence. Mais avant de commencer cette triste histoire, il est indispensable de nous rendre compte de l'état de la France au VIII[me] siècle, et de rappeler les démêlés sanglants, qui avaient éclaté entre Charles-Martel et Eudes d'Aquitaine.

En 719 Eudes avait soutenu Chilpéric II contre le duc d'Austrasie; vaincu par celui-ci, il avait accepté une paix qu'il rompit en 730. Ce nouvel effort ne fut pas plus heureux ; Eudes fut encore battu en 731. L'arrivée des Sarrasins avait, en 732, uni le vainqueur et le vaincu. Mais Charles-Martel profita de l'ascendant que lui donnait la victoire de Tours, pour empiéter sur l'indépendance d'Eudes, et il considéra l'Aquitaine, délivrée par

lui des Sarrasins, à peu près comme un pays conquis. Le deuxième continuateur de Frédégaire nous apprend qu'il mit partout, dans ce duché, des hommes à lui ; et les annales de Metz nous disent en propres termes : « *Totâ jam Aquitaniâ subactâ* « *ad propria revertitur.* »

Mais tout le Midi de la France, négligé par le duc d'Austrasie pendant ces querelles, et par suite des soulévements successifs des Saxons et des Bavarois, s'était presque détaché de la couronne. Charles-Martel voulut rétablir toutes choses. En 733 il vint en Bourgogne, à la tête d'une puissante armée, et mit comme gouverneurs dans ce royaume des hommes dévoués à sa puissance (1).

En 735, le duc Eudes mourut. Aussitôt Charles-Martel accourt avec une armée en Aquitaine, et s'empare définitivement du pays (2).

En 736, il renouvelle son expédition en Bourgogne, et établit des gouverneurs dans les principales villes, notamment à Lyon, Arles et Marseille (3).

Il espérait par ces mesures asseoir sûrement sa puissance dans la vaste contrée qui s'étend de Lyon à la mer, et du Rhône aux Alpes; mais il avait

(1) *Ann. Metenses.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

trop compté sur la fidélité des hommes placés par lui à la tête des affaires.

Mauronte était un de ces gouverneurs ; il était duc de Marseille, et tenait de Charles-Martel un pouvoir considérable. Le Maire du Palais l'avait lui-même choisi, puisque les annales de Metz, à la date de 736, nous disent : « Il pénétra jusqu'à « Marseille et jusqu'à Arles, mettant tout au pou- « voir de ses ducs, et retourna heureusement au « siége de sa puissance. »

Mauronte, loin de son maître, aspira bientôt à l'indépendance. Il combina ses projets ambitieux avec les gouverneurs voisins, infidèles comme lui ; et en 737 il se révolta, appelant à son aide les Sarrasins trop bien disposés à le seconder (1).

D'après la chronique de Moissac, ce furent les arabes de la Septimanie qui vinrent au secours du duc rebelle. On y voit que Narbonne avait alors pour gouverneur Yussef-Ibin-Abdérame : que ce sarrasin entra dans Arles sans combat, et que faisant immédiatement sa part, il enleva le trésor public.

Il est vrai que cette chronique raconte ces événements sans parler de Mauronte et de sa trahison, et qu'elle semble mettre la prise d'Arles à l'an 735.

(1) *Ann. de Metz. — Chr. de Fontenelle.*

Mais comment accepter cette date quand, en 735, Charles-Martel était avec une armée en Aquitaine. De plus l'auteur anonyme ajoute que Yussef ravagea la Provence pendant quatre ans. Or, nous avons vu qu'en 736 Charles parcourut la Provence jusqu'à la mer, et y établit partout son gouvernement. Autre confusion : la chronique de Moissac met à la même époque l'ambassade, envoyée par le pape Grégoire III au duc d'Austrasie, tandis que cette ambassade n'arriva en France qu'en 741.

Il y a donc erreur dans la date de 735, et la prise d'Arles par Yussef-Ibin-Abdérame doit être retardée jusqu'à l'année 737. Elle fut évidemment le premier acte des alliés de Mauronte.

C'est alors, dit-on, que les monuments romains furent renversés, qu'une partie de l'église Saint-Honorat fut abattue, et que le faubourg de Trinquetaille fut rasé (1).

D'Arles, l'armée des Musulmans marcha sur Avignon. Une tradition assez vague a conservé le souvenir du sac de Saint-Rémy, qu'ils ruinèrent en passant (2) ; sans doute aussi ils emportèrent Tarascon ; et c'est à cette époque qu'il faut placer le recel des reliques de Sainte Marthe, s'il n'avait

(1) Saxi *Pontificium Arelatense.* — Lalauzière.

(2) *Statistique des Bouches-du-Rhône,* T. I, p. 1137.

eu lieu déjà en 716, comme pour celles de Sainte Magdeleine.

Avignon fut ouvert aux Infidèles par le duc Mauronte. Quelques historiens ont raconté que les habitants avaient cherché à défendre le passage de la Durance, et avaient été écrasés au bord de la rivière, dans une plaine qui devrait à ce désastre le nom de Maupas, qu'elle a porté longtemps (1). D'après eux, quelques années plus tard la ville fit bâtir en ce lieu une chapelle, avec cette inscription :

« *Sepultura nobilium Avenionensium qui occu-*
« *buerunt in bello contra Sarracenos.* »

Mais rien n'est moins prouvé que cette résistance ; au contraire tous les monuments contemporains attestent qu'Avignon fut occupé sans combat.

Sigebert dit :

« Avignon pris par les Sarrasins, par la ruse et
« du consentement de Mauronte. »

La chronique de Fontenelle :

« On annonça... qu'ils s'étaient emparés d'Avi-
« gnon par la trahison de quelques comtes de
« Provence. »

Et le continuateur de Frédégaire :

« Par la ruse et la trahison d'un certain Mau-

(1) *Histoire d'Avignon* par Nouguier.

« ronte et de ses confédérés, ils entrent dans Avi-
« gnon. »

Ces textes indiquent assez que cette place forte fut livrée par trahison.

Maîtres d'Avignon, les Sarrasins y commirent mille dégâts. L'évêque de cette ville était Jean II qui siégea de 720 à 750 (1). Il eut la douleur de voir les envahisseurs renverser les autels, et détruire l'église de Sainte-Marie, qui ne fut relevée que par l'évêque Joseph de 765 à 794, ou plus sûrement par Humbert, vers 795 (2).

Mais les Sarrasins ne bornèrent pas leurs dévastations à la ville seule d'Avignon ; ils remplirent bientôt toute la contrée environnante, commettant d'affreux ravages. L'auteur des *Annales des Francs* nous dit :

« Ils ravagèrent toute la région environnante. »

Et Adon :

« Livrant presque tout aux flammes, souillant
« les monastères et les lieux saints, ils chassent
« un peuple immense devant eux, et le transpor-
« tent en Espagne. »

C'est à cette époque qu'il faut placer la ruine de la ville d'Apt. Les évêques d'Apt sont connus de-

(1) *Gallia Christiana*, T. I.
(2) *Gall. Chr.* T. I.

puis Magnericus, qui siégeait en 791 (1), et leurs noms ont été conservés par des actes locaux ; ce qui indique à partir de ce moment une période de paix, pendant laquelle les évêques purent résider dans leur diocèse et l'administrer. La disparition des titres antérieurs permet de croire à une catastrophe, voisine de cette date.

Les écrivains aptésiens placent à ce moment l'épisode intéressant, raconté par un des plus vieux titres de leur cartulaire, la donation de Saignon à l'église de Sainte-Marie et de Saint-Castor (2).

« Moi Georges et mon épouse Deda, dit le fon-
« dateur, nous avons résolu de céder à Dieu,
« à Marie, mère de N.-S. J.-C., à Saint Auspice
« et à Saint Castor, une portion de notre patri-
« moine, située dans le comté d'Apt, savoir : le
« village de Saignon... Nous avions un fils nommé
« Sisinnius ; les payens l'avaient enlevé et conduit
« en Espagne, où il est resté sept ans. Nous, son
« père et sa mère, nous n'avons cessé tout ce
« temps de prier et de jeûner, et le samedi de cha-
« que semaine nous veillions devant l'autel de
« Saint Castor. Mais enfin éclata la miséricorde
« du Seigneur. Les sept années écoulées, tandis

(1) *Gall. Chr.* T. I.
(2) *Gal. Chr.* T. I aux Instrum.

« que nous veillions devant le sépulcre de Saint
« Castor, tout-à-coup pendant la première veille
« de la nuit, notre fils fut là, devant nous, portant
« les fers de son long esclavage, etc........ »

Et la charte finit par ces mots : « *Castrum au-*
« *tem, ut erat datum, voverunt cum filio, et firma-*
« *verunt privilegio et personarum testimonio, Caroli*
« *tempore.* »

Ce titre est-il bien de la première moitié du VIIIe siècle, et le prince indiqué comme régnant est-il Charles-Martel ? Ce n'est pas impossible ; mais certainement Sisinnius ne fut pas enlevé dans l'invasion de 737, et cela par une simple raison. La date indiquée par ces mots : « *Caroli tempore* » est celle de la donation de Saignon, après que Sisinnius fut resté sept ans prisonnier. Or Charles-Martel est mort en octobre 741, cinq années seulement après l'expédition de 737. Le fils de Georges et de Deda avait donc été pris antérieurement à cette époque. Nous avons vu que les Sarrasins avaient paru une fois dans la vallée du Rhône, vers la fin de 732 ; c'est alors sans doute qu'ils le firent prisonnier, et l'emmenèrent en Espagne.

Ils le rendirent ou le perdirent en 739, dans leur seconde expédition sur Avignon, dont nous parlerons bientôt.

Quant à la charte, elle a été écrite postérieurement, et après la mort de Sisinnius, d'après ces mots : « *habuimus olim hæredem*, etc... »

Avec Apt, périt sans doute le monastère de N.-D. de Vaucelle, dont les ruines devinrent plus tard, sous le nom de Carluc, un prieuré dépendant de Montmajour.

Cavaillon subit le même sort. Ses évêques sont inconnus ; le nom seul de Lupus est apposé aux actes du concile de Narbonne en 791. Le *Gallia Christiana* attribue aux Sarrasins la destruction des titres, et suppose même une vacance du siége.

A Carpentras, un seul évêque nous a laissé trace certaine de son pontificat ; c'est Amatus, qui siégea au même concile de Narbonne.

Enfin, plus au Nord, Saint-Paul-trois-Châteaux fut visité aussi par les pillards sarrasins, et le monastère de Dusera renversé (1).

Rien ne serait resté debout entre le Rhône et la Durance, si Charles-Martel n'était venu au secours de ce malheureux pays.

Le troisième continuateur de Frédégaire, la chronique de Fontenelle et les Annales de Metz nous ont conservé le récit de l'expédition, que le duc d'Austrasie conduisit lui-même en Provence.

(1) *Gal. Chr.*

Les Sarrasins, nous disent-ils, ayant passé le Rhône, s'emparèrent, par la trahison de Mauronte, de la ville d'Avignon, place très-forte, bâtie sur une colline (1). Ils ravagèrent toute la contrée. Mais le duc Charles envoya contre eux une armée conduite par son frère Childebrand, et par plusieurs comtes et ducs. Ils arrivent devant Avignon, dressent leur camp, emportent le faubourg et s'approchent de la place. Alors vient Charles-Martel lui-même, le grand guerrier, il entoure le rempart et l'attaque avec toutes sortes de machines. Ses soldats s'élancent sur les ennemis frémissants, au son des trompettes; ils entrent dans la ville, l'incendient, et massacrent les Sarrasins et les habitants.

Charles-Martel, vainqueur, résolut d'aller chercher les envahisseurs jusque dans leur repaire. Il traverse le Rhône avec son armée, entre en Septimanie et va mettre le siége devant Narbonne, renfermant dans cette ville l'armée musulmane et son roi, que les Annales de Metz appellent Athima, et celles de Fontenelle Acluma.

A cette nouvelle, les Sarrasins d'Espagne forment une armée, la munissent de machines de guerre, et l'envoient au secours de Narbonne, sous

(1) Avignon occupait donc à cette époque le rocher des Doms; le faubourg seul s'étendait de la colline au Rhône.

le commandement d'Omar. Mais Charles-Martel accourt au-devant de ce nouvel ennemi; il le rencontre un jour de dimanche dans la vallée de Corbières, l'attaque et le culbute. Les Sarrasins voyant leur chef tué, s'enfuient vers la flotte qui les a amenés, et se jettent dans la mer pour rejoindre leurs navires à la nage. Mais les Francs les poursuivent, montent sur des barques et percent de traits les fuyards au milieu des eaux.

Content de sa victoire, Charles-Martel, qu'une révolte des Saxons appelait dans le Nord de ses Etats, abandonna le siége de Narbonne. Il parcourut la Septimanie, ruinant les villes les plus importantes, et s'en retourna avec son armée chargée de gloire et de butin.

Quelques auteurs ont attribué à ces événements une autre date que celle de 737.

La Chronique d'Herman et les Annales de Fulde donnent: 730, pour l'entrée des Sarrasins dans Avignon; 731, pour la prise de cette ville par Charles-Martel; 733, pour la victoire qui termina la guerre non loin de Narbonne.

Sigebert met la prise d'Avignon à 735, le siége de Narbonne à 736.

Ce dernier auteur a écrit près de 400 ans après les guerres qu'il raconte; aussi les fautes de chronologie abondent-elles dans sa chronique.

Quant aux Annales de Fulde, bien qu'intéressantes à consulter, elles méritent souvent le même reproche, et en cette occasion elles se trompent grossiérement. En effet l'auteur, ou peut-être un copiste ignorant, change de date aux diverses phases de chaque événement; il met à l'année 733 la défaite des Sarrasins près Narbonne, à 734 la mort de ces mêmes Sarrasins engloutis dans la mer en fuyant, à 735 le relévement de leurs dépouilles, et à 736 le ravage de la Septimanie par Charles-Martel, au lendemain de sa victoire.

Herman le Raccourci pèche par le même défaut.

Nous avons donc tous motifs de nous en tenir aux récits si détaillés du continuateur de Frédégaire, qui écrivit sous l'inspiration de Childebrand lui-même, et à la chronique de Fontenelle, dont l'auteur anonyme vécut quelques années à peine après les événements qu'il raconte.

Si grands qu'eussent été les succès de Charles-Martel, cependant sa domination sur la Provence n'était pas rétablie. Entraîné en Gothie par le désir de frapper les Sarrasins dans Narbonne même, là où leur puissance était plus solide, il avait laissé le duc Mauronte maître du pays entre la Durance et la mer. Ce traître était rentré dans Marseille, et auprès de lui, sans doute, s'étaient ralliés les débris de l'armée musulmane écrasée à Avignon. Le

Duc d'Austrasie n'eut pas plus tôt quitté la Septimanie ravagée par ses troupes, que les Sarrasins reparurent de nouveau devant Arles, qu'ils prirent et ruinèrent entièrement. Voici en quels termes les chroniques nous parlent de cette invasion.

Paul Diacre : « Les Sarrasins étant entrés de « nouveau en Gaule, vinrent jusqu'en Provence, « et s'étant emparés d'Arles, ils ruinèrent tout aux « environs. »

Sigebert : « DCCXXXVIII. Arles, ville des Gau- « les, prise par les Sarrasins, et toutes choses « ruinées tout à l'entour etc.... »

Ekkéard retarde la prise d'Arles d'une année : « L'an du Seigneur 739, les Sarrasins, envahissant « la Gaule, prirent la ville d'Arles. »

Arles prise, les Arabes, comme dans l'invasion précédente, marchèrent sur Avignon, où ils s'établirent. Tout alla bien pour eux pendant quelques mois. Mais dès que Charles-Martel eut dompté les Saxons révoltés, il ramena son armée en Provence, bien résolu cette fois à en finir avec ses intraitables envahisseurs. Et craignant que Mauronte et ses alliés ne l'évitassent en se réfugiant dans les Alpes, il demanda le secours du roi des Lombards, Luitprand, qui vint avec son armée occuper les montagnes du côté de l'Italie.

Ce fait nous est attesté par Paul Diacre d'abord :

« Charles envoya au roi Luitprand des ambas-
« sadeurs avec des présents, lui demandant son
« secours contre les Sarrasins. Celui-ci vint sans
« retard à son aide avec toute l'armée lombarde.
« Ce que voyant, les Sarrasins s'enfuirent bientôt
« de ces contrées, et Luitprand regagna l'Italie
« avec son armée (1). »

Et Sigebert :

« Charles marcha contre eux, après avoir ap-
« pelé à son aide Luitprand, roi des Lombards, et
les mit en fuite par la terreur de son nom. »

Beaucoup d'autres historiens parlent de cette alliance, en termes analogues.

Enfin l'épitaphe, gravée sur le tombeau de Luitprand, dit :

« . . . . *Deinceps tremuêre feroces*
« *Usque Sarraceni, quos dispulit impiger, ipsos*
« *Cùm premerent Gallos, Carolo poscente juvari.* »

Baronius croit que si, lorsque en 741, Grégoire III, pressé par les Lombards, envoya demander du secours à Charles-Martel, celui-ci ne se montra pas plus empressé à le servir, c'est qu'il n'osa pas prendre les armes contre l'homme qui venait de l'aider si efficacement (2).

(1) *Hist. des Lombards.*
(2) *Ann. Eccl.*

Voyons maintenant, d'après nos meilleurs chroniqueurs français, quel fut le résultat de cette seconde expédition de Charles-Martel.

Le troisième continuateur de Frédégaire, après avoir raconté la première campagne, et le ravage de la Septimanie par l'armée austrasienne, ajoute :

« Enfin dans le cours de cette année, dans le
« second mois, il envoie en Provence son frère,
« déjà nommé, avec plusieurs ducs et comtes, et
« une armée. Ils arrivent à Avignon ; Charles se
« hâte de les rejoindre, et il remet sous son pou-
« voir toute cette contrée jusqu'aux rivages de la
« grande mer ; le duc Mauronte s'enfuit dans les
« rochers impénétrables du littoral, qui furent
« pour lui une forteresse assurée. »

Ce passage semble dire que le Duc d'Austrasie reprit Avignon, dans le second mois de l'année qui avait vu sa première arrivée en Provence : « *Denuo* « *curriculo anni illius, mense secundo.* » Mais on ne peut placer tant d'événements en ces deux mois ; d'autant plus que nous savons d'ailleurs qu'il fut rappelé en Saxe, après la victoire de Narbonne. Le texte a été sans doute altéré par une erreur de copiste, erreur peut-être relativement récente, puisque les chroniques françaises de Saint-Denys, traduisant Frédégaire au XIIIe siècle, s'expriment ainsi à ce passage : « Au secont

« mois de l'année qui après vint. » De plus, bien d'autres témoignages et plus précis, mettent la seconde expédition à l'année 739.

La Chronique de Fontenelle, entre autres, nous dit :

« L'an de l'Incarnation DCCXXXIX, qui était « le 27[e] du gouvernement de Charles, le second « du règne de Hildéric, roi Mérovingien, et le « neuvième du Pape Grégoire, Charles, rassem- « blant son armée tout entière, vint en Provence, « prit Avignon une seconde fois, et parcourant « toute la Provence, jusqu'à la mer, arriva à Mar- « seille ; il mit en fuite le duc Mauronte, et « n'ayant désormais plus d'adversaire, soumit « toute cette contrée à l'empire des Francs (1). »

Les Annales Nazariennes et Petaviennes, et celles d'Hildesheim s'accordent pour conduire Charles-Martel en Saxe, dans l'année 738, et pour le ramener en Provence en 739. La chronique de S. Bénigne confirme cette même date. Les *Gestes des rois francs* nous disent en parlant de cette seconde campagne :

(1) Les synchronismes indiqués dans ce texte sont faux, car la 27[e] année du gouvernement de Charles-Martel porte à 741, qui est l'année de sa mort. Quant au roi Childéric, dont il est ici parlé, il ne monta sur le trône, que sous les fils de Charles-Martel en 742 ; enfin Grégoire III ne commença sa 9[e] année qu'en mars 739.

« L'année d'après, au mois de février, il en-
« voya en Provence son susdit frère, et le suivant
« ensuite, il arriva à Avignon. »

Enfin la Chronique d'Adémar, moine d'Angoulême, dit la même chose dans les mêmes termes, et appelle Mauronte, roi des Sarrasins : « *fugato*
« *rege Saracenorum*, *nomine Aronto* (1). »

Pour récapituler les divers textes qui nous ont servi à connaître l'histoire de cette double invasion, les Sarrasins prirent une première fois Avignon en 737 ; Charles-Martel, après les avoir écrasés, passe le Rhône, assiége Narbonne et bat de nouveau les Infidèles dans la vallée de Corbières, en 737 ou au commencement de 738 ; en 738, il va en Saxe ; les Sarrasins s'emparent encore d'Arles et d'Avignon ; le duc d'Astrasie revient en Février 739, aidé par le roi Luitprand qui garde la frontière de l'Est, et les chasse de leurs conquêtes.

Cette seconde campagne semble avoir été plus facile que la première, et Sigebert de Gemblours dit même qu'il mit en fuite les Sarrasins, par la seule terreur de son nom.

Charles-Martel descendit jusqu'à Marseille, poursuivant les bandes sarrasines, et chassa de

(1) Labbe. *Bib. ms.*

cette ville le rebelle Mauronte (1). D'après une tradition bien vague, que la *Statistique des Bouches-du-Rhône* a recueillie, une dernière bataille aurait été livrée au Nord de Marseille, et non loin des remparts, là où est aujourd'hui le village du Canet. Le souvenir de cette action serait resté dans le nom de « Champ Marlet, » c'est-à-dire de « Charles-Martel », que ce quartier a, dit-on, porté autrefois (2).

Il n'est pas impossible que la route d'Avignon, par laquelle arriva nécessairement l'armée franque, passât par le Canet; et même ce nom, qui est, croyons-nous, une corruption du mot « *Camine*, » indique le plus souvent un village situé sur un grand-chemin. Peut-être Mauronte avait-il porté ses dernières forces à la rencontre de Charles-Martel, et le choc eut-il lieu sur les côteaux qui bordent les vallées de Saint-Joseph et des Aygalades. La chose peut-être supposée, mais aucun monument ancien n'en témoigne ; les chroniques de l'époque disent seulement que le duc de Marseille fut obligé de prendre la fuite devant le vainqueur. Entraînant avec lui les débris des armées sarrasines, ses alliées, il alla chercher

(1) *Ann. Nazar. Hild. Petav.*

(2) *Statist.* T. I, p. 106.

un refuge dans les montagnes escarpées et impénétrables qui longent la mer, c'est-à-dire dans les collines et les forêts situées entre la ville d'Hyères et la rivière d'Argens, qui portèrent depuis ce moment le nom de Maures (1).

Ces bandes étaient sans doute peu importantes, puisque Charles-Martel reprit alors le chemin de l'Austrasie, considérant le pays comme pacifié, et la Provence comme rangée définitivement sous sa domination. Les Sarrasins cependant, irrités de leur défaite, et n'ayant d'autre moyen d'existence que le brigandage, durent commettre encore bien des ravages autour d'eux. Nous pouvons supposer, et sans crainte de nous tromper, que, de la région montagneuse et boisée où ils avaient établi leur repaire, ils descendaient souvent dans les plaines, attaquant les villages sans défense, pillant les campagnes, et détruisant les églises et les couvents.

C'est à cette époque qu'il faut placer le sac de l'abbaye de Lérins et le martyre de saint Porcaire.

Les Actes de saint Porcaire, édités par Barral (2) sur les manuscrits de son monastère, ne donnent pas la date précise de cet événement. L'auteur

(1) Bouche T. I, p. 702.
(2) *Chron. S. S. Ler.*

nous dit seulement que les cinq cents religieux de Lérins furent martyrisés au temps de Charles-Martel, vers l'année 730, et la veille des nones d'août. Dans cette incertitude, le P. Pagi a adopté la date de 729 (1) ; Mabillon incline pour 732 (2). Mais nous avons vu précédemment que les Sarrasins ne sont pas venus en Provence en 729, et qu'en 732 ils n'étendirent pas leurs ravages hors de la vallée du Rhône. La destruction de Lérins ne peut donc être placée que dans les deux grandes invasions repoussées par Charles-Martel ; soit dans la première, pendant que le duc d'Austrasie faisait le siége de Narbonne, laissant la Provence aux mains de Mauronte ; soit plutôt dans la seconde, lorsque Mauronte et ses alliés se retirèrent de Marseille dans les collines des Maures.

Les Actes ajoutent que le monastère fut rétabli quelques années après, quand les Francs eurent chassé les Sarrasins de la Provence.

L'auteur a-t-il voulu parler des succès de Charles-Martel, ce qui nous obligerait à reculer de quelques années la destruction de l'illustre abbaye ? Comme il n'est pas contemporain, on pourrait bien l'accuser d'avoir mis un peu de confusion dans des événements, dont il ne connaissait

(1) Pagi. *Crit. in Bar.*
(2) Mabillon *An. Ben.* T. II.

pas la date précise ; mais il est plus probable qu'il parle de l'expulsion complète des Maures, due aux armes de Pépin, qui en 752 leur enleva la Septimanie, et peu après, la place importante de Narbonne.

En effet un vieux manuscrit de Lérins, que Gioffredo avait vu, met à cette date la restauration du monastère (3) :

« *Anno ab Incarnato Dei Verbo* 752, *Lerinense*
« *Monasterium restitutum est per Eleutherium vi-*
« *rum Dei. Hic adiens Pipinum Francorum Re-*
« *gem* etc. . . »

On peut donc regarder comme certain que les Maures saccagèrent Lérins au temps du duc Mauronte, en l'année 739 ou 740.

Le martyre de saint Porcaire est une des plus grandes gloires de l'Eglise de Provence : et nous ne résistons pas au plaisir de donner ici le résumé des Actes que Barral nous a conservés (2).

« Au temps de Charles, qui dut à ses victoires le surnom de Martel, Dieu voulant punir les péchés des hommes, permit que l'armée des fils d'Agar envahît les Gaules. Cette nation cruelle, ravageant tout sur son passage, atteignit la Narbonaise qu'elle entreprit de soumettre à son empire,

(1) Gioffredo *Hist. des Alpes-Marit.*
(2) Barral *Chron. Lerin.* p. 220.

pour abolir le règne du Christ. Les chrétiens fuyaient leurs villes, et se réfugiaient dans les montagnes ; car nul ne pouvait leur résister. Bientôt tout ce pays ne fut plus qu'un désert.

Alors florissait le monastère de Lérins, célèbre par le nombre et la piété de ses moines. Saint Porcaire en était l'abbé et le pasteur.

Un ange lui apparut dans son sommeil et lui dit : « Lève-toi et cache les reliques des saints ; « voici que les barbares s'approchent, et ton île va « être sanctifiée par le sang de ses moines. Sois « fort et fortifie tes frères. »

Porcaire, se réveillant, vit une grande flamme qui de la terre s'élevait jusqu'au ciel, et à ce signe il reconnut que sa vision venait de Dieu. Aussitôt il va se prosterner à l'autel de Saint Pierre, protecteur du monastère, et implore son secours avec larmes. Puis il célèbre la messe du Saint-Esprit, réunit les moines en chapitre et leur dit :

« Mes bien-aimés, je vous annonce une grande « joie ; le Père de famille vient visiter sa vigne ; il « appelle ses ouvriers, et veut teindre leur robe « dans leur sang, pour les faire asseoir aux noces « de l'Agneau. »

Et tandis qu'il parlait, une nuée brillante s'étendit sur les religieux, et une voix se fit entendre qui disait : « Venez, peuple béni, prenez posses-

« sion du royaume qui vous a été préparé depuis
« le commencement. »

Alors Porcaire leur annonce que les barbares s'avancent, que dans dix jours ils aborderont à Lérins, et qu'il faut se préparer à mourir. Il fait partir pour l'Italie seize enfants et trente-six jeunes gens, pour la persévérance desquels ils craignait les séductions et les menaces des Sarrasins, et auxquels il confie la mission de venir un jour relever l'abbaye; et il offre à ceux qui redouteraient la mort d'accompagner à l'étranger cette jeune colonie. Après deux jours de réflexion et d'examen, cinq cent cinq religieux se décidèrent à rester, désireux de donner leur sang à Jésus-Christ. Mais au dernier moment, deux jeunes moines, Columbus et Eleutherius, effrayés des tortures qui les attendaient, quittèrent leurs frères, et furent se cacher dans une caverne du rivage.

Enfin arrivent les ennemis; ils envahissent le monastère, détruisent les églises, brisent les croix et profanent les autels. Ils cherchent le trésor de l'abbaye, et pour le découvrir, ils tourmentent les moines. Ils essayent de séduire les plus jeunes tantôt par des promesses, tantôt par des menaces, et pour les effrayer ils torturent cruellement les plus âgés. Puis les voyant tous inébranlables, ils im-

molent jeunes et vieux, ne réservant que quatre religieux robustes qu'ils jettent à bord du vaisseau de leur général.

Cependant Columbus et Eleutherius, cachés dans leur caverne, jetaient au dehors des regards craintifs, et ils virent les âmes de leurs frères, qui, brillantes comme des étoiles, montaient au ciel au milieu des anges qui les glorifiaient.

A cette vue, Columbus dit à son compagnon : « Pourquoi avons-nous fui un pareil sort? Allons « nous aussi recevoir la palme, et montons à « Dieu. » Eleutherius n'eut pas le courage de suivre ce conseil; mais Columbus s'élance de la grotte, il est saisi par les soldats et aussitôt massacré.

Cependant les Infidèles, ayant fini leur œuvre de destruction, se rembarquent et arrivent au port d'Agay. Là les quatre prisonniers ayant obtenu la permission de débarquer, s'élancent dans les bois, et, protégés par un secours d'en haut, ils fuient jusqu'à Arluc. Trouvant en ce lieu, sur la rivière de Siagne, une petite barque, ils s'en emparent et se dirigent vers Lérins, où ils arrivent avec l'aurore. Ils débarquent, et revoyant cette terre bénie, couverte des cadavres de leurs compagnons, ils remplissent l'air de leurs gémissements, tout attristés de n'avoir pas mérité comme eux la palme

du martyre. Eleutherius, entendant leurs pleurs, sort de sa retraite et se joint à eux, regrettant cette fois de n'avoir pas uni son sort à celui de Columbus.

Et voilà qu'au moment où le jour revint éclairer ce champ de carnage, une foule innombrable d'oiseaux de mer se mit à voltiger au-dessus de l'île, poussant des cris plaintifs, comme pour pleurer la mort des saints et prendre part à leurs funérailles; et ils ne cessèrent leurs gémissements que lorsque les cinq survivants eurent confié à la terre les reliques des glorieux martyrs.

Après avoir accompli ce pieux devoir, Eleutherius et les autres allèrent en Italie chercher leurs compagnons; les Francs ayant chassé les Sarrasins de la Provence, ils revinrent tous ensemble et relevèrent l'abbaye.

Ces saints martyrs souffrirent vers l'an du Seigneur 730, et la veille des nones d'août. »

D'autres Actes, plus courts (1), nous montrent les religieux, effrayés à l'annonce du martyre, rester hésitants jusqu'au dernier jour. Alors à la vue des Sarrasins qui approchent, ils veulent fuir; mais il est trop tard, parce que Porcaire a fait retirer tous les bateaux de transport. Le saint

(1) Barral, p. 223.

abbé ranime leur courage par ses paroles ; il prend une croix processionnelle, marche devant eux ; et à son exemple, tous pleins de foi et d'allégresse, et vêtus de blanc, vont à l'ennemi.

Vers cette époque, la ville de Nice fut ruinée de fond en comble par les Sarrasins (1). Durante, qui met à 729 ce cruel événement, assure que les Infidèles tentèrent alors de pénétrer en Italie par les Alpes Liguriennes, mais qu'ils furent repoussés par les habitants. Il ajoute qu'un moine, nommé Ebbon, parcourut alors le littoral de la Provence et de la Ligurie, excitant les populations à s'armer pour cette guerre sainte, et prédisant la prochaine destruction de la puissance sarrasine dans les champs de Poitiers.

Cet épisode n'aurait-il pas été fabriqué sur un vague souvenir du fait d'armes de l'évêque Ebbon, qui repoussa les Musulmans, lorsqu'ils attaquèrent la ville de Sens, en 725 ?

Les Sarrasins avaient donc échoué dans la tentative de joindre la Provence à leur empire d'Espagne et de Septimanie ; et le duc Mauronte n'avait pas réussi à détacher son gouvernement

(1) *Hist. de Nice* p. 109.

de la couronne de France. Mais ce beau pays, saccagé par plusieurs formidables invasions, restait couvert de ruines. De plus les Musulmans avaient appris à le connaître; et pendant bien des années encore leurs pirates vinrent fondre sur lui, et lui firent autant de mal que de grandes armées.

CHAPITRE SECOND

Campagnes faussement attribuées à Charlemagne contre les Sarrasins de Provence. — Descentes des pirates Sarrasins sur les côtes de Provence.

Charles-Martel mourut le 22 octobre 741.

Les rudes défaites, qu'il avait à plusieurs reprises infligées aux Sarrasins, leur servirent longtemps de leçon, et sous les règnes de Pépin et de Charlemagne, ils n'osèrent rien entreprendre de sérieux contre la France reconstituée et plus puissante que jamais.

Ils perdirent même tout ce qu'ils possédaient de ce côté des Pyrénées. En 752, Pépin, achevant l'œuvre de son père, s'empara de la Septimanie, et mit le siége devant Narbonne, qui avait résisté aux armes de Charles-Martel. Il s'en rendit maître au bout de trois ans : 755, d'après les *Annales de Metz;* 759, d'après la *Chronique de Moissac.*

« L'an DCCLIX les Francs assiégent Narbonne, « et ayant promis par serment aux Goths, qui « habitaient la ville, que s'ils la livraient à Pépin,

« roi des Francs, on leur laisserait leurs lois, les « Goths massacrent la garnison sarrasine, et re- « mettent leur ville aux mains des Francs. » (1).

On voit par ce récit que les habitants de Narbonne s'étaient faits au joug musulman, et qu'ils ne regardaient pas tout à fait les chrétiens comme des libérateurs. A leurs yeux, les Francs étaient des étrangers, presque à l'égal des Arabes, et ils ne se soumettaient à eux que sur garantie, et à la condition de garder leurs lois et leurs coutumes.

A cette époque, l'Espagne se détacha du grand empire Arabe. En l'an 750 de J.-C. (2), la famille des Abbassides s'était emparée du trône ; les Ommiades avaient été massacrés, et tous avaient péri, excepté Moavia et son fils Abdérame, qui avaient réussi à se cacher en Afrique. Après la mort de son père, et vers la mi-août 755, Abdérame passa en Espagne, et à la tête d'un parti qui se forma pour lui, s'empara du pouvoir et se fit proclamer roi. Il est le fondateur de la dynastie maure des rois de Cordoue. Cette révolution et les troubles qui la suivirent, ne contribuèrent pas peu à détourner les Sarrasins de toute expédition au dehors.

La Provence était donc tranquille. S'il était

(1) *Chr. de Moissac.*
(2) *Art de vérifier les dates.*

besoin de preuves pour établir que les Arabes n'étaient pas alors dans cette contrée, et que la circulation était libre partout, nous pourrions citer l'arrivée à Marseille des ambassadeurs envoyés par Pépin en 765 jusqu'à Bagdad, le voyage à Metz des ambassadeurs arabes qui étaient venus avec eux, et leur retour à Marseille. (1).

En 772, ce sont les envoyés du pape Adrien qui débarquent aussi à Marseille, et vont demander le secours de Charlemagne contre les Lombards.

Mais le silence seul des historiens du temps suffit pour nous convaincre que, sous le règne des deux premiers Carlovingiens, les Sarrasins n'occupèrent aucun point du littoral français. En effet les chroniques nombreuses, qui racontent la vie de Charlemagne, année par année, n'omettant aucune de ses actions, mentionnant les villes où il célébra les fêtes de Pâques et les fêtes de Noël, le suivant tantôt en Saxe, tantôt en Italie, et tantôt en Espagne, énumérant toutes les entreprises des peuples voisins, et toutes les agressions tentées sur les frontières de son vaste empire, ne disent pas un mot qui permette de croire qu'il ait rencontré des ennemis en Provence. Enfin Eginhard, attaché à la personne même du grand Empereur, dit textuel-

(1) 4[e] continuateur de Frédégaire.

lement, comme nous le verrons plus bas, que, grâce aux précautions prises par lui, les Arabes ne purent tenter sur ses états que l'attaque de Civita-Vecchia, à la suite de laquelle ils vinrent jusque sur nos côtes.

Et cependant on a attribué à l'Empereur des Francs plusieurs campagnes en Provence, campagnes que l'on suppose trop importantes, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les discuter ici.

Dans sa *Chronologie des Saints de Lérins* (1), Barral a inséré la vie de S. Siacrius, évêque de Nice, d'après laquelle Charlemagne serait venu en Provence, dès les premières années de son règne, aurait vaincu le roi payen de Cimiez et de Nice, et chassé les infidèles de tout le pays. Siacrius était neveu du roi des Francs, et l'accompagnait dans cette guerre ; il obtint de son oncle l'autorisation d'élever un monastère sur le tombeau du martyr S. Pons ; il se retira dans cette maison, et y vécut jusqu'en 777, que le pape Adrien I le fit évêque de Nice.

S'appuyant sur ces quelques lignes, Gioffredo (2) raconte que Charlemagne releva en 777 la ville de Nice, ruinée par les Sarrasins. D'autre part,

(1) Ire partie, p. 132.
(2) *Hist. des Alpes-Maritimes*

Durante nous dit qu'en cette année 777, Charlemagne, revenant d'Italie, s'arrêta à l'abbaye de S. Pons, où il reçut une députation des habitants le suppliant de réparer leurs désastres, et d'assurer leur repos, que les pirates troublaient par de fréquentes incursions et de cruels ravages. Le roi, touché de leurs malheurs, donna à un chef ligurien de son armée, du nom de Guiddo Guerra, la charge d'entretenir un corps de troupes pour la défense du littoral, et à cette condition lui céda à fief le lieu de Vintimille (1).

Dans ces divers récits il n'y a rien de fondé. S. Siacrius ne peut être le neveu de Charlemagne Carloman, frère du grand roi, eut bien un fils de ce nom ; mais Carloman ne se maria qu'en 768, et son fils naquit au plus tôt en 769 (2). Celui-ci ne put par conséquent monter en 777 sur le trône épiscopal de Nice, après avoir fondé le monastère de S. Pons.

Le séjour même de Charlemagne à Nice n'est pas possible, à la date de 777, que donnent Durante et Gioffredo. Il est vrai que ce prince alla en Italie au commencement de 776 ; mais ayant appris la révolte des Saxons, il retourna promptement en

(1) *Hist. de Nice*, p. 119.
(2) *Art de vérif. les dates*

Allemagne, et tint cette même année un Champ de Mai à Worms (1). Dans sa hâte de reparaître dans le nord de ses états, il ne put prendre un autre chemin que les Alpes noriques. En 777, il était à Paderborn; en 778, il marcha contre les Maures d'Espagne.

La relation de Durante et de Gioffredo n'est donc qu'une supposition toute gratuite ; et nous rejetterons leur récit parmi les fables ajoutées après coup à la vie, cependant si pleine, de l'empereur d'Occident.

L'expédition de Nice n'est pas la seule prêtée sans raisons suffisantes à Charlemagne.

D'après plusieurs auteurs (2), les armées françaises auraient, dans les dernières années du VIIIme siècle, chassé les musulmans de la contrée qui est aujourd'hui le Comtat Venaissin; puis le roi lui-même les aurait attaqués dans Arles, et finalement les aurait anéantis près de cette ville sur la colline de Montmajour, le 3 de mai, fête de l'invention de la Croix. Pour perpétuer le souvenir de sa victoire, il aurait fondé, au pied de cette colline, la chapelle de Sainte-Croix; et le lendemain, 5 mai, il serait entré dans Arles, au milieu d'un peuple

(1) *Ann. Laur.*, *Sangall.*, *Alamanici.*
(2) Bouche, T. I, p. 718. — Saxi. *Pont. Arel.*

immense conduit par l'archevêque Lupus. Enfin il aurait entrepris aussitôt la restauration des monuments religieux, détruits par les envahisseurs (1).

Voici quels sont les monuments sur lesquels s'appuie cette tradition.

Premièrement (2), une Lettre Pastorale de l'archevêque Michel de Moresio, qui siégeait en 1203, mentionne les combats livrés par Charlemagne devant Arles. Dans cette lettre, adressée aux évêques et aux fidèles de la chrétienté, pour leur demander de l'aider par leurs aumônes à réparer l'église de S.-Honorat, il dit :

« *Habet hæc ecclesia cemeterium spaciosum, in*
« *cujus sinu corpora infinita eorum requiescunt, qui*
« *sub B. Carolo, et B. Wuillelmo, et Viriano*
« *nepote ejus, triumphali agone peracto, proprio*
« *sunt sanguine laureati.* »

« Cette église possède un vaste cimetière, où
« reposent les soldats du B. Charles, du B. Guil-
« laume, et de Virian, son neveu, qui périrent un
« jour de victoire. »

En second lieu, l'inscription de la chapelle de Sainte-Croix, qui s'élève près du monastère de Montmajour, porte :

(1) Lalauzière, p. 94.
(2) Chantelou, *Hist. Montismajoris*, c. 2.

« *Noverint universi quod cùm serenissimus prin-*
« *ceps Carolus Magnus Francorum rex Civitatem*
« *Arelatem quæ ab infidelibus detinebatur obsedis-*
« *set, et ipsam vi armorum cepisset, et Sarraceni*
« *in eâdem existentes pro majori parte aufugissent*
« *in montana Montismajoris, et ibidem se retraxis-*
« *sent, et idem rex ibidem cum exercitu suo venisset,*
« *pro ipsis debellandis, triumphum de ipsis obti-*
« *nuisset, et de ipso gratias Deo agendo in signum*
« *hujus modi victoriæ præsentem ecclesiam in hono-*
« *rem sanctæ Crucis dedicari fecit, et præsens mo-*
« *nasterium in honorem S. Petri apostolorum prin-*
« *cipis dedicatum, quod ab ipsis infidelibus penitùs*
« *destructum fuerat, et inhabitabile redactum, idem*
« *rex ipsum reparavit et reædificavit, et monachos*
« *ibidem pro serviendo Deo venire fecit, et ipsum*
« *dotavit, et plura dona eidem contulit, in quo qui-*
« *dem monasterio plures de Franciâ ibidem debel-*
« *lantes sepulti sunt. Ideo, fratres, orate pro eis* (1). »

« Qu'il vienne à la connaissance de tous que le
« sérénissime prince Charlemagne, roi des Francs,
« ayant assiégé la ville d'Arles que possédaient les
« Infidèles, la prit par la force des armes, et que
« les Sarrasins s'étant, pour la plupart, réfugiés

(1) Bouche, t. I, p. 719. — Chantelou, *Hist. Montismajoris*, c. 2.

« sur la montagne de Montmajour et s'y étant re-
« tranchés, le même roi y vint avec son armée
« pour les combattre, les vainquit, et pour rendre
« grâce à Dieu de sa victoire, fit dédicace de la
« présente église en l'honneur de la Sainte-Croix;
« répara et reconstruisit le présent monastère de
« S. Pierre, prince des apôtres, que les Infidèles
« avaient détruit de fond en comble, et rendu in-
« habitable; il y appela des moines pour servir
« Dieu en ce lieu, le dota et lui conféra divers
« dons. Dans ce monastère furent ensevelis plu-
« sieurs des Francs tués dans le combat. Frères,
« priez Dieu pour eux. »

Il faut joindre à ces documents les légendes des vieux bréviaires de l'Eglise d'Apt, (1) où il est dit que le grand roi des Francs aurait chassé les musulmans du pays au nord de la Durance, et les aurait poursuivis jusque dans Arles; puis que revenant sur ses pas, il serait allé à Apt se reposer de ses fatigues dans la maison du baron de Caseneuve. Tandis qu'il séjournait dans cette ville, l'archevêque Turpin, qui l'accompagnait, renversa les autels des idoles élevés par les barbares, et rendit au culte l'Eglise cathédrale qu'ils avaient profanée. Or, tandis que, procédant à la réconciliation de

(1) *Acta S. S.* — S. Anna, mense Julio.

cette vénérable basilique, il officiait solennellement, le fils du baron de Caseneuve, nommé Jean, aveugle, sourd et muet depuis sa naissance, se mit subitement par des signes multipliés à demander que l'on creusât le sol à ses pieds. Sur l'ordre du roi, des fouilles furent commencées aussitôt, et elles amenèrent la découverte des reliques de Sainte Anne, devant lesquelles brûlait encore une lampe allumée par S. Auspice, au II[e] siècle de l'ère chrétienne; en même temps, le jeune baron recouvra la vue, la parole et l'ouïe.

Tels sont les titres que l'on peut citer à l'appui de la tradition. Voyons quelle confiance ils méritent, et s'ils sont de nature à ébranler la conviction, que nous a inspirée le silence de tous les chroniqueurs contemporains.

Et d'abord que nous dit Michel de Moresio? Qu'autour de l'Eglise de S.-Honorat, est un cimetière, où reposent les corps des soldats tués dans un combat livré sous Charlemagne. L'existence de ce cimetière est un fait qu'on ne saurait nier; mais le combat, dont il est ici parlé, a-t-il bien été livré par Charlemagne? Ne serait-ce pas plutôt par Charles-Martel? On n'en saurait douter, si on rapproche de la lettre de Michel le dire de Rodrigue de Tolède (1), qui, racontant la tentative d'Abdé-

(1) Conf. supra c. I:

rame sur Arles en 732, et la défaite des Français, ajoute : « *Eorum tumuli adhuc hodie in Arelatensi cœmeterio ostenduntur* ». Rodrigue et Michel de Moresio étaient contemporains ; ils ne peuvent donc parler tous deux que des mêmes tombeaux. Si l'un nomme Charles-Martel, et l'autre Charlemagne, c'est que dès cette époque, postérieure de 400 ans aux invasions sarrasines, la tradition était déjà confuse. Mais nous devons avoir plus grande confiance dans le premier, qui écrivait en historien, que dans le second, qui se préoccupait seulement dans une lettre encyclique de rehausser l'éclat et les gloires de son Eglise. Le fait rapporté par l'archevêque d'Arles doit donc être renvoyé au règne de Charles-Martel, et ne justifie en rien la tradition relative à son petit-fils.

Quant à l'inscription de la Chapelle de Sainte-Croix, elle serait une preuve sans réplique de la légende Arlésienne, et il faudrait s'incliner devant son autorité, si elle était contemporaine. Malheureusement elle ne remonte pas au delà des premières années du XVe siècle. Elle fut dressée à cette époque par les moines de Montmajour, qui voulaient s'en faire un titre de fondation royale à l'encontre des religieux de S.-Antoine.

Saxi, qui la cite dans son *Pontificium Arelatense*, soupçonnait bien qu'elle n'est pas authentique.

Chantelou ne fait pas difficulté d'en convenir. « Je dois avouer, dit-il, qu'elle a été faite par nos moines eux-mêmes, pour répondre aux attaques des Antonins, et placée par eux sur la porte de la chapelle, vers l'année 1400, pour prouver que notre abbaye est de fondation royale, comme chacun le disait, et pour affirmer une tradition qu'ils ne pouvaient pas prouver » (1). L'inscription de Montmajour, postérieure de 200 ans à la lettre encyclique de Michel de Moresio, a donc moins de valeur encore ; et avec elle tombent tous les récits auxquels elle a servi de base, et la victoire de Charlemagne, et son entrée dans Arles le 5 de mai, et la restauration des églises entreprise par lui.

Quant à l'archevêque Lupus, que l'on dit avoir reçu le vainqueur dans la ville délivrée par ses armes, le *Gallia Christiana* n'en parle pas. Son existence cependant est probable, car il faut le reconnaître dans Luponus, 53e évêque d'Arles, que les dyptiques de cette Eglise, publiés par Mabillon (2), placent entre Alafantus qui siégea de 788 à 794, et Jean de 811 à 819.

Que dire maintenant des bréviaires de l'Eglise d'Apt, qui racontent les victoires de Charlemagne près d'Avignon et à Arles ?

(1) *Hist. Montismajoris*, c. 2.
(2) *Analect.* p. 220.

Eux aussi ne font que consacrer des légendes, qui sans doute étaient déjà bien vagues et bien confuses, et dont le véritable héros est non pas Charlemagne, mais son grand'père Charles-Martel. A celui-ci revient en effet la gloire d'avoir vaincu les Sarrasins à Avignon, d'avoir délivré la ville d'Arles, et d'avoir chassé les envahisseurs non seulement du Comtat, mais de toute la Provence.

Quant à la présence de Charlemagne à l'invention des reliques de Sainte Anne, il n'est pas de notre sujet de la discuter. Disons seulement que les auteurs qui en ont parlé sont loin de s'accorder entre eux. Les vieux bréviaires mènent le roi des Francs à Apt, après la victoire d'Arles ; les nouveaux, qui datent de 1532, disent qu'il s'arrêta en cette ville aux fêtes de Pâques, en revenant d'Italie avec son armée (1). D'après Guesnay, le roi n'aurait pas été présent à l'invention des reliques ; mais il serait venu à Apt en pélerinage, sur la nouvelle de cette merveilleuse découverte (2).

Le même désaccord se retrouve dans la date adoptée par les divers écrivains, qui ont suivi ces traditions. Au lieu de s'en tenir, comme l'a fait Nostradamus, à l'année 792 que portent les anciens

(1) Boze.

(2) *Annales Massil.*

bréviaires, Bouche nous donne 793, Guesnay 801, d'autres auteurs disent 776 ou 799. Enfin Remerville, ne croyant guère à la présence de Charlemagne, désigne comme possibles diverses dates, entre autres celle de 739 sous Charles-Martel.

Et en effet, si l'on observe, comme nous venons de le faire, que tout ce qui est dit de Charlemagne dans le bréviaire Aptésien, relativement à ses victoires sur les Sarrasins au nord de la Durance et à Arles, est aussi vrai pour Charles-Martel que faux pour son petit-fils, on a tous motifs de croire que la suite du récit se rapporte à ce même prince, et que c'est lui qui assista à l'invention des reliques de Sainte Anne.

Mais la tradition Provençale ne s'attache pas au seul Charlemagne ; elle cite plusieurs des Ducs de son armée, entre autres Guillaume au Court-Nez, dont elle raconte les exploits merveilleux, et auquel elle attribue la victoire définitive sur les ennemis du nom chrétien.

Il est plus difficile ici de démêler l'erreur de la vérité. Avant toutes choses, constituons de pièces et de morceaux la légende de Guillaume, telle que la font quelques documents anciens, le Roman, et la tradition ; peut-être du rapprochement de ces faits vrais et faux jaillira-t-il un peu de lumière.

Guillaume est mort dans un cloître ; il est ho-

noré comme saint. Ses actes, écrits au XI[e] siècle, racontent que les Sarrasins, ayant passé les Pyrénées, envahirent l'Aquitaine et la Septimanie, et s'établirent dans le royaume de Charlemagne. Le roi assemble son conseil, et de l'avis de tous crée Guillaume Duc d'Aquitaine, et le charge de la guerre contre les Infidèles. Guillaume réunit son armée, entre en Septimanie, passe le Rhône, assiége Orange, et l'enlève au roi Maure Théobald. Après ces faciles commencements, il eut longtemps à lutter pour la conservation de cette ville, mais il resta vainqueur en toute occasion. Pour récompense, il obtint la propriété de sa conquête. Il continua la guerre contre les Sarrasins, et les écrasa en diverses rencontres, de façon à leur enlever l'espoir de jamais s'établir à nouveau dans le pays. Il faudrait un gros volume pour écrire tous ses exploits (1).

Tel est en substance le récit des actes du Saint.

Le peuple a conservé le vivant souvenir de ces combats livrés par Guillaume pour la délivrance du Comtat. On raconte, entre autres, qu'ayant réussi à acculer les Sarrasins dans une gorge, qui porte le nom de Combe de Naud, au pied du village de Saumanes, près de la fontaine de Vaucluse,

(1) *Acta S. S.* 28 maii.

il les écrasa sous des blocs de rocher. Avant la bataille, sa mère avait fait vœu de porter une corbeille d'oranges à une chapelle de la Sainte-Vierge, bâtie au VI[e] siècle, et qui serait, dit-on, l'église de Saumanes. Après la victoire, elle accomplit sa promesse, dans une procession à laquelle assista Guillaume avec ses guerriers.

Cette légende était connue de Pétrarque, et elle est indiquée par lui dans ses poésies latines :

« *Hœc matrona fuit, hostis quœ lœta remoti,*
« *Vimineis calathis templo aurea poma sacravit* ».

Elle a été recueillie également au commencement de ce siècle, par l'abbé Costaing de Pusignan, dans son petit volume « *La Muse de Pétrarque dans les collines de Vaucluse* ». D'ailleurs la procession commémorative et l'offrande des oranges se sont perpétuées jusqu'à la Révolution Française, bien qu'avec quelques interruptions, causées par les guerres de religion qui ont ensanglanté cette contrée.

Ce n'est pas tout.

La lettre de Michel de Moresio, que nous avons citée déjà, fait participer Guillaume à la bataille, que l'on suppose livrée par Charlemagne à Montmajour.

Enfin une chanson de Gestes (1), composée au XIII[e] siècle ou à la fin du XII[e], prend Guillaume au Court-Nez déjà Marquis d'Orange, et nous le montre livrant une bataille gigantesque aux Sarrasins, dans les Aliscamps. Après des prodiges de valeur, Guillaume est vaincu ; son neveu Vivien est tué, et tous ses ducs sont massacrés ou faits prisonniers. Guillaume s'enfuit vers Orange ; mais la contrée est pleine de Sarrasins. Il erre nuit et jour, se battant à toute heure ; enfin harassé de fatigue, serré de près, il arrive aux portes de la ville, et demande au gardien de lui ouvrir. Celui-ci, trompé par le cheval arabe que monte le Comte après l'avoir pris aux ennemis, hésite et va avertir la Comtesse Guibors. Guibors feint de ne pas reconnaître son mari. « Ce n'est pas Guillaume, dit-« elle, qui fuirait aiusi, et laisserait les Sarrasins « traîner prisonniers les chrétiens jusque sous les « murs de sa ville ». D'ailleurs elle est seule avec des femmes, tous les hommes sont au combat ; elle n'ouvre pas. A ces reproches le Comte sent se réveiller sa valeur. Il fond sur les Sarrasins, fait un massacre épouvantable, et revient traînant de longues files de prisonniers. Alors Guibors le reconnait et lui ouvre les portes. Mais les Sarrasins

(1) *Aliscans*, publiée par M. Guessard.

entourent Orange, et jurent de l'assiéger un an durant. Le Comte, sur le conseil de sa femme, part pour la France ; il va à Laon, à la cour du roi Louis, car Charlemagne est mort ; il obtient une armée, et arrive assez à temps pour dégager Orange, que les femmes commandées par Guibors défendent le casque en tête. Cependant les Sarrasins se concentrent aux Aliscamps : les chrétiens vont les y chercher, et les exterminent grâce aux exploits inouis de Renoart.

Telle est la légende de Guillaume au Court-Nez. Voyons maintenant le récit de l'histoire. Elle ne laisse rien subsister de cette brillante épopée.

Haccham (1), qui monta sur le trône de Cordoue vers 788, voulant réparer les pertes des Sarrasins en Septimanie, envoya dans cette province son général Abdelmelec, avec une armée considérable. Ce général vint à Narbonne, brûla le faubourg, fit beaucoup de prisonniers et de butin, puis s'avança dans la direction de Carcassonne.

C'est là l'invasion racontée par les actes de S. Guillaume, avec cette différence que les Sarrasins ne paraissent pas avoir passé le Rhône, et s'être emparés d'Orange.

Continuons la lecture de la *Chronique de Mois-*

(1) *Chr. de Moissac.*

sac. Guillaume au Court-Nez, qui commandait à Toulouse (1) pour Louis le Débonnaire, à qui son père avait donné à sa naissance le royaume d'Aquitaine, vint au devant des Sarrasins, et les rencontra sur la rivière d'Orbieu. Guillaume fut battu, mais après un combat tellement acharné, que les Sarrasins s'arrêtèrent dans leur marche, et rentrérent en Espagne.

Cet événement eut lieu en 793, au témoignage de la chronique de Moissac et des annales de Fulde. Rodrigue de Tolède le retarde d'une année, le mettant à l'an de l'hégire 178, qui commença le 7 avril 794.

Si les Maures, en rentrant en Espagne, avaient laissé une portion de leurs forces à Orange et dans le Comtat-Venaissin, et si Guillaume, prenant la revanche de son héroïque défaite, les avait battus et chassés après de longs combats, peut-on supposer que les Annales eussent négligé des faits si intéressants, et si à l'honneur d'un des hommes les plus considérables de ce temps?

Comment donc expliquer les actes de S. Guillaume, et ce qu'ils racontent de la conquête d'Orange sur les Sarrasins? A cette difficulté il ne peut y avoir qu'une solution. Quand ces actes fu-

(1) Depuis 790.

rent composés, au XIe siècle, les Comtes d'Orange, alors régnants, se disaient les descendants de Guillaume au Court-Nez ; il parut naturel, conformément aux usages de cette époque, qu'ils tinssent leurs droits de la conquête, et que cette ville eut été inféodée à Guillaume parce qu'elle avait été enlevée par lui aux ennemis. On n'avait pas oublié qu'Orange avait été occupé par les Sarrasins ; d'autre part Guillaume était fameux par ses exploits contre les Infidèles, qu'il combattit sur la rivière d'Orbieu et en Espagne ; il n'en fallut pas davantage, et l'on confondit encore une fois Charles-Martel avec Charlemagne, les ducs du Maire du palais, avec les paladins du grand Empereur ; et c'est ainsi que furent attribuées à Guillaume au Court-Nez la délivrance d'Orange et les batailles livrées dans le Comtat, tandis qu'il fallait en faire honneur à l'armée que commandait Childebrand en 737, quand, précédant Charles-Martel, il refoula sur Avignon les Sarrasins, qui après s'être emparés de cette ville, avaient répandu leurs ravages tout à l'entour, comme nous l'avons vu au chapitre précédent.

Cette confusion étonnera moins encore, si l'on réfléchit que quarante années au plus séparent les deux époques, et que les actes ont été écrits deux cents ans plus tard.

On croit, il est vrai, que l'auteur anonyme, quand il écrivit, avait sous les yeux des vies anciennes du saint comte de Toulouse, entre autres ce que dit de lui Ardo, disciple de saint Benoît d'Aniane, qui avait pu connaître Guillaume. Mais il est à remarquer qu'Ardo ne parle pas des campagnes militaires de Guillaume. Ce récit a été ajouté au XIe siècle seulement.

Quant au roman d'*Aliscans,* il est inutile de le discuter; les trouvères ont les allures trop libres pour que leurs récits fassent foi en histoire. Celui-ci est allé jusqu'à placer l'action de son poème sous le règne de Louis le Débonnaire, après la mort de Charlemagne. Or Guillaume au Court-Nez mourut religieux de Gellone, un an ou deux avant l'Empereur. Mais au point de vue littéraire, son œuvre a un réel mérite ; la mort de Vivien est un morceau émouvant; et l'épisode de Guibors, refusant de reconnaître son mari fugitif, et aussitôt s'attendrissant, et s'effrayant des nouveaux dangers auxquels elle l'expose, a la grandeur des plus belles conceptions poétiques. Tout le monde connait le parti que notre Poète provençal a su tirer de cette situation, et les beaux vers par lesquels dans *Calendaù,* il a popularisé l'héroïsme de la marquise d'Orange et le noble désespoir de Guillaume au Court-Nez.

Il faut donc effacer des fastes Caroliens les campagnes contre les Sarrasins de Provence. Pourtant ce n'est pas à dire que Charlemagne n'ait rencontré les Infidèles que dans les Pyrénées et sur les bords de l'Ebre ; il les combattit sur mer plusieurs fois, et les vainquit dans les eaux de la Sardaigne et de la Corse.

Les Annales de Fulde nous disent qu'en 798, les Maures commencèrent le long des côtes une série de descentes, remplaçant la grande guerre par des expéditions de forbans. Charlemagne mit alors tout le littoral en état de défense, et, au dire d'Eginhard (1), il réussit par de sages précautions à tenir les pirates en respect. Cependant la ville de Centumcellæ, en Etrurie, (aujourd'hui Civita-Vecchia) fut surprise et pillée. Le Moine d'Angoulême raconte que de Centumcellæ les pillards vinrent en Provence, où ils mirent tout à feu et à sang, et il place cet événement à l'année 813. Ils firent tous ces dégâts, dit-il, pour venger la défaite que leur avait infligée, devant Majorque, la flotte du Comte Ermangaire d'Ampurias.

C'est sans doute à cette époque qu'il faut mettre la destruction de Nice, que Bouche, d'après Duchêne, suppose avoir eu lieu l'année précédente,

(1) *Vita Caroli M.* cap. 17.

812. Durante (1) dit aussi que Nice, qui avait été relevé de ses ruines en 777, fut renversée une seconde fois après la bataille de Roncevaux, livrée en 778, et la déroute de Guillaume au Court-Nez, en 793.

A ces timides tentatives se bornèrent les agressions des Sarrasins sur les côtes de Provence, pendant la vie de Charlemagne ; mais les choses changèrent de face après sa mort, arrivée le 28 janvier 814. Les pirates arabes devinrent plus hardis et multiplièrent leurs courses.

La ville de Marseille, par sa richesse, devait tenter ces intrépides corsaires ; ils ne tardèrent pas à l'attaquer.

Une vague tradition, recueillie par M. Des Michels, dans son *Histoire du Moyen-Age*, et par les auteurs de la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, raconte que les Maures débarquèrent un peu au nord de la ville, au lieu nommé aujourd'hui Séon ; mais que traqués vigoureusement par la population, et voulant regagner leurs vaisseaux, ils se précipitèrent dans la mer, du haut de la falaise qui porte le nom de Saut-de-Maroc.

D'après les *Annales de S. Bertin*, chronique importante et sûre, les choses se seraient passées

(1) *Hist. de Nice.*

tout différemment. Les arabes auraient, en 838, pillé la ville, détruit les monastères, et enlevé beaucoup de prisonniers et de butin.

« *DCCCXXXVIII*.... *Interim Saracenorum* « *piraticæ classes Massiliam Provinciæ irruentes*, « *abductis sanctimonialibus*, *quarum illic non mo-* « *dica congregatio degebat, omnibus, et cunctis* « *masculini sexûs clericis et laïcis*, *vastatâque* « *urbe, thesauros quoque ecclesiarum Christi secum* « *universaliter asportarunt*. »

Les *Annales de S. Bertin* sont le guide le plus sûr que nous puissions suivre, dans les événements de cette période. Nous nous bornerons le plus souvent à les citer sans commentaire, n'ayant que bien peu à ajouter à leur texte malheureusement trop bref.

« DCCCXLII. Les pirates maures, venus à Arles « par le Rhône, pillent tout de tous côtés, et s'en « retournent avec leurs navires chargés de dé- « pouilles. »

L'archevêque Nothon occupait alors le siége d'Arles.

« DCCCXLIX. Les Maures et Sarrasins pillent « la ville de Luna en Italie, sans résistance, et « dévastent tout le littoral jusqu'en Provence. »

« DCCCL. Les Maures dévastent tout jusqu'à « Arles, sans résistance. Mais comme ils s'en re-

« tournaient, rejetés sur la côte par les vents con-
« traires, ils sont massacrés. »

Cette guerre de surprises était favorable à ces avides pillards, qui chargeaient leurs navires de butin, et reprenaient le large, avant que les populations, revenues de leur stupeur, pussent se réunir et prendre les armes. Nous voyons ici comment, la tempête les ayant rejetés aux bouches du Rhône, ils payèrent leurs déprédations de leur vie.

Quelques historiens (1) ont fait honneur de cette victoire à Gérard de Roussillon, que l'empereur Lothaire avait fait gouverneur de Provence, depuis 845. C'est là une opinion plausible, mais qui ne s'appuie sur le témoignage d'aucun document ancien.

Ne sont-ce pas ces pirates de 850 qui renversèrent, à Arles, le tombeau de Saint Césaire? On est autorisé à le croire, d'après l'inscription gravée sur le marbre de ce monument, lors de sa reconstruction, où il est dit que les profanateurs furent engloutis par la mer :

Cernitur hic pario renovatum marmore tegmen
Patri Cœsario Pontificique sacro,
Quod scelerata cohors rabie destruxit acerbâ.

(1) Lalauzière, p. 96.

Hanc virtute Dei sorbuit unda maris.
Præsule Rostagno hâc Arelate sede locato,
Cernuus id Paulus strenue compsit opus.
Etc., ... (1)

Baronius (2) a placé la violation du tombeau du grand évêque à l'année 732. Les annales des Francs, dit-il, nous racontent que Charles-Martel écrasa les Sarrasins en 731 et 732 ; les Infidèles, fuyant devant son armée, cherchèrent leur refuge sur la flotte qui les avait amenés d'Espagne, mais une tempête les engloutit.

Que les Arabes soient venus à Arles en 732, c'est chose à peu près certaine (3). Mais ils n'eurent à souffrir aucune tempête, et loin d'avoir été battus sous les murs de cette ville, ils étendirent leurs ravages dans toute la vallée du Rhône. Quand Charles-Martel les eut vaincus, au mois d'octobre, entre Tours et Poitiers, ils repassèrent les Pyrénées, sans être trop vivement poursuivis ; si une partie se rembarqua et fit naufrage, l'histoire ne nous en a pas gardé le souvenir.

Il n'est donc pas probable que l'inscription de Saint Césaire se rapporte à l'année 732.

(1) Mabillon. *Ann. Bened.* t. I.
(2) *Ann. Eccl.* t. IX.
(3) Adon. — Rodrigue de Tolède.

Cependant cette opinion a été, après Baronius, celle de Barral et de Saxi (1). Adoptant une version erronée de l'inscription, d'après laquelle on lisait :

Præsul et in stagno Arelatis sede locato,
Geminus id Paulus strenue compsit opus.

Saxi a supposé l'existence d'un archevêque nommé Geminus Paulus, qu'il a placé arbitrairement vers 735, entre Protasius et Georges, et lui a attribué la restauration du tombeau de Saint Césaire.

La série des archevêques est si incertaine à cette époque, que les auteurs du *Gallia Christiana* ont préféré ne pas la donner, et ne citent d'autre nom, de 684 à 769, que celui de Saint Polycarpe. Les Dyptiques de Mabillon (2), monument respectable, sont beaucoup plus complets ; mais entre Protasius et Georges ils nomment Imnodus et non Geminus.

La supposition de Saxi est donc toute gratuite, et elle devient inutile si on admet l'inscription de Saint Césaire, telle que Mabillon l'a rétablie d'après un vieux manuscrit arlésien. La restauration du tombeau est due à un certain Paulus, homme dis–

(1) Saxi, p. 159. — Barral, p. 276.
(2) *Analect.*, p. 220.

tingué, sous l'épiscopat de l'archevêque Rostaing. Le manuscrit donne la date de 878, et en effet Rostaing a siégé entre 871 et 913.

Cette opinion, admise aujourd'hui par tout le monde, permet de placer, comme nous le faisons, la violation du tombeau et le naufrage des profanateurs à l'année 850, époque à laquelle les chroniques nous apprennent que les Sarrasins furent rejetés par la tempête sur le rivage, et portèrent la peine de leurs crimes.

Ce n'était pas assez des Sarrasins pour ravager et ruiner la Provence ; voici venir les Normands. Ils s'établirent en Camargue, en 858, s'il faut croire un vieux Bréviaire manuscrit de l'Eglise de Nîmes, en 859, d'après les *Annales de Saint-Bertin*, dignes de plus de confiance :

« DCCCLIX. Les pirates Danois, naviguant « entre l'Espagne et l'Afrique par un long détour, « entrent dans le Rhône, et après avoir ravagé « plusieurs villes et monastères, s'établissent dans « l'île de Camargue. »

« DCCCLX. Les Danois, qui s'étaient établis « dans le Rhône, étendent leur ravages jusqu'à « Valence. De là, après avoir tout pillé, ils re- « tournent à l'île où ils s'étaient établis..... Les « Danois, qui étaient sur le Rhône, gagnent « l'Italie et prennent Pise et d'autres villes. »

La *Chronique des Gestes des Normands* dit les mêmes choses, dans les mêmes termes et aux mêmes dates.

Quelles sont ces villes que le chroniqueur assure avoir été saccagées par les Barbares du Nord, dans la première année de leur apparition? On raconte qu'ils vinrent aux Martigues et même à Marseille, où, d'après Ruffi, ils auraient détruit l'abbaye de Saint-Victor (1). Tout cela est un peu gratuit, et nous ne nous y arrêterons pas.

Nous accepterons plus volontiers ce qu'ont dit quelques auteurs, que les Normands quittèrent la vallée du Rhône et la Provence, par crainte des armements de Gérard de Roussillon (2). Ce serait même après avoir chassé les Normands et les Sarrasins, que Gérard, pour prix de ses services, aurait demandé aux Marseillais le corps de Saint Lazare, qu'ils avaient caché depuis quelques années déjà, pour le soustraire aux profanations des Infidèles. Les Marseillais n'osèrent se refuser au désir du libérateur de la Provence; d'autant plus qu'il faisait valoir à leurs yeux l'avantage de mettre pour toujours les saintes reliques à l'abri de toute insulte (3). Seulement la tradition raconte

(1) Ruffi, t. II, p. 118.
(2) Lalauzière, p. 97.
(3) Faillon, t. I, p. 729.

que deux prêtres, craignant qu'elles ne revinssent jamais de Bourgogne, enlevèrent la tête du saint Evêque et y substituèrent celle d'un autre saint. Le corps de Saint Lazare est aujourd'hui encore conservé à Autun, et sa tête est vénérée à Marseille (1). Cette relation est appuyée par quelques mots du Martyrologe et du Ménologe d'Autun.

Quelques années après le départ des Normands, les Arabes firent de nouveau irruption. Leurs flottes abordaient le plus souvent dans l'île de Camargue, soit parce qu'ils avaient toute facilité de débarquer en ce lieu presque désert, soit parce que le Rhône leur offrait un chemin sûr pour pénétrer au cœur de la Provence. Ils semblent même y avoir possédé un établissement solide et de durée ; les annales de Saint-Bertin nous disent : « *Camaria.... in quâ portum Saraceni habere solebant.* »

Le long séjour qu'ils firent dans le delta du Rhône, explique l'abandon du culte traditionnel des saintes Maries Jacobé et Salomé, et l'oubli dans lequel étaient tombées les reliques de ces premières apôtres de la Provence. Les corps des deux saintes femmes, disciples de N. S. J. C., étaient ensevelis à côté de l'oratoire qu'elles

(1) Ibid., p. 730.

avaient élevé en ce lieu, à leur débarquement. Les chrétiens ayant fui à l'approche des Infidèles, le souvenir s'en perdit presque entièrement, et l'élévation des saintes reliques ne fut faite que bien des siècles plus tard, sous le règne du bon roi René.

On rapporte aussi au séjour des Sarrasins dans la Camargue, l'origine de la race de chevaux propre aux steppes de ce désert. Millin les considère, d'après l'opinion commune, comme une dégénérescence des chevaux arabes amenés par les envahisseurs (1).

Les courses des pirates se renouvelaient périodiquement. En 869, nous les voyons remonter le Rhône, et, débarquant à l'improviste, se saisir de l'archevêque Rotland, qui siégeait alors sur le trône pontifical d'Arles.

Empruntons cette lamentable histoire aux *Annales de Saint-Bertin* :

L'archevêque Rotland avait acquis, à prix d'argent, de l'empereur Louis II, fils de Lothaire, et de son épouse Engelberge, l'abbaye de Saint-Césaire, dont les biens étaient situés, pour la plupart, dans l'île de Camargue. Cette abbaye était celle que Saint Césaire avait fondée au commencement du VIe siècle, pour sa sœur Césarie. En

(1) Millin, t. IV, p. 5.

mourant il l'avait léguée à ses successeurs, dans la crainte que ses parents ne voulussent mettre la main sur les propriétés dont il l'avait enrichie ; mais il avait interdit formellement aux évêques qui viendraient après lui, de s'immiscer dans les affaires de cette pieuse maison.

Rotland donc, ayant reçu de l'Empereur l'abbaye fondée par son saint prédécesseur, avait entrepris de faire élever dans la Camargue un château, sans doute pour défendre ses nouveaux domaines ; il le construisit à la hâte et en terre seulement : « *Castellum opere tumultuario de solâ terrâ ædificans.* » (1).

Or, tandis qu'il était lui-même sur les lieux, surveillant les travaux, tout-à-coup arrivent les Sarrasins. Au lieu de fuir, l'archevêque s'enferme imprudemment dans sa petite forteresse. Les ennemis débarquent tout auprès, massacrent plus de trois cents de ses hommes, sans doute des ouvriers ; se saisissent de lui, l'enchaînent et le jettent dans leur navire.

Contents de l'heureuse prise qu'ils ont faite, les pirates cherchent aussitôt à en tirer parti, et offrent de rendre l'évêque moyennant 150 livres d'argent, 150 manteaux, 150 épées, 150 esclaves

(1) *Ann. de Saint-Bertin.*

et autres choses encore. Mais, pendant que l'on négociait, Rotland mourut à bord de leur vaisseau, le 13 avant les calendes d'octobre, c'est-à-dire le lundi 19 septembre. Les Sarrasins n'eurent garde de divulguer sa mort. Au contraire, ils pressent le paiement de la rançon, disant avoir hâte de quitter le pays. Quand ils eurent reçu tout ce qu'ils avaient exigé, ils descendirent l'archevêque assis dans une chaise, revêtu de ses habits sacerdotaux, avec lesquels il avait été pris, et le déposèrent à terre, en l'entourant d'hommages. Ses diocésains accourent pour le féliciter et ne trouvent qu'un cadavre. Pendant qu'ils remplissent l'air de leurs cris de douleur, les Sarrasins lèvent l'ancre et s'enfuient.

Le corps fut porté à Arles, au milieu des larmes de tous, et enseveli dans le tombeau qu'il s'était préparé, le 10 avant les calendes d'octobre, jeudi 22 septembre 869. Le peuple le considéra comme martyr et lui décerna le titre de Saint.

Pendant le IXe siècle, Arles fut donc le plus souvent l'objectif des Sarrasins. C'est sans doute à cette époque, que les habitants de cette ville firent des Arènes romaines une citadelle, en fermant les arcades extérieures, et en élevant sur les gradins ces immenses tours que l'on voit encore aujour-

d'hui (1). Les arènes de Nîmes avaient déjà subi pareille transformation, et Rodrigue de Tolède les appelle : « *Præsidium Arenarum.* »

Ces courses des Sarrasins, qui ruinaient la Provence, n'étaient cependant que passagères; ils n'occupaient pas le pays. La preuve en est qu'en 878, le pape Jean VIII put débarquer librement à Arles, où il fut reçu par le duc Boson qui l'accompagna jusqu'à Troyes (2). Jusqu'ici même, les pirates n'avaient porté la dévastation que sur le littoral; les villes d'Arles, Nice et Marseille avaient eu, seules, à souffrir de leurs expéditions trop souvent répétées.

Nous verrons, au chapitre suivant, comment le hasard donna à cette guerre une extension inattendue, et livra aux Infidèles la Provence tout entière, le Dauphiné et la Suisse.

(1) Millin, t. 3.
(2) *Patrologie*, t. 126. — *Art de vérifier les dates.*

CHAPITRE TROISIÈME

Les Sarrasins du Fraxinet s'emparent de la Provence

En 879, le concile de Mantale détacha la Provence et la Bourgogne Cisjurane de la couronne de France, et reconnut pour roi le comte Boson, beau-frère de l'empereur Charles-le-Chauve.

Le nouveau royaume ne compta guère de jours heureux. Fondé par une usurpation, il eut d'abord à lutter contre les fils de Louis-le-Bègue, Louis et Carloman ; puis les successeurs de Boson l'engagèrent en Italie dans des guerres qui devaient amener sa dissolution.

Ces folles expéditions ne furent pas sans gloire ; mais pendant que ses princes guerroyaient au loin, la Provence fut abandonnée à un ennemi implacable, qu'elle connaissait depuis trop longtemps déjà. Les Sarrasins l'occupèrent pendant de longues années ; ils la foulèrent aux pieds, et épuisèrent par de cruels pillages son sang et sa richesse. Ses villes furent détruites, ses campagnes furent

ravagées, et ses habitants exterminés ; ce beau pays devint un horrible désert, que les loups et les animaux sauvages parcouraient en tous sens.

Elle avait été autrefois traversée par les armées romaines ; les Visigoths l'avaient conquise ; les Francs et les Ostrogoths s'étaient disputé la possession de ses dépouilles ; jamais elle n'avait souffert ce qu'elle souffrit alors de la main des Infidèles.

Ces nouveaux Barbares avaient pris pied sur la côte, dans le golfe Grimaud, et ils avaient établi leur repaire sur les montagnes, dans une position inexpugnable connue sous le nom de Fraxinet.

Nous trouvons dans un historien contemporain, Liutprand, (1) la description de cette forteresse, d'où ils étendirent leur domination jusque dans les plus hautes vallées des Alpes.

« Le Fraxinet, dit-il, est situé aux confins des « Italiens et des Provençaux ;..... d'un côté il « est baigné par la mer, des autres côtés une forêt « épineuse et profonde l'entoure. Si quelqu'un « pénètre dans cette forêt, perdu dans un laby-« rinthe de sentiers, percé par les épines, il ne « peut ni avancer ni reculer sans de grands « efforts ».

Après cette courte description, Liutprand nous

(1) *Antapodosis*.

raconte par quel hasard les Musulmans se rendirent maîtres de cette position importante.

« Vingt Sarrasins, partis d'Espagne sur une « petite barque, furent malgré eux jetés par le « vent sur ce rivage. Ils sortirent pendant la nuit « de leur bateau, pénétrèrent dans le hameau voi- « sin, massacrèrent les habitants, puis s'enfoncè- « rent dans les monts Maures, qui dominent le « lieu de leur débarquement, et s'y fortifièrent « contre les populations d'alentour. Utilisant la « profondeur et l'épaisseur du bois, ils rendi- « rent l'accès de leur retraite impossible, par tout « autre chemin qu'un sentier très-étroit. Con- « fiants dans la force de la position, ils commen- « cèrent alors à courir le pays. En même temps « ils envoyèrent en Espagne des messagers, pour « apprendre à leurs compatriotes les avantages du « poste qu'ils occupaient, et assurer que la con- « quête des provinces voisines était facile et sans « danger. Cent hommes seulement répondirent « d'abord à leur appel.

« Cependant les Provençaux, leurs plus proches « voisins, en guerre les uns contre les autres, se « pillaient, se massacraient mutuellement, se fai- « sant tout le mal qu'ils pouvaient imaginer. Les « plus faibles, pour venger leurs défaites, appelè- « rent à leur secours les Sarrasins, et devenus les

« plus forts, non contents d'abattre leurs ennemis,
« prirent plaisir à ravager leurs terres.

« Et il arriva que les Sarrasins, impuissants par « eux-mêmes, écrasèrent un parti en soutenant « l'autre ; et attirant sans cesse de nouveaux ren- « forts d'Espagne, ils furent bientôt en mesure « d'attaquer ceux dont ils s'étaient d'abord faits « les alliés. Alors, sans contrainte, ils massacrent « et renversent tout ; et les pays plus éloignés « commencent à prendre l'épouvante ».

Tels sont, d'après Liutprand, qui écrivait vers l'an 958, les commencements de la domination Sarrasine en Provence.

On a discuté longtemps sur l'emplacement qu'il faut attribuer à cette formidable citadelle du Fraxinet ; et l'hésitation venait de ce que d'autres auteurs semblent la mettre près de Nice, là où s'élève aujourd'hui la petite cité de Villefranche.

Les Sarrasins ont eu en effet une forteresse en cet endroit, comme nous le verrons plus tard ; et cette forteresse, ainsi que plusieurs autres d'ailleurs, portait le nom de Fraxinet. Mais, ce nom, elle l'avait emprunté au premier Fraxinet où débarquèrent les vingt pirates venus d'Espagne, et que tous les auteurs s'accordent aujourd'hui à mettre en Provence, sur le golfe Grimaud, près du village de la Garde-Freynet.

Liutprand ne permet aucun doute, en disant qu'après avoir renversé le hameau voisin du rivage, ils pénétrèrent dans les monts Maures et s'y fortifièrent au milieu des bois. Or ces monts Maures, qui doivent leur nom au séjour qu'y firent les bandes de Mauronte en 739, bordent la côte, d'Hyères à la rivière d'Argens.

On y voit encore, dit Millin, (1) quelques restes de leur établissement, un fossé large et profond, et une grande citerne creusée dans le roc. Un escalier, aussi taillé dans la montagne, conduisait dans l'enceinte de la forteresse.

Aucun auteur ne nous a conservé la date de la prise du Fraxinet par les Sarrasins. Liutprand fait suivre le récit, que nous venons de traduire, de ces mots :

« *Hâc tempestate, Leo Porphyrogenitus....* (2)
« *Constantinopolitanæ civitatis regebat imperium.*
« *Simeon... Bulgariis præerat... Per idem tem-*
« *pus Arnulfus rex...., defuncto Karolo præno-*
« *mine Calvo, Bagoariis, Suevis, Francis, Teuto-*
« *nicis, Lotharingis, audacibusque principabatur*
« *Saxonibus.. Berengarius et Wido imperatores*

(1) *Voyage dans les départements du midi de la France.* T. 2. p. 465.

(2) Il veut dire Léon le Philosophe ; il n'y a jamais eu de Léon Porphyrogénète sur le trône de Constantinople.

« *ob regnum Italicum conflictabantur. Formosus... papa habebatur* ». (1)

Or, l'empereur d'Orient, Léon, régna du 1 mars 886 au 11 mai 911 ; Siméon, roi des Bulgares, de 889 environ au 27 mai 927 ; Arnoul du 11 novembre 887 à 899. Bérenger et Guy se disputèrent l'empire de 888 à 894. Enfin le Pape Formose siégea de septembre 891 à 896. (2)

Dans ce synchronisme, le règne de Formose est celui qui resserre le plus la date de l'invasion des Sarrasins en Provence ; et nous devrions placer leur établissement au Fraxinet de 891 à 896, même à 894, qui est la dernière année des luttes de Bérenger et de Guy. Mais Liutprand n'a pas voulu donner la date précise de leur débarquement en Provence ; il entend leurs premiers succès, et ces guerres intestines des Provençaux auxquelles ils prirent part, et qui furent l'occasion de leur fortune. L'année de leur arrivée, il est visible qu'il l'ignore.

D'autre part, au concile de Valence, assemblé en 890, pour le couronnement de Louis, fils de Boson, l'archevêque Bernoin, de Vienne, rapporta qu'il venait de Rome où il avait appris au pape

(1) *Antapodosis.*
(2) *Art de vérif. les dates.*

Etienne V les maux sans nombre que les Provençaux souffraient de la part des Sarrasins. (1)

« *Saraceni Provinciam depopulantes, terram in* « *solitudinem redigebant* ».

Les Maures étaient donc en France dès cette date, et depuis quelques années sans doute, puisqu'ils avaient eu le temps de changer tout le pays en un désert.

N'y étaient-ils pas déjà en 879, lorsque Boson s'empara du trône ? C'est peut-être reculer trop loin la fondation du Fraxinet ; remarquons cependant que les Pères du Concile de Mantale, en se plaignant des maux que causent au pays « ceux-là « même qui ont été nourris dans le sein de l'Église, » semblent indiquer qu'il y avait en Provence d'autres ennemis, et que ces ennemis étaient des Infidèles : (2)

« *Per visibiles inimicos, etiam ex his quos ipsa* « *Christi peperit Ecclesia, pessumdari funditùs* « *videbantur* ».

En acceptant cette supposition, les guerres auxquelles se mêlèrent les Sarrasins du Fraxinet, et qui facilitèrent leur établissement, seraient les troubles qu'occasionna l'usurpation de Boson. Si

(1) Bouche T. I, p. 773

(2) Bouche T. I, p. 763.

l'on ne veut pas adopter cette hypothèse un peu gratuite, au moins on devra admettre qu'ils entrèrent en Provence vers l'année 885, ou 886, pour rentrer dans le synchronisme de Liutprand.

Il faudrait pouvoir suivre la marche des Sarrasins, s'élançant du Fraxinet à la conquête de la Provence, passant les Alpes, et descendant jusque dans les fertiles vallées de l'Italie. Mais les monuments de cette époque sont rares ; la Provence n'a pas produit d'annalistes ; et les historiens français ne se sont pas préoccupés des misères d'une nation, qui, par suite du couronnement de Boson et de son fils, leur semblait étrangère. Nous n'avons pour nous guider, au moins pendant les premières années, que quelques faits épars dans diverses chroniques, les assertions souvent peu explicites de chartes plus récentes, de vagues inductions, et enfin les traditions incertaines conservées dans le pays.

Les villages qui bordent le golfe Grimaud et ceux de la vallée de l'Argens eurent les premiers à souffrir du voisinage de la redoutable forteresse. Bon nombre d'entre eux ont conservé le souvenir de la présence des Sarrasins et des ravages commis par eux ; et ces traditions sont acceptables.

Le Revest fut, dit-on, renversé ; sur ses ruines les Infidèles bâtirent un château. (1)

Ramatuelle avait été fortifié pour leur résister. (2)

Gassin fut occupé et détruit. (3)

La Moure leur doit son nom, et garde beaucoup de leurs tombeaux. (4)

La vieille cité d'Heraclea Cacabaria fut rasée ; elle n'a été reconstruite qu'à la fin du XV[e] siècle. Antelmy (5), et après lui Millin (6), croient qu'elle était là où s'élève S. Tropez, bâti en 1497 par les Génois, qui donnèrent à leur colonie le nom d'un saint martyr Toscan, qui avait une église en ce lieu depuis longues années.

La ville de Fréjus était trop rapprochée du Fraxinet pour ne pas attirer bientôt les efforts des conquérants. Ses prêtres, prévoyant le sort qui lui était reservé, et voulant mettre en sûreté les reliques des saints, portèrent à Callas le corps de S. Ausile, évêque de Fréjus, et l'ensevelirent profondément. Ces pieuses dépouilles n'ont été décou-

(1) Girardin. *Description du diocèse de Fréjus* p. 94.
(2) Ibid. p. 103.
(3) Achard. *Descript. de la Provence.*
(4) Girardin p. 125.
(5) *Descriptio Diœces. Foroj.* p. 398.
(6) Millin T. 2. p. 466.

vertes qu'en 1601, sous l'épiscopat de Barthélemy de Camelin. (1)

Ces craintes ne tardèrent pas à être justifiées. Les Sarrasins, dit Antelmy, rasèrent la ville, massacrèrent ses habitants, pillèrent les biens de l'Église, et jetèrent au feu tous les titres ecclésiastiques. (2)

Mais ils occasionnèrent à Fréjus un mal bien plus grand encore, et irréparable. C'est à l'occupation Sarrasine, d'après Millin, (3) qu'il faut attribuer l'ensablement de ce port autrefois si important. Pendant ces longues années de désolation, personne ne lutta contre les atterrissements de l'Argens ; les sables s'avancèrent, et la mer se retira loin de ce lieu qui avait servi de station aux flottes romaines.

Les ruines de cette cité malheureuse restèrent inhabitées tant que les Infidèles furent maîtres du pays ; elles ne furent relevées qu'après la prise du Fraxinet par le comte Guillaume, à la fin du X[e] siècle. A cette époque, Riculfe, évêque de cette Église désolée, pouvait dire en parlant au libérateur de la Provence :

« La ville, dans laquelle est cette Église, a été « détruite par la cruauté des Sarrasins, et réduite

(1) Girardin p. 197.

(2) *De Initiis Eccl. Foroj.* p. 149.

(3) *Voyage dans les dép. du midi de la France.* T. 2. p. 477.

« en solitude; ses habitants ont été massacrés......
« Le nom seul d'Evêché lui est resté ». (1)

Ces derniers mots de Riculfe semblent indiquer que, nonobstant l'anéantissement de la ville, le siége ne fut jamais vacant. Et en effet en 909, l'évêque Benoit souscrivit au concile de Jonquières, dans le diocèse de Maguelone ; et en 946, Guntharus, évêque de Fréjus, était prévôt de l'Église d'Arles, et en cette qualité échangeait avec Teucinde quelques terres appartenant à la prévôté dans l'île de Montmajour. (2)

Si un évêque de Fréjus acceptait la position inférieure de prévôt, c'est évidement parce qu'il n'avait pu prendre possession de son diocèse bouleversé par les Barbares.

La date de la destruction de Fréjus nous est inconnue. Antelmy la place à l'année 915 ; (3) mais il se trompe sûrement. Les Sarrasins ne purent tarder si longtemps d'attaquer une ville, dont les richesses devaient les tenter, et qui d'ailleurs par son voisinage était une menace continuelle pour leur propre établissement. Comment eussent-ils osé s'aventurer dans la Haute-Provence, en laissant à leurs portes une place importante ? Comment

(1) *De Initiis Eccl. Foroj.* p, 26.
(2) *Gall. Christ.* T. I.
(3) *De Initiis Eccl. For.* p. 149.

auraient-ils négligé Fréjus jusqu'en 915, quand en 916 ils emportèrent Embrun, au seuil du Dauphiné, quand, dès 896, ils couvraient de ruines les pays au nord de la Durance, et le diocèse d'Apt ?

Nous pouvons donc mettre, et sans peur de nous tromper, le sac de Fréjus aux dernières années du IX[e] siècle, aux environs de 890, comme l'a fait un historien moderne. (1)

Toute la côte fut bientôt au pouvoir des Sarrasins. Antibes fut pris ; Nice les vit de nouveau dans ses murs ; ils brûlèrent l'abbaye de S.-Pons, et se fortifièrent dans les ruines du monument d'Auguste, à la Turbie. (2)

Ils s'établirent alors dans les Alpes frontières de l'Italie, (3) occupèrent les vallées de la Bevera et de la Roya, les cols d'Ours et de Guggias. Près de Tende, ils exploitèrent des mines ; et dans celle de Valauria, une galerie porte encore le nom de galerie Sarrasine. Enfin ils détruisirent le village d'Olivula, situé là où se trouve aujourd'hui Villefranche, et fondèrent, près du lieu où S. Hospice avait mené la vie de solitaire, une forteresse qui porta aussi le nom de Fraxinet. (4) Ce dernier évé-

(1) *Hist. de Bormes* par Phil. Giraud.
(2) Millin T. 2. p. 508.
(3) Durante. *Chorographie du comté de Nice* p. 136 et 166.
(4) Durante. *Histoire de Nice.*

nement remonte au moins à l'année 891, d'après les *Annales de S. Bertin.*

« DCCCXCI. En Italie, les Sarrasins occupant « le château du Fraxinet commencèrent à ruiner « l'Italie ».

A l'occident du Fraxinet de Provence, ils s'emparèrent de la colonie marseillaise d'Olbia et la rasèrent, au point que l'on ignore aujourd'hui où elle était située ; et c'est par hypothèse qu'on en marque l'emplacement là où se trouve la ville d'Hyères. (1)

Toulon fut saccagé. (2) Tauroentum éprouva le sort d'Olbia ; il ne s'est jamais relevé de ses ruines que le sable et la mer ont envahies. D'après la tradition, ses habitants se seraient retirés dans la montagne, et auraient fondé le village de la Cadière. (3)

Ces féroces conquérants n'épargnaient aucune ville, aucun village ; les positions les plus fortes ne les arrêtaient pas ; bientôt tout le pays au sud du Verdon fut en leur pouvoir.

A Pontevès est une lourde forteresse, que l'on dit avoir été bâtie par eux. (4)

(1) Millin T. 2. p. 465.

(2) Ibid. p. 386.

(3) *Hist. du Prieuré de S. Damien.* p. 4.

(4) Girardin p. 235.

Le vieux château ruiné, qui domine le hameau des Maures, porte encore le nom de « Castéu dei Mourou ». (1)

A Esparron ils détruisirent l'église de Sainte-Marie, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Croix. (2)

La cité épiscopale de Vence tomba aussi entre leurs mains ; les évêques nous sont inconnus de 879 jusqu'aux premières années du XI[e] siècle. (3)

On comprend bien que pour dominer ainsi une vaste contrée, les Sarrasins avaient dû augmenter énormément leurs forces. Les quelques pirates, qui s'étaient établis les premiers au Fraxinet, avaient attiré d'Espagne de nombreux renforts. Toutes les invasions suivantes prirent pied d'abord au golfe Grimaud, et nous ne voyons trace nulle part que les Maures soient entrés en Provence, pendant ce siècle, par un autre point. Tous les historiens de l'époque leur attribuent le ravage de la Provence et de l'Italie.

Liutprand dit en propre termes : (4)

« Les Sarrasins qui habitaient le Fraxinet, après

(1) Achard. *Descript. de la Provence.*
(2) *Cartulaire de S. Victor* ch. 269.
(3) *Gal. Christ* T. 3.
(4) *Antapodosis.*

« la chute des Provençaux, déchiraient certaines « parties de l'Italie ».

Il insiste souvent sur ce fait.

La chronique de la Novalèse dit qu'ils coururent toutes les provinces voisines, la Bourgogne et l'Italie.

Enfin nous les verrons plus tard, quand les populations se soulevèrent contre leur domination, se retirer vers le Fraxinet, qui fut le dernier siége de leur puissance, comme il avait été le premier.

Maîtres du pays qui forme aujourd'hui le département du Var, et ayant épuisé sa richesse, les Sarrasins portèrent leurs ravages plus loin. Ils avaient près d'eux, et vers le couchant, la belle contrée qui s'étend jusqu'au Rhône ; ils ne négligèrent sans doute pas de la parcourir et de la piller ; cependant leurs plus grands efforts semblent d'abord avoir été dirigés vers la région montagneuse des Alpes.

Les défilés et les bois favorisaient la guerre de surprises ; leurs bandes peu nombreuses tombaient à l'improviste sur des villages sans défense ; et peut-être aussi des rivalités de communes, comme le raconte Liutprand, leur permettaient de s'immiscer dans des querelles intestines. Dans le plat pays, au contraire, ils devaient opérer à découvert,

et ils rencontraient des villes importantes, comme Aix et Marseille, capables de résister à des troupes de pillards.

Telles furent sans doute les raisons qui portèrent les Sarrasins à entreprendre la conquête des Alpes, avant que d'occuper toute la région au sud de la Durance.

La chute des évêchés de Glandevès, de Senès et de Riez dut suivre de près celle de Vence. La vacance de ces trois siéges pendant le Xe siècle, ou du moins l'ignorance où nous sommes du nom de leurs évêques, est une preuve de la présence des Sarrasins. (1) A Glandevès, nous ne trouvons le trône épiscopal occupé qu'à partir de 991, et à Senès de 993. Quant à Riez, si en 936 on connait l'évêque Gérald, depuis cette époque il y a interruption jusqu'en 1009.

Après la destruction de Riez, vint le tour de Manosque.

Ce qu'était alors cette ville, il est impossible de le dire. Son origine, son histoire nous sont inconnues. Quelques auteurs veulent qu'elle ait existé dès l'époque Romaine, et croient qu'elle est le *Bormanicum* de Pline. D'autres la reconnaissent dans la *Machaovilla* de Grégoire de Tours. (2) Tout

(1) *Gal. ch.* T. 3.
(2) Bouche T. I p. 238.

ce que nous savons sûrement c'est que, du temps de Charlemagne, il existait au pied des montagnes, près de Volx, les quatre églises de Notre-Dame, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Etienne, et de Saint-Martin, que nous retrouvons aux siècles suivants dans la ville de Manosque. Jean, évêque de Sisteron, les donna à l'abbaye de Volx le VII[e] des Calendes d'avril, Indiction XI, « *Anno XII°*, « *regnante Domno Karolo*, *piissimo ac serenissimo* « *Augusto* (1). »

L'église de Notre-Dame, dont il est fait ici mention, était célèbre par la piété des populations voisines. Le P. Columbi, qui a écrit l'histoire de Manosque, assure que ce sanctuaire était desservi par les Cassianites de Marseille, depuis de longues années, dès le temps de leur fondation au V[e] siècle. Peut-être eût-il été moins affirmatif s'il eût connu la charte que nous venons de rapporter. (2).

Quoi qu'il en soit, et ceci est de tradition constante, les religieux, à l'approche des Infidèles, cachèrent la statue vénérée de leur sainte patronne dans une tombe de marbre, qu'ils enfouirent profondément dans un lieu inconnu de tous, pour la mettre à l'abri des profanations. C'est la même

(1) Arch. de la Préfecture de Nimes. H. 167.
(2) Columbi, *Virgo Romigeria*.

statue qui, retrouvée miraculeusement au milieu des buissons, quand la paix fut rendue à la contrée, est encore aujourd'hui honorée à Manosque, sous le titre de Notre-Dame de Romigier. Son autel est la tombe même dans laquelle elle avait été enfermée.

Quelle que fût alors Manosque, les Sarrasins la prirent et la rasèrent ; ils détruisirent de fond en comble l'église de Notre-Dame, et ne laissèrent debout que la petite chapelle de Saint-Jean-Baptiste. (1).

Ce serait à tort qu'on voudrait reculer de deux cents ans la prise de Manosque, et l'attribuer aux Sarrasins qui entrèrent en Provence du temps de Mauronte. Les historiens de cette époque nous disent que les Infidèles ravagèrent seulement les environs d'Avignon, et ils n'eurent certainement pas le temps de s'aventurer si loin.

La chute de Manosque rendait les Sarrasins maîtres du cours inférieur de la Durance, et de la contrée qui est aujourd'hui l'arrondissement de Forcalquier. Ils s'y répandirent pillant et dévastant. Les couvents surtout souffraient de leur passage. Celui de Lure fut entièrement détruit. Les moines de ce monastère se crurent souvent au

(1) Columbi. *Manuasca* L. 3. § 79.

moment d'être assaillis et prirent la fuite ; la première fois, ils envoyèrent d'abord à Sisteron le corps de saint Donat, et cachèrent dans la terre la statue de la Mère de Dieu, sculptée au VI[e] siècle par ce pieux solitaire. (1).

Ces fréquentes alertes prouvent combien les expéditions des Sarrasins étaient multipliées. La marche des Barbares à cette époque n'était pas, comme au VIII[e] siècle, une invasion que rien n'arrêtait ; mais consistait en courses promptes et courtes, souvent répétées, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Des bandes plus ou moins nombreuses parcouraient le pays, pillant les campagnes que personne ne défendait ; elles se montraient plusieurs fois dans une contrée avant de frapper un coup décisif; et n'attaquaient les villes qu'après avoir fait le vide autour d'elles.

En 896, ils étaient arrivés à Apt, et depuis quelque temps déjà. Le roi de Provence, Louis l'Aveugle, faisant donation, à cette date, de la terre de Saint-Martin à l'Eglise d'Apt, s'exprime ainsi :

« ... *ut sedem Aptensis Ecclesiæ variis casibus*
« *tam paganorum quam nequam Christianorum*
« *adnihilatam, quantulumcumque obtemperaremus*
« *et consolaremur.* » (2).

(1) *Hist. de Sisteron*, par M. De Laplane.

(2) *Ex cartulario Apt.*, S. Anne d'Apt, par l'Abbé P. Terris.

Les Sarrasins étaient donc revenus devant cette ville que leurs prédécesseurs de 737 avaient si durement traitée ; mais le fait même de la donation concédée à l'Evêque par Louis Boson prouve que s'ils avaient pu ruiner le pays, ils n'étaient pas en force pour renverser la ville, et peut-être même n'y étaient-ils pas entrés.

Vers la Haute-Provence, les Maures prirent Sisteron. Le Gallia Christiana met cet événement sous l'épiscopat d'Eustorgius (1) ; le P. Columbi le retarde jusqu'à son successeur Arnulfe, qui siégeait en 911. (2).

Ainsi de proche en proche, ils arrivèrent à Embrun, dont ils s'emparèrent en l'an 916, sous l'épiscopat de S. Benoit (3).

Voici comment se serait passé cet événement, d'après l'Histoire ecclésiastique d'Embrun, et d'après Monseigneur Depéry. (4).

Les Sarrasins, maîtres du Piémont, commirent d'affreux ravages à Turin et à Suse. De Suse, ils pénétrèrent dans la Savoie, sans doute par le

(1) *Gal. Ch.* T. I.

(2) *Episc. Sister.* p. 110.

(3) *Gal. Ch.* T. 3.

(4) *Histoire d'Embrun,* par Albert. — *Histoire hagiographique du Diocèse de Gap.* — *Essai historique sur Embrun,* par Sauret.

Mont-Cenis, et s'avancèrent dans la direction de Saint-Jean-de-Maurienne. L'évêque de cette ville, S. Odilard, prit la fuite avec une grande partie de son troupeau, et vint chercher un asile dans la ville archiépiscopale d'Embrun, où il fut reçu par l'évêque S. Benoit. Les ennemis ravagèrent la Savoie, puis descendirent sur Briançon, dont ils ne purent s'emparer, et parurent enfin sous les murs d'Embrun.

Les habitants repoussèrent les premiers efforts des assaillants ; mais des traîtres ayant ouvert une des portes de la ville, les Infidèles se précipitèrent dans l'intérieur, massacrèrent les deux évêques, les habitants et les réfugiés de la Maurienne.

La porte livrée par trahison a gardé depuis le nom de « porte Sarrasine ».

Les environs d'Embrun furent dévastés ; comme toujours, les couvents excitèrent la cruauté des envahisseurs, et les religieuses du monastère des Salettes furent martyrisées (1).

Le Gallia Christiana raconte plus brièvement le meurtre de S. Benoit, de S. Odilard et de leurs diocésains, s'accordant d'ailleurs avec les historiens pour le placer à la date de 916.

Pourtant ce récit ne peut être accepté tout

(1) Le P. Fournier.

entier. Que les Sarrasins aient pris Embrun, la chose est sûre ; mais qu'ils y soient venus par le Piémont et la Savoie, après avoir ravagé Suse et Turin, voilà qui ne paraît pas vrai.

Au commencement du X[e] siècle, les Infidèles attaquèrent l'Italie de deux côtés à la fois. La première année du règne de l'Empereur grec Romain I, c'est à dire en 919, ils vinrent d'Afrique et occupèrent Bénévent, la Calabre, et l'Apulie (1). Ils firent aussi une descente dans la Rivière de Gênes, mais vers 935 seulement, et ne poussèrent pas leurs ravages dans l'intérieur (2).

Evidemment on ne peut attribuer à ces Carthaginois, comme les appelle Liutprand, le sac d'Embrun et le martyre de son évêque ; ils n'avaient pas encore mis le pied en Italie à la date de 916.

Les Sarrasins du Fraxinet y pénétrèrent plus tôt. La chronique de la Novalèse nous apprend qu'ils ruinèrent cette abbaye en 906 ; et celle de Saint-Dalmas de Pedone raconte qu'ils passèrent alors les Alpes avec deux armées, l'une qui par le col de Tende se porta sur le monastère et le détruisit, l'autre qui par un chemin différent atteignit *Cluxa* (3). Là les deux colonnes s'étant réunies

(1) Liutp. *Antapodosis,* Lib. 2, § 44 et 45.
(2) *Antap.* L. 4, § 5.
(3) *Patriæ monum.* I vol. des chartes, p. 553.

attaquèrent le Comté de *Bredulum*, entre la Stura et le Tanaro, à l'ouest de Saint-Dalmas. Mais il est certain qu'elles ne marchèrent pas alors sur Turin, puisque les moines de la Novalèse trouvèrent un asile dans cette ville.

En 919, les Sarrasins passèrent encore les Alpes, et vinrent à Acqui, ville située sur la Bormida, un des affluents du Pô (1).

Cette date est déjà postérieure à la prise d'Embrun. D'ailleurs Liutprand, qui raconte cette nouvelle invasion, ne dit pas qu'ils aient fait la conquête du Piémont, et son silence est une raison très-suffisante de penser qu'il n'en fut rien. D'ailleurs les religieux fugitifs de l'abbaye de la Novalèse étaient encore tranquilles à Turin, à la date de 929 (2).

On ne voit donc nulle part que les Sarrasins se soient avancés par ce chemin jusqu'à Turin et Suse, et soient entrés par là dans la Maurienne.

Mais ce qu'ils n'ont pas fait, d'autres Barbares ont pu le faire. Les Hongrois, à cette époque, ont parcouru ces montagnes dans tous les sens, et les dévastations commises par eux ne furent pas moindres que celles des Arabes. On peut leur attri-

(1) *Antap.* L. 2, § 43.
(2) *Patriæ monum.* T. I, ch. 81.

buer, sans injustice, et la prise de Suse et celle de Saint-Jean-de-Maurienne.

Quant au sac d'Embrun, il est bien certainement le fait des Sarrasins, qui, arrivant de la Provence, surprirent dans cette ville les populations Savoisiennes qui s'y étaient réfugiées. On lit en effet dans une concession de priviléges accordée en 1057 par le Pape Victor II à Winimanne, archevêque d'Embrun :

« Nous savons que l'église d'Embrun a été accablée d'abord par les incursions et invasions des Sarrasins, ensuite par l'entrée et la domination de transfuges et gens indisciplinés, enfin par la tyrannie de ses pasteurs, ou plutôt de ses mercenaires, et, ce qui est pire, par la simonie, et les luttes meurtrières de fous furieux (1). »

On voit par ces derniers mots de Victor II combien de misères furent la suite de l'invasion musulmane. Des gens sans aveu venus de tous côtés, des bandes de pillards « *Transfugarum et indisciplinatorum*, » s'abattirent sur cette cité malheureuse ; des évêques simoniaques l'opprimèrent, et le siége archiépiscopal resta sans pasteur légitime. Aussi les historiens le considèrent-ils comme vacant pendant plusieurs années, jusqu'à S. Libéral,

(1) *Patrol.* T. 143.

qui fut élu, suivant les uns, en 940, suivant les autres, quelques années plus tôt.

Ce pieux prélat ne gouverna pas longtemps son troupeau désolé. Les Sarrasins le forcèrent à fuir ; et il dut retourner à Brives, dans le département actuel de la Corrèze, dont il était originaire. En se retirant, il emporta les reliques de S. Marcelin, premier évêque d'Embrun, et les confia au curé de Brives, Cunebert, qui plus tard les déposa dans le monastère de Chanteuge, fondé par lui près du Puy en Velay (1).

Par la prise d'Embrun, les Sarrasins avaient assuré leur domination dans toute la Haute-Provence et dans le Dauphiné. Ils colonisèrent le Dévoluy, où ils firent des alliances. et qui n'eut bientôt plus d'autres habitants (2). Dans cette contrée et dans le Champsaur, ils étaient les maîtres partout, et beaucoup de villages, comme Puymore et Château-Sarrasin, ont gardé leur nom jusqu'à aujourd'hui.

Ils ont exploité les mines de fer de la Ferrière, près de Barcelonnette ; ils y fabriquaient des armes, et l'on y retrouve encore le mâchefer de leurs forges (3).

(1) Mgr Depéry.

(2) *Topograp. des Hautes-Alpes*, par le baron Ladoucette.

(3) Achard.

Plus au Sud, dans la vallée du Buech, ils avaient une ligne de signaux passant par Veynes, Oze, S.-Aubin-d'Oze, Savournon et Montrond (1).

Dans la grande chaîne des Alpes, limite de la France et de l'Italie, ils occupaient les cols par lesquels passent tous les chemins, et arrêtaient les voyageurs qui cherchaient à descendre dans le Piémont et la Lombardie. Flodoard raconte qu'en 923 ils massacrèrent dans ces montagnes une grande caravane de pélerins anglais, qui allaient à Rome vénérer le tombeau des apôtres.

A la date de 929, la chronique d'Hugues dit encore :

« *Viæ Alpium tunc per Saracenos obsessæ* (2). »

Et Flodoard, à l'année 933 :

« Les Sarrasins occupent les cols des Alpes et « ravagent les lieux voisins. »

A l'année 936 :

« Les Sarrasins vont piller en Allemagne, et à « leur retour massacrent les pélerins de Rome. »

A 939 :

« Une troupe d'hommes de divers pays, qui « allait à Rome, est massacrée par les Sarrasins. »

A 940 :

« Une troupe d'Anglais et de Gaulois, qui allaient

(1) Ladoucette.

(2) Pertz T. 8.

« à Rome, s'en retourne ayant eu plusieurs des
« siens massacrés par les Sarrasins. Ils ne purent
« traverser les Alpes à cause des Sarrasins qui
« occupaient le monastère de S. Maurice. »

Enfin, Grenoble tomba en leur pouvoir, et de là ils étendirent leurs courses jusque dans la Suisse. Mais nous ne les suivrons pas dans ces excursions, qui ne sont plus de notre sujet, et nous reviendrons en Provence assister à la prise des dernières villes qui avaient résisté à leurs armes.

Nous avons hasardé que les Sarrasins du Fraxinet occupèrent les montagnes qui couvrent la Provence vers le Nord, avant de s'emparer d'Aix et de Marseille. Prouver cette assertion est impossible, parce que les documents qui nous sont restés de cette époque sont rares et peu précis. Elle repose sur un fait seulement, c'est que les Infidèles étaient sûrement à Apt en 896, et à Embrun en 916, tandis que nous n'avons trace de leur présence à Marseille qu'en 923. Ce n'est pas à dire qu'ils aient attendu d'être les maîtres de tout le pays jusqu'au Dauphiné, avant de paraître sous les murailles de cette ville ; et sans doute ils ne laissèrent pas dans le repos une contrée voisine de leur repaire, tandis qu'ils allaient si loin porter le ravage et la destruction. Mais, fidèles à la tactique

qui leur avait si bien réussi, avant de s'emparer de Marseille ils ruinèrent peu à peu son territoire par des expéditions promptes et meurtrières, se jetant à l'improviste tantôt sur un village, tantôt sur un autre.

Ils détruisirent l'église de Saint-Zacharie et Saint-Jean-Baptiste. (1)

Ils pillèrent Trets, dit-on, et renversèrent le couvent de Saint-Jean-du-Puy, fondé par Cassien près de cette ville. (2)

Ils occupèrent aussi Saint-Maximin, mais sans démolir l'église dédiée au premier évêque d'Aix, comme on peut le voir dans une *Vie de Sainte-Magdeleine*, écrite à cette époque, et que l'abbé Faillon a extraite d'un manuscrit peint au X[e] siècle : (3)

« On montre encore, là où les ossements des « saints sont ensevelis, une église en l'honneur du « confesseur Maximin, premier évêque de ladite « ville (Aix), église d'une grandeur étonnante, « que les saints corps illustrent par leurs mira- « cles ; et bien que la férocité des Sarrasins ait « changé ce royaume en désert, l'église est encore « debout dans toute sa beauté. »

(1) *Cart. de Saint-Victor*, ch. 101.

(2) *Stat. des Bouches-du-Rhône*, t. I, p. 1024.

(3) Bibl. du Roi, N°-Dame, 101. Faillon, t. II, p. 574.

On dit que les habitants d'Aubagne cherchèrent un refuge sur la montagne de Garlaban. (1)

Ceux d'Allauch quittèrent la plaine pour bâtir leur village sur la hauteur; et l'on fait remonter à cette époque la double enceinte que l'on voit encore aujourd'hui, dont l'une, intérieure, construite avec des pierres brutes et non appareillées, semble avoir été faite à la hâte pour un danger pressant. (2)

Marseille, malgré sa population considérable, ne tarda pas à succomber aussi. Cette ville, qui avait été autrefois une place forte de premier ordre, capable de résister aux armées romaines, était bien déchue de sa puissance, puisqu'en 838 des pirates avaient pu la surprendre et la saccager de fond en comble. Elle n'était pas en état d'arrêter longtemps les bandes descendues du Fraxinet, qui l'envahirent plusieurs fois et la pillèrent. En 923, sa ruine était complète.

A cette date et le jour des Ides de juin, c'est-à-dire le 13 de ce mois, la première Charte du *Cartulaire de Saint-Victor* nous montre l'évêque de Marseille allant à Arles, demander à l'archevêque Manassès et aux fidèles de la métropole, du pain pour lui, pour ses chanoines et pour ses diocésains.

(1) *Statistique*, t. I, p. 811.
(2) *Ibid*, p. 801.

« Drogon, évêque de Marseille, est venu en « notre présence en pleurant et gémissant, et il « s'est plaint avec des sanglots de ce que les cha- « noines de son Église ne pouvaient plus demeurer « à leur poste, à cause des invasions continuelles « des Sarrasins; et il nous a demandé d'une voix « larmoyante, à nous et à nos fidèles, de pourvoir « à leur besoin..... Il nous a prié de lui céder « quelque bien de notre Eglise, qui procurât la « nourriture et le vêtement à lui et aux enfants « de son Eglise, de l'un et de l'autre sexe, serfs « et hommes libres. »

Pour que l'Église de Marseille fut réduite à ce degré de misère, il faut que son territoire eût été complétement saccagé; et si les chanoines ne pouvaient plus occuper leurs siéges, c'est que les Sarrasins avaient libre entrée dans la ville elle-même.

L'archevêque d'Arles comprit les devoirs que lui imposait son titre de métropolitain ; il donna à son suffragant de Marseille l'abbaye de Saint-André, située dans la Camargue, et Saint-Sauveur de Fos avec ses dépendances, parmi lesquelles est mentionnée l'église de Saint-Gervais. Il ne réserve que la redevance accoutumée en faveur du Chapitre de Saint-Etienne. La position de l'abbaye de Saint-André nous est inconnue ; quant à l'église

de Saint-Gervais, c'est évidemment celle qui devint, quelques années après, sous l'épiscopat d'Annon, l'abbaye bénédictine des saints Gervais et Protais. (1)

Des maux causés à l'Eglise de Marseille par les Sarrasins, le moindre ne fut pas l'état d'abaissement et de pauvreté, auquel ils réduisirent l'antique monastère de Saint-Victor, abaissement qui amena bientôt sa ruine complète. Il était trop voisin de la cité Phocéenne, pour ne pas partager sa fortune ; et on est autorisé à croire que les Infidèles n'occupèrent jamais la ville, sans pénétrer aussi dans l'abbaye.

Au VIIIe siècle, les Sarrasins, alliés du traître Mauronte, le respectèrent-ils, quand, après la bataille d'Avignon, ils se replièrent sur Marseille ? Ce n'est pas à croire ; car les richesses des Cassianites étaient assez grandes pour les tenter, et ils n'étaient pas gens à reculer devant un crime pour satisfaire leurs convoitises.

Les pirates qui, en 838, pillèrent Marseille, ne ménagèrent certainement pas davantage l'abbaye. Nous avons vu dans les *Annales de Saint-Bertin* qu'ils enlevèrent avec les trésors de l'Eglise, les religieuses, les prêtres et beaucoup de prisonniers.

(1) Chantelou. *Historia Montismajoris*, cap. I, § 4.

Si les moines évitèrent le même sort, ce ne put être que par une fuite précipitée, et le monastère fut saccagé comme la ville elle-même.

En 859, d'autres barbares, les Normands, s'établirent sur le Rhône, dans la Camargue, et ravagèrent les villes voisines. Vinrent-ils jusqu'à Marseille? Ruffi le croit, et leur attribue la destruction de Saint-Victor. Mais cette assertion est toute gratuite, et il ne paraît pas que ces nouveaux envahisseurs aient étendu leurs courses jusque dans le territoire de cette ville.

Quelques souffrances qu'eût endurées le monastère depuis l'époque de Charles-Martel, cependant il existait encore au commencement du Xe siècle; et non seulement ses murs étaient debout, mais les religieux l'occupaient toujours. Nous en avons la preuve dans plusieurs titres du Grand Cartulaire.

En 790, Charlemagne confirma en faveur du Monastère « *ad Monasterium massiliense* » tous les privilèges et tous les biens qui lui appartenaient (Cart. de S. Vict. Ch. 8).

En 840, (Ch. 28) Sigofred et sa femme Erleube donnent quelques terres au monastère de Saint-Victor, « *ut omni tempore, sicut ab ipsis possessum* « *est vel dominatum, ita monachi teneant et possi-* « *deant.* »

En 904, il y avait à Saint-Victor un abbé du nom de Magnus (Ch. 10).

Enfin la charte 1040 nous a conservé une convention passée, à la date du 18 juin 924, entre Drogon, évêque de Marseille, et Pons, « *per consensum* « *et voluntatem congregationis S. Victoris mar-* « *tyris* ».

Nous sommes donc certains que jusqu'à cette année 924, Saint-Victor était debout et habité par ses moines.

Mais si l'abbaye avait survécu à tant de tribulations, ce n'était pas sans pertes sensibles. Ses richesses avaient disparu, et dans les pauvres religieux du Xe siècle, on avait peine à reconnaître la puissante congrégation, qui, dès le temps de son saint fondateur, avait colonisé la Provence, et qui comptait dans sa mense abbatiale de si opulents prieurés. La conquête de la Provence par les Maures du Fraxinet lui avait enlevé presque tous les bénéfices dont elle jouissait.

De plus, et il y avait de cela déjà longtemps, elle avait été victime des usurpations du patrice Antener, qui s'était emparé violemment de quelques-uns de ses domaines, et avait fait brûler en sa présence les actes constatant les droits de Saint-Victor. Il est vrai que Saint Mauront, évêque de Marseille, obtint en 780, au plaid de Digne, la

restitution de la terre de *Caladius* ; mais il ne put revendiquer, faute de titres, d'autres propriétés que l'abbaye avait reçues de Gotricus et d'autres pieuses personnes (Ch. 31).

Les moines de Saint-Victor étaient donc privés de presque tous leurs biens. Mais il y a plus ; le peu qu'ils possédaient encore, ils en avaient perdu l'administration. Il conste, en effet, par plusieurs chartes du VIIIe, du IXe et du Xe siècle, que la mense du monastère était alors entre les mains de l'évêque de Marseille.

Quelle fut la cause de cette immixtion de l'Ordinaire dans les affaires des moines, nous l'ignorons ; mais il est probable que ce fut dans leur intérêt même, et dans le but de les défendre contre les envahissements des séculiers. D'ailleurs l'abbaye ne jouissait pas de l'exemption, et les évêques avaient droit de surveillance dans son temporel.

Le premier acte de cette ingérence, qui nous soit connu, est la revendication de la terre de *Caladius*, faite par Saint Mauront, au plaid de Digne, par devant les Missi Dominici de Charlemagne (Ch. 31). Comme nous l'avons vu, il en obtint restitution ; et le jugement l'investit lui-même de ce bénéfice, sans que mention fût faite de l'abbé de Saint-Victor.

« *Ipsum episcopum Mauruntum revestire fece-*

« *runt, ut omni tempore deincebs ad ipsam casam*
« *Dei S. Victoris, ipsam villam cum suis appendi-*
« *tiis habeat vindicatas* ».

Le 12 mars 781, une charte nous montre l'évêque Ives administrant les biens de l'abbaye, « *Ecclesiæ S. Victoris... ubi preest vir venerabilis* « *Ivo, gratiâ Dei episcopus, rector et gubernator* « *ipsius ecclesiæ* ». (Ch. 83).

Dans un titre de 790, que nous avons déjà cité, Charlemagne en confirmant les priviléges du monastère, dit :

« *Valeat illis qui nunc tempore ibidem rectores* « *esse videntur.* » (Ch. 8).

Ce qui ne semble pas viser l'abbé et ses moines, mais des administrateurs étrangers.

En 817, l'évêque Wadaldus et son clergé stipulent pour le compte du monastère (Ch. 163).

En 822, l'évêque Théodbert obtient de Louis-le-Débonnaire confirmation des droits royaux, abandonnés à l'abbaye par Charlemagne, sur le lieu de *Leonium* ; et la charte dit encore :

« *Ad ecclesiam S. Victoris, vel ad rectores ejus.* » (Ch. 11).

En 841, Théodbert, demandant à Lothaire confirmation nouvelle des mêmes droits, est dit :

« *Massiliensis ecclesiæ episcopus, quæ est in*

« *honore S. Mariæ semper Virginis constructa,*
« *ubi S. Victor corpore requiescit.* » (Ch. 12).

En 845, sous le règne de Lothaire, l'évêque Alboin poursuivit la restitution de concessions royales au lieu de *Legunium* (1); son avocat, Alexandre, est reconnu comme :

« *Advocatus Alboini episcopi vel de ipsâ casâ Dei S. Victoris.* » (Ch. 26).

En 884, l'évêque Bérenger obtient de Carloman restitution de la terre de *Cilianum*, et elle est rendue par le jugement :

« *Ecclesiæ massiliensi in honore beatissimæ atque*
« *intemeratæ Virginis Mariæ sanctique Victoris,*
« *sub tuitione pastoralis curæ Berengarii ejusdem*
« *loci pontificis.* » (Ch. 9).

Enfin nous avons vu, à la date de 924, l'évêque Drogon stipuler pour le compte des moines, et céder, moyennant redevance, une terre de l'abbaye (Ch. 1040).

Que les titres, relativement assez nombreux, qui nous sont venus de cette époque, ne fassent mention qu'une fois, en 904 (Ch. 10), d'un abbé de Saint-Victor, et que de 780 au milieu du X[e] siècle le temporel des moines ait été dans la dépendance

(1) Sur l'étang de Lion, commune de Vitrolles. V. Reynaud, *Revue de Marseille,* mai 1875.

des évêques de Marseille, c'est là un fait surprenant qui indique une situation bien anormale du monastère.

Les auteurs des *Acta Sanctorum*, dans l'étude qu'ils ont faite de l'épiscopat de Saint Mauront, ont conclu des documents qui précèdent, que les évêques étaient abbés de Saint-Victor. Cependant nous ne voyons pas qu'ils aient jamais pris ce titre ; et évidemment les Bollandistes se sont trop avancés. Il convient mieux d'admettre, avec ceux qui ont le plus sérieusement étudié notre histoire, qu'il n'y eut pas d'abbé à Saint-Victor pendant deux siècles, et que les évêques administrèrent l'abbaye, dont ils furent en fait les vrais maîtres. La charte de 884 semble définir exactement cet état de choses :

« *Ecclesiæ Massiliensi ... sub tuitione pastoralis* « *curæ Berengarii ejusdem loci pontificis.* »

Les évêques avaient, dans leurs attributions pastorales, la charge de défendre et administrer les biens du couvent ; ils en étaient « *rectores et gubernatores,* » comme disent plusieurs chartes ; mais ils n'étaient pas abbés.

Cette situation peut être expliquée par l'abaissement dans lequel était tombé le monastère, et sans doute par le petit nombre des moines qui l'habitaient.

Mais les Bollandistes sont allés plus loin encore. S'appuyant sur les chartes dans lesquelles le Siége épiscopal est dit établi dans l'église « *In honore* « *S. Mariæ constructa, ubi S. Victor corpore* « *requiescit* », ils ont avancé que, la Cathédrale de Marseille ayant été détruite, les évêques s'étaient transportés dans le monastère de Saint-Victor.

On peut supposer, et il est même admis, qu'en 838 les Sarrasins détruisirent l'église de la Major, cathédrale de nos évêques ; l'abbaye de Saint-Victor, au contraire, resta debout, comme nous l'avons vu précédemment. Mais peut-on admettre que les évêques eussent osé transférer leur Siége dans une église située hors de la ville, et par conséquent plus exposée que toute autre aux invasions des ennemis ? Ce n'est pas probable. Si les reliques de Saint Victor reposaient dans l'église cathédrale, n'est-ce pas plutôt parce que les moines les avaient portées dans la ville ? La fête de la translation de ces saintes reliques a toujours été célébrée dans l'Église de Marseille. Bien qu'aucune Leçon du Bréviaire ne nous apprenne à quelle occasion et en quel lieu elle avait été faite, il est bien permis de croire que ce fut dans ces temps malheureux, et que les dépouilles du grand martyr, patron de notre ville, furent provisoirement déposées dans l'église cathédrale de la Major quel que fut son état de ruine.

Voyons, maintenant, comment finit ce monastère, autrefois si puissant, mais que deux siècles de bouleversements avaient amoindri jusqu'à la pauvreté.

Une charte de Pons, évêque de Marseille, à la date de 1005, nous apprend par qui et vers quelle époque lui furent portés les derniers coups. Elle s'exprime ainsi :

« Il existait. . . un célèbre monastère, près des « murs de Marseille, consacré par les reliques du « martyr Victor ; le glorieux Empereur Charles « l'avait comblé de priviléges et de dons magnifi- « ques ; et longtemps il subsista dans sa splendeur, « suivant sa voie religieuse. Mais un grand nom- « bre d'années après la mort du pieux Empereur, « Dieu voulant punir le peuple chrétien par la « cruauté des païens, une nation barbare faisant « irruption dans le royaume de Provence et se « répandant de tous côtés, devint très-puissante, « s'empara de tous les lieux fortifiés, ravagea tout « et détruisit grand nombre d'églises et de monas- « tères ; en sorte que les lieux les plus agréables « devinrent des solitudes, et que la demeure des « hommes devint celle des bêtes féroces.

« Et il advint ainsi que ce monastère, autrefois le « premier et le plus célèbre de toute la Provence, « fut annihilé et presque réduit à rien. » (Ch. 15).

Saint-Victor ne succomba donc que de longues années après le règne de Charlemagne. Nous avions déjà rencontré des preuves de son existence au commencement du Xe siècle.

Cette nation barbare, que l'évêque Pons nous dépeint envahissant la Provence, qui se répand de tous côtés, s'empare des lieux fortifiés, détruit les églises et les monastères, et change en désert cette contrée si riche et si fertile, ce sont les Sarrasins du Fraxinet C'est à leurs ravages incessants qu'est dû l'anéantissement de la célèbre Abbaye marseillaise. Mais ils ne la renversèrent pas de fond en comble, comme tant d'autres maisons religieuses, qu'ils avaient rasées et réduites en cendres. Opprimée et ruinée, elle périt par l'excès de sa misère. Les moines ne trouvant plus dans la mense abbatiale le pain de chaque jour, et ne pouvant vivre en sécurité dans leur couvent trop exposé aux attaques des Infidèles, finirent par se disperser.

C'est ce qu'exprime en termes formels un privilége de Benoît IX, à la date du 5 octobre 1040.

« *Monasterium ita in amore Christi sponsi ambiens perduravit, ut in omnem terram ejus sonus exiret. . . . . cunque diutius in tanti amoris matrimonio perdurasset, omissâ prole tantæ nobilitatis, de vaginâ Wandalorum callidus exactor educitur, quod necare antiqui serpentis framea*

« *corrupto velle disponit; hoc extincto sobolumque* « *flore omisso, viduitatis lacrima, flexibilis et infe-* « *lix, nimioque senio consumptum permansit.* » (Ch. 14). C'est-à-dire : « Après avoir vécu long- « temps dans l'union du Christ son époux, l'abbaye « ayant perdu ses enfants et privée de sa descen- « dance, succomba comme consumée par une « excessive vieillesse. »

De ces mots de la bulle précédente « *de va-* « *ginâ Wandalorum callidus exactor educi-* « *tur* », M Faillon a compris que les Sarrasins, maîtres de Saint-Victor, avaient placé dans cette église un prêtre dévoué à leur cause, qui exploitait la piété des fidèles et leur permettait, à prix d'argent, de venir révérer les reliques des saints (1).

Les Maures d'Espagne ont prélevé, de cette façon, un impôt sur la dévotion des chrétiens asservis par la conquête ; mais on ne peut, sur des termes si vagues, affirmer qu'ils aient agi à Marseille de la même manière ; et il est plus naturel de ne voir dans les mots « *Callidus exactor* » que l'expression des ravages et des déprédations commises par les Sarrasins.

La dispersion des moines de Saint-Victor est encore attestée par deux titres du Cartulaire ; l'un

(1) Faillon, t. I, p. 787.

de 1045 : « *Deficientibus possessoribus massiliensi-* « *bus, olim illorum monasterio a paganis des-* « *tructo* » (Ch. 691) ; et un autre de 1055 : « *Mo-* « *nasterium a Paganis destructum, non solum sua,* « *sed eciam seipsum, in solitudine redactum,* « *amiserat.* » (Ch. 565).

Aussi, en 965 et 967, saint Honorat, évêque de Marseille, poursuivant la restitution de terres enlevées à Saint-Victor, ne fait-il aucune mention des moines de l'abbaye (Ch. 29 et 290), et ils ne reparaissent qu'en 970, dans la donation d'Hugues Blavia, faite : « *S. Victori et ejus congregationi.* » (Ch. 598).

D'ailleurs quand, vers cette époque, saint Honorat voulut relever les ruines du monastère, nous voyons qu'il ne se servit pas d'éléments déjà existants; mais il fit tout à nouveau, appela des religieux, les constitua dans l'abbaye et leur donna lui-même un abbé :

« *Igitur ego, jam dictus Honoratus, episcopus,* « *cum clericis meis, ... in honore Dei omnipo-* « *tentis sanctique Victoris martiris, congregatio-* « *nem monachorum secundùm regulam S. Bene-* « *dicti, in abbatiâ ejusdem B. Victoris constitui* « *optamus, ut pro me,* etc..... » (Ch. 23).

Quelques années après, en 1005, l'évêque Pons,

donnant l'exemption au nouveau monastère, s'exprime ainsi au sujet de sa restauration :

« Guillaume, et Honorat, évêque de ladite ville,
« et son frère le vicomte Guillaume, et son fils
« Pons, évêque, qui avait succédé à son oncle dans
« l'Episcopat, tendirent la main au monastère
« presque renversé. Et non seulement ils lui ren-
« dirent quelques-unes de ses propriétés, mais
« lui donnèrent de leurs propres biens..... et
« rassemblant des moines, leur donnèrent un
« abbé. » (Ch. 15).

A la congrégation nouvelle, qu'il introduisait dans l'abbaye des Cassianites, saint Honorat concéda, outre une portion de son propre héritage, quelques-unes des terres ayant appartenu aux anciens maîtres et qu'il détenait en sa qualité d'évêque. Parmi ces terres figure le sol même du couvent :

« *Et est ipsa terra in comitatu massiliense, in*
« *giro ejusdem Ecclesiæ B. Victoris. Consortes :*
« *de duos latus, litus maris ; de alio latus fontem et*
« *montem quem nuncupant Guardiam, et viam*
« *juxta locum quem vocant Paradisum.* » (Ch. 23).

Enfin, il leur accorda la faculté de rechercher et revendiquer tous les biens ayant appartenu à Saint-Victor, à l'exception de ceux qui restèrent attachés au domaine épiscopal.

« *Concedimus vobis licentiam ad inquirendam* « *terram S. Victoris, quam nos non sumus posses-* « *suri.* »

S'il crut pouvoir conserver une partie de ces biens, c'est que, tombés en déshérence, ils étaient de droit et de fait dévolus au temporel du diocèse, et que la mense abbatiale était confondue avec la mense épiscopale.

Voilà donc ce qui était advenu du monastère de Saint-Victor. Ses murs étaient debout encore ; mais ses religieux avaient été dispersés ; et la célèbre congrégation, fondée par Saint Cassien au commencement du V[e] siècle, avait disparu au milieu du X[e], emportée par la tourmente qui ravageait la Provence tout entière. L'année 924 est la dernière, pendant laquelle nous sachions sûrement que Saint-Victor était habité. (Ch. 1040).

En même temps que l'abbaye de Saint-Victor, Cassien avait fondé, à Marseille, un couvent pour les femmes. Gennade en a fait mention dans sa courte biographie du pieux cénobite :

« *Condidit duo monasteria, id est virorum et* « *mulierum, quæ usque hodie exstant.* » (1)

Ce couvent, dédié d'abord à la Très-Sainte-Vierge, eut plus tard pour second titulaire son

(1) Gennade. *De Illust. Eccles. script.*

saint fondateur, comme on le voit par une lettre de Grégoire-le-Grand à l'abbesse Respecta, dans laquelle, à la date de 597, il accorde l'exemption (1) « *Monasterio quod in honore S. Cassiani est con-* « *secratum, in quo prœesse dignosceris.* » Il prit, dans la suite, le nom de Saint Cyr, jeune martyr de Cilicie, dont quelques reliques avaient été données aux dames Cassianites.

L'emplacement de ce monastère n'est pas exactement connu ; les uns l'ont mis loin de la ville, soit à l'embouchure de l'Huveaune, soit à Saint-Marcel et Saint-Loup ; les autres dans l'anse des Catalans, ou sur les terrains que traverse aujourd'hui la rue Neuve-Sainte-Catherine ; ou bien encore à cet endroit du port où l'on a creusé le bassin de carénage. De toutes ces opinions, celles qui rapprochent les religieuses de l'abbaye de Saint-Victor sont seules admissibles, sur le témoignage d'une Charte du Grand Cartulaire, qui donne pour confront à une vigne des moines :

« *A septentrione terra S. Mariæ, vel sanctimo-*
« *nialium non longe a ripâ porti supradicti in cœno-*
« *bio quod pater fundavit Cassianus consisten-*
« *tium* (Ch. 40).

C'est-à-dire confrontant une terre des religieu-

(1) *Patrologie*, t.77.

ses qui habitent le couvent fondé par Saint Cassien, près du port.

Les abbayes de Saint-Victor et de Saint-Cyr, ainsi rapprochées l'une de l'autre, devaient avoir même fortune pendant les guerres des Sarrasins ; et tout ce que la première eut à souffrir au milieu de ces longs bouleversements, l'autre le souffrit aussi.

L'invasion de 838 leur fut également fatale. En effet, c'est aux religieuses de Saint-Cyr qu'il faut appliquer ce que nous avons lu dans les *Annales de Saint-Bertin* :

« *Anno DCCCXXXVIII... Interim Saracenorum piraticæ classes Massiliam Provinciæ irruentes, abductis sanctimonialibus quarum illic non modica congregatio degebat, omnibus,... thesauros quoque Ecclesiarum Christi secum universaliter asportarunt.* »

Il n'y avait alors, à Marseille, aucun autre couvent de femmes que celui de Saint-Cyr, et c'est lui bien certainement qui fut envahi, dépeuplé et pillé par les Infidèles.

Cependant le monastère ne succomba pas à cette cruelle épreuve, et nous le voyons, dans les siècles suivants, possesseur de biens assez considérables (1). Il nous est resté divers dénombrements

(1) André. *Hist. de S. Sauveur.*

de ses propriétés ; un, entre autres, fait la première année de Rostaing, archevêque d'Arles, c'est-à-dire vers 870 ; et un autre, sous l'épiscopat de Venator, évêque de Marseille, que Ruffi place aux environs de 890. Il ne périt qu'au temps des Sarrasins du Fraxinet, sous le coup des mêmes invasions qui emportèrent l'abbaye de Saint-Victor, c'est-à-dire dans la première moitié du X[e] siècle, après l'année 924. (Ch. 1040). Sa restauration eut lieu vers la fin du même siècle ou au commencement du suivant, et ses ruines furent relevées par une dame nommée Elgarda, qui, en 1004, assista, en qualité de fondatrice, à l'élection de l'abbesse Poncia. (*Cart. de S. Vict.* Ch. 1053).

Les religieuses étaient, à cette époque, près de la rive du port, là même où Cassien les avait établies, comme en témoigne la Charte 40 du Grand Cartulaire déjà mentionnée ; mais elles n'y restèrent pas longtemps, et quelques années après elles furent transférées dans la ville même, d'abord à l'église des Accoules, et ensuite dans un couvent construit sur la prison de Saint Lazare (1)

Le nouveau monastère prit le nom de Saint-Sauveur, qu'il a gardé jusqu'à la Révolution française.

(1) *Hist. de S. Sauveur.*

Nous ne savons rien de plus sur les origines des Dames Cassianites de Marseille. Ruffi n'en dit pas davantage ; et M. André, qui a, dans ces derniers temps, écrit avec soin l'histoire de l'abbaye, d'après ses archives mêmes, ne peut avancer rien autre qui soit prouvé par des monuments anciens, chartes ou chroniques.

Cependant, à ce monastère de Saint-Cyr se rattache une des plus glorieuses traditions marseillaises, le martyre de Sainte Eusébie et de ses quarante compagnes, massacrées par les Sarrasins, tradition que l'Eglise a adoptée et fortifiée de son autorité, en l'insérant dans le Bréviaire du diocèse.

Voici en quels termes elle est mentionnée dans les Leçons du Propre :

« La vierge Eusébie, d'une piété insigne, était « à la tête du monastère de religieuses, que saint « Cassien avait fondé autrefois, dans le territoire « de Marseille, près de l'église de Saint-Victor. « Au moment où les Infidèles envahissaient le « couvent, les religieuses étaient plus soucieuses « de conserver leur vertu que leur vie ; Eusébie « les exhorte à se couper le nez, afin que cet horrible spectacle excite la fureur des Barbares et « éteigne leur passion. Avec une ardeur incroyable, elle et ses filles accomplissent cet acte. Les « Barbares, d'abord étonnés, puis pleins de fureur,

« les massacrèrent, au nombre de quarante, pen-
« dant qu'elles confessaient Jésus-Christ avec une
« admirable constance. »

« Leurs ossements, ensevelis dans le souter-
« rain de Saint-Victor, sont l'objet d'une vénéra-
« tion religieuse. Il est de tradition certaine que
« dans leur monastère, aujourd'hui transféré dans
« l'enceinte de Marseille, sous le titre de Saint-
« Sauveur, il était autrefois en usage, chaque fois
« qu'une novice était admise dans la maison ou
« prononçait ses vœux, que le prêtre lui rappelât
« le martyre de l'abbesse Eusébie et de ses com-
« pagnes, comme le plus grand encouragement
« pour sa fidélité. »

Ces Leçons seraient d'une grande autorité, si elles étaient anciennes dans le Bréviaire ; malheureusement elles n'y ont été introduites qu'au XVIII[e] siècle, par Monseigneur de Belsunce. Avant cette époque, la fête de Sainte Eusébie et de ses compagnes n'était pas célébrée dans l'Eglise de Marseille, même par les moines de Saint-Victor, qui cependant devaient considérer comme leur appartenant toutes les gloires de l'institut Cassianite, auquel ils avaient succédé. Un bréviaire manuscrit qui, en 1497, fut donné au monastère de Saint-Victor par le prieur claustral, Isnard Ricavi, pour être gardé dans le chœur, ne fait commémo-

ration de Sainte Eusébie ni dans le calendrier, ni dans des litanies spéciales des saints, ni dans le Propre de l'abbaye.

Nous ne pouvons donc voir dans les Leçons du Bréviaire de Marseille, que la consécration d'une légende, constante, il est vrai, mais que ne certifient ni actes, ni charte, ni chronique.

L'abbaye de Saint-Victor gardait, cependant, avant la Révolution française, un auguste témoin de la tradition, c'était le tombeau renfermant les reliques de Sainte Eusébie, que les fidèles vénéraient dans l'église inférieure, près de la chapelle de N.-D.-de-Confession. L'épitaphe de la sainte abbesse, enlevée de cette crypte célèbre, se voit encore au Musée archéologique de Marseille.

Cette inscription est ainsi conçue :

†. HIC REQUIESCET IN PA
CE. EUSEBIA RELIGIOSA
MAGNA ANCELLA DI QUI
IN SECULO AB HENEUNTE
ETATE SUA VIXIT
SECOLARES ANNUS XIIII
ET UBI A DO ELECTA EST
IN MONASTERIO SCS CYRICI
SERVIVET ANNUS QUINQUA
GENTA RECESSET SUB DIE
PRID KAL· OCTOBR· IND. SEST

En dessous est gravé un vase accosté de deux colombes, symbole ordinaire de la fragilité de la vie, et de la délivrance de l'âme chrétienne qui prend son vol après la mort.

Ce monument avait toujours été considéré comme authentique, et Millin déclare (1) qu'il appartient au VIII[e] ou au IX[e] siècle. Cependant M. André, historien consciencieux de l'abbaye de S.-Sauveur, a émis une opinion nouvelle. Il admet bien l'antiquité de l'inscription, mais il ne croit pas qu'elle ait été gravée pour la sainte abbesse, et suppose que les fidèles utilisèrent pour son tombeau l'épitaphe d'une religieuse du même nom, décédée depuis longtemps déjà. Ses raisons sont qu'il n'y est fait mention ni du martyre, ni du titre d'abbesse.

L'opinion de M. André, si elle était acceptée, annihilerait le seul monument contemporain qui nous parle de Sainte Eusébie; mais ses arguments ne sont pas irréfutables.

On sait combien sommairement étaient faites la plupart des inscriptions tumulaires, et combien peu les chrétiens y inséraient les titres et qualités du défunt. Cependant si celle-ci avait été composée par les Dames de Saint-Cyr, on pourrait à bon droit s'étonner qu'elles se fussent

(1) Millin, T., 3. (page 180).

abstenues de donner à leur supérieure sa qualité. Mais l'abbaye était renversée, les pieuses recluses avaient été massacrées, et il ne restait personne intéressé directement à rappeler qu'Eusébie avait été plus qu'une simple religieuse.

Quant au martyre, il est moins surprenant encore de ne pas en retrouver la mention. Au moment où les Sarrasins faisaient tant de victimes, où chaque jour ils immolaient sans pitié hommes, femmes, enfants, moines et prêtres, on considéra la mort des Dames Cassianites comme un des événements douloureux de la guerre, mais non pas comme un martyre ; et on crut faire assez en appelant Eusébie une grande servante du Seigneur, « *Magna ancella Domini.* »

C'est ce qui explique pourquoi les auteurs qui parlent d'elle et de ses compagnes, ne leur donnent pas toujours le titre de Saintes, et pourquoi leur culte n'a été établi que si tard dans l'Église de Marseille.

Il n'y a donc pas de raisons suffisantes pour douter que le marbre conservé au Musée de Marseille, ait été gravé pour la sainte abbesse, victime des Sarrasins.

Resterait à fixer la date de ce terrible événement. On ne peut le faire avec certitude. Gues-

nay (1) le place en 477, et le met à la charge des Vandales; il entend sans doute les Goths ou les Bourguignons, qui ravagèrent la Provence au Ve siècle. La tradition attribue au contraire ce crime aux Sarrasins. Quelques historiens ont choisi fort arbitrairement la date de 732. D'autres se basant sur ce qui est dit, dans les *Annales de Saint-Bertin*, de l'enlévement des religieuses de Marseille, le mettent à l'année 838.

Que le monastère de Saint-Cyr ait eu alors à souffrir du passage des Sarrasins, et que les Vierges emmenées prisonnières appartinssent à la Congrégation Cassianite, c'est chose certaine; mais l'histoire ne dit rien de plus. Et cependant, si avant de se saisir d'elles les Barbares avaient massacré l'abbesse et une partie de la communauté, l'annaliste de Saint-Bertin, aurait-il négligé d'en conserver le souvenir? Ce martyre et l'héroïsme des religieuses sont un trait si glorieux pour notre Eglise, qu'il ne pouvait être laissé dans l'oubli par le chroniqueur. Le fait de Sainte Eusébie et des quarante *Desnarrado* n'est donc pas de cette époque.

Il est plus probable, et c'est l'opinion de M. André, que les religieuses souffrirent au commence-

(1) *Cass. Ill.* (page 509).

ment du Xe siècle, dans une de ces expéditions sanglantes que les Sarrasins dirigèrent contre Marseille, et que la date de leur martyre est celle de la destruction de leur abbaye, un peu après 924, comme nous l'avons établi. En admettant cette opinion, il faut placer le meurtre de Sainte Eusébie à l'année 933 ou à l'année 948, qui correspondent à l'Indiction VI donnée par l'inscription de son tombeau.

Le commencement du Xe siècle est donc l'époque pendant laquelle Marseille eut le plus à souffrir des invasions Sarrasines. Les fidèles et le clergé étaient réduits à l'indigence, et demandaient à l'archevêque métropolitain la nourriture et le vêtement; les moines de Saint-Victor étaient dispersés; et les religieuses de St-Cyr donnaient leur sang pour Jésus-Christ.

Vers le même temps aussi, la ville d'Aix fut renversée par les ennemis du nom chrétien.

Elle se composait alors de trois agglomérations distinctes, mais voisines les unes des autres : la Cathédrale, sous le vocable de Notre-Dame, où demeuraient l'évêque et le chapitre ; le quartier de Saint-Pierre ; et le château, autrement *Villa de Turribus*.

Les arabes la saccagèrent horriblement, et trai-

tèrent ses habitants avec la plus grande cruauté (1). On lit dans un manuscrit de l'Église de Narbonne, rapporté par Catel dans son Histoire de Toulouse :

« La nation barbare des Sarrasins ayant atta-
« qué la métropole d'Aix, et l'ayant prise, la dé-
« pouilla entièrement, emmenant une grande
« quantité de prisonniers. Tout le reste périt par
« le fer et le feu. Ils écorchèrent vifs plusieurs
« hommes et plusieurs femmes, comme les Sarra-
« sins ont coutume de faire aux hommes de notre
« nation, et comme nous l'avons vu nous-mêmes
« depuis. Après ce désastre, que nous croyons la
« punition des péchés de ce peuple, ils retournè-
« rent bientôt chez eux. »

Ce récit a été inséré textuellement dans une relation de la translation supposée des reliques de Sainte Magdeleine à Vézelay, écrite par les moines de cette abbaye au XIII[e] siècle. (2).

On dit que les habitants qui échappèrent au massacre se réfugièrent, les uns à Entremont, les autres sur le rocher de Bouc, et s'y fortifièrent.

Comme tous les événements de ces longues guerres, la date de la prise d'Aix a été souvent discutée, et fixée diversement. Pitton la place à 869. Il est vrai que les Sarrasins entrèrent alors en Pro-

(1) Pitton. *Histoire de la ville d'Aix.*
(2) Faillon, T. II, p. 747.

vence ; ils débarquèrent dans la Camargue, et s'emparèrent de Rotland, archevêque d'Arles. Mais nous avons vu dans les *Annales de Saint-Bertin* que cette expédition ne fut qu'une descente de pirates ; et ils n'étaient pas en force pour s'emparer d'une ville importante. Aix ne fut prise que plusieurs années après.

Les actes de ses évêques ne sont connus qu'à partir de la seconde moitié du X[e] siècle, les actes du moins faits et passés en Provence (1). Si les noms de quelques-uns d'entre eux, ayant siégé avant cette époque, sont venus jusqu'à nous, ce n'est que par leur participation à des conciles étrangers. Les titres ecclésiastiques locaux avaient donc été détruits peu auparavant par les Infidèles. De plus, nous savons, par l'Histoire de Flodoard, qu'en 928, l'archevêque d'Aix, Odalric, s'était réfugié loin de sa ville épiscopale, à Reims.

« 927. *Per idem fere tempus, Odalricus, Aquen-*
« *sis Episcopus, qui ob persecutionem Saracenorum*
« *a sede suâ recesserat, in Ecclesiâ Remensi rece-*
« *pitur* (2). »

Il fut reçu par le Comte Herbert, qui lui fit administrer le diocèse au nom de son fils Hugues,

(1) *Gall. Ch.*, t. 1.
(2) *Hist. Ecclesiæ Remensis*, l. 4, c. 22.

encore enfant, et lui donna l'abbaye de Saint-Timothée. Vingt ans après, en 947, Odalric était encore fixé, semble-t-il, dans le nord de la France, puisqu'il assista alors au Concile de Verdun. Il est donc bien certain que les Sarrasins étaient, à cette époque, maîtres d'Aix et de son territoire.

Ils se répandirent partout à l'entour. Des traditions un peu vagues ont conservé le souvenir de leur présence dans la contrée qui s'étend vers le Rhône et la Durance.

On dit que Puyricard fut saccagé de fond en comble ; ses habitants l'abandonnèrent et furent longtemps sans y rentrer (1).

Le lieu de Cannes, qui est aujourd'hui le village de Rognes, fut occupé ; un vallon voisin a gardé le nom de « Vau dei Mourou (2) ».

Tournefort, dans le même territoire, leur résista.

En divers endroits, les habitants des campagnes se réunirent, dit-on, à l'approche de l'ennemi, et fondèrent des villages qu'ils fortifièrent de leur mieux. Telle serait l'origine de Miramas, de Lançon et de Calissane (3).

Sur la rive droite de la Touloubre (4), près de

(1) *Notice hist. sur Puyricard.*

(2) *Stat. des B.-du-Rhône*, t. I, p. 948.

(3) *Ibid.*, p. 1017, 1015.

(4) *Ibid.*, p. 1010.

Grans, il y avait un village que les Sarrasins prirent et rasèrent.

A Vitrolles, on trouve encore des tombes contenant des médailles arabes. On assure qu'ils ne purent s'emparer du château (1).

Les habitants d'Istres, qui fut aussi occupé, ont en usage des danses de caractère qui leur viennent de leurs envahisseurs (2).

Enfin, ils ravagèrent Gignac, les Martigues et toute la campagne environnante (3).

Les Maures étaient maîtres de toute la Provence.

Les bandes qui, à la fin du IXe siècle, s'étaient établies sur le Fraxinet, avaient fait plus que les grandes armées qui passèrent le Rhône, au temps de Charles-Martel. Ces aventuriers, renforcés par l'arrivée de troupes nouvelles, avaient étendu leur domination de la mer aux Alpes, et du Rhône au Piémont.

Ce n'est pas qu'ils eussent assis leur puissance d'une manière stable et régulière. Ils n'avaient pas constitué un gouvernement nouveau, comme en Espagne ; l'impôt n'était pas levé pour eux, et la justice n'était pas rendue en leur nom. Ils ne fu-

(1) *Stat. des B.-du-Rh.* T. I. p. 891.
(2) *Ibid.*, p. 917.
(3) *Ibid.*, p. 972, 958.

rent jamais que campés en Provence, et ne déposèrent jamais les armes. Si quelques-uns se sont livrés à l'industrie ou à la culture des terres, ce fut en se mêlant à la population et presque en se confondant avec elle. Ceux-là, loin d'imposer aux vaincus les lois arabes, avaient à moitié adopté les mœurs des chrétiens. Dans quelques cantons seulement du Dauphiné et des Alpes-Maritimes, ils colonisèrent le pays, après en avoir exterminé les habitants (1).

L'autorité des rois de Vienne était donc toujours officiellement reconnue en Provence, et les actes y étaient datés des années de leur règne. Mais, en fait, ils n'avaient conservé un peu de pouvoir que dans la vallée du Rhône, à Arles et à Avignon. Partout ailleurs, le successeur de Boson, Louis-l'Aveugle, ne régnait que sur des ruines fouillées sans cesse par de nouveaux pillards descendus du Fraxinet.

Ce prince malheureux mourut vers 923 ; le duc Hugues lui succéda (2).

Dès l'année suivante, 924, de nouveaux ennemis vinrent fondre sur la Provence ; c'étaient les Hongrois.

(1) *Topographie des Hautes-Alpes. — Chorographie du Comté de Nice.*

(2) Bouche. T. I.

Le P. Columbi (1) et les auteurs du *Gallia Christiana* pensent qu'après avoir traversé les Cluses des Alpes, ils descendirent dans la vallée de la Durance, puis, qu'ils prirent l'ancienne Voie Romaine qui passait par Alaunium (2), Catuiaca et Apta-Julia.

Hugues inaugura glorieusement son règne. Unissant ses forces à celles de Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane, il réussit à chasser les Hongrois de ses états, en leur tuant beaucoup de monde.

Flodoard nous raconte en ces termes la victoire des Provençaux :

« Rodolfe, roi de la Gaule Cisalpine, et Hugues
« de Vienne les renferment dans les défilés des
« collines Alpines, mais s'échappant par des che-
« mins détournés, ils gagnent la Gothie ; les chefs
« les poursuivent et massacrent ceux qu'ils peu-
« vent trouver. » (3)

Flodoard, en disant que les Hongrois furent cernés « *inter angustias collium Alpinorum* », entend sans doute les montagnes des Alpines, sur la rive gauche du Rhône, en face d'Arles et de

(1) *Episc. Sistaric.*

(2) N.-D.-des-Anges, près de Forcalquier, Céreste et Apt. *(Damase Arbaud).*

(3) *Flodoardi Chron.*

Tarascon. De là, ils purent, en échappant à l'étreinte des deux rois, traverser promptement le fleuve et pénétrer en Gothie. Si la rencontre des deux armées avait eu lieu dans la Haute-Provence, les troupes françaises les auraient certainement rejoints avant qu'ils eussent passé le Rhône.

Les Hongrois prolongèrent leurs ravages en Septimanie jusqu'en 925, comme on le peut lire dans l'*Invention des reliques de Saint Gilles*, et dans un ancien bréviaire de l'Eglise de Nimes ; puis la peste se déclara dans leur armée, et ils périrent tous. (1).

Cet heureux succès du roi Hugues était pour les Provençaux le gage de jours meilleurs. Ils avaient enfin un prince capable de les protéger contre les dévastations des Sarrasins, et de débarrasser leur malheureux pays de la domination étrangère qui l'opprimait. Hugues avait de grandes qualités qui justifiaient ces espérances. Malheureusement, il se laissa aveugler par une ambition excessive, et au lieu de travailler à l'affranchissement de son royaume de Provence, il entreprit follement de conquérir une seconde couronne. Poursuivant la politique insensée, qui avait été si funeste à son prédécesseur, et qui devait, plus

(1) *Hist. du Languedoc*, t. II, aux preuves.

tard, coûter tant d'efforts aux Comtes de Provence, il passa en Italie au mois de juin 926.

Reçu d'abord avec empressement, et couronné à Pavie le 9 juillet de cette même année, il eut bientôt à lutter contre les seigneurs jaloux de sa puissance (1). De plus, Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane, ne tarda pas à revendiquer contre lui ce royaume, dont il avait été investi le premier. Pour le désarmer, Hugues lui abandonna ses droits sur la Provence, à la réserve, dit-on, du Comté d'Arles (2).

Parmi les embarras qui assiégèrent le roi Hugues en Italie, le moindre ne fut pas la présence de ces mêmes Sarrasins du Fraxinet, qu'il avait laissés si puissants de l'autre côté des Alpes (3).

Après avoir achevé la défaite et la ruine des Provençaux, ils étaient entrés dans les montagnes du Piémont. Nous avons déjà vu qu'ils avaient établi une forteresse là où est aujourd'hui la petite cité de Villefranche, et que vers 919 ils s'étaient avancés jusqu'à Acqui. L'abbaye de la Novalèse avait été détruite par eux dès 906.

La désorganisation était telle en Italie, que personne ne songeait à les repousser. Tandis que des

(1) *Bosonides et Hugonides*, par M. Gingins La Serra.
(2) Bouche. T. I.
(3) Liutp. *Antapodosis*.

compétitions ambitieuses armaient les grands les uns contre les autres, les évêques seuls opposèrent quelque résistance à l'invasion étrangère. Ils levèrent des troupes, payèrent de leur personne, et réussirent souvent à faire reculer ces infatigables pillards (1).

Vers l'année 935, les Sarrasins se présentèrent une seconde fois devant Acqui ; mais ils furent complétement écrasés. (2).

Cet échec n'arrêta que pour un jour leurs déprédations.

Vers 940, ils brûlèrent l'abbaye de Saint-Maurice, dans le Valais (3), s'établirent sur ses ruines, et interrompirent toute communication entre la France et l'Italie. (4) En cette année, une grande troupe de pélerins français et anglais fut attaquée par eux, et dut renoncer à passer les Alpes.

Hugues, fatigué de ces attaques incessantes, voulut en finir avec les Sarrasins, et délivrer à la fois l'Italie et la Provence, en prenant le Fraxinet, qui était le siége de leur puissance. Mais parce qu'il n'avait pas de flotte pour combattre celle des Infidèles, et bloquer la forteresse du côté de

(1) *Acta S.-S. — Vita S. Bernulfi,* t. III, de Mars.
(2) *Antapodosis.*
(3) Baronius, T. X, p. 719.
(4) *Flod. chronicon.*

la mer, il demanda aux Grecs des navires et leur redoutable feu grégeois (1).

Le trône de Constantinople était alors occupé par Constantin Porphyrogénète, fils de Léon-le-Philosophe. Ce prince avait épousé la fille de l'amiral Romain Lecapène, et peu après avait partagé la couronne avec son beau-père, en lui laissant l'exercice de toute la puissance impériale. Romain promit tout ce qu'on lui demandait; mais à la condition que le roi Hugues donnerait une de ses filles en mariage au fils de Constantin, qui, né en 939, régna plus tard sous le nom de Romain II. Hugues n'avait pas de fille née de légitime mariage; il répondit à l'empereur de Constantinople qu'il ne pouvait accorder à son petit-fils, que la main d'une de ses filles naturelles, nommée Berthe. Romain, l'accepta sans difficulté, parce que, dit Liutprand, les Grecs ne se préoccupent point de la mère dans les recherches généalogiques, mais uniquement du père.

L'alliance ainsi conclue, les empereurs de Constantinople préparent leur flotte, la munissent de feu grégeois, et la dirigent vers le Fraxinet par la mer Tyrrhénienne. Pendant ce temps, Hugues vient d'Italie avec son armée. On est autorisé à

(1) *Antapodosis.*

croire que son neveu Boson, qui commendait à Arles, lui amena de son côté ce qu'il put réunir de troupes dans son gouvernement. (1).

Les Sarrasins ne pouvaient pas résister à un tel déploiement de forces. Les Grecs eurent bientôt incendié leur flotte, en la couvrant de feu grégeois ; le roi enleva le Fraxinet de vive force, et chassa les ennemis dans les montagnes voisines.

Liutprand, qui est l'historien le plus complet de cette époque, ne donne pas cependant la date précise de cette grande victoire du roi Hugues. Il dit seulement que les ambassadeurs Italiens étaient à Constantinople, offrant au fils de l'Empereur la main de la princesse Berthe, quand les Grecs brûlèrent la flotte Russe qui ravageait les côtes de l'Empire. L'alliance fut donc conclue entre Romain et Hugues en l'année 941, qui est celle de ce désastre des barbares du Nord (2). La prise du Fraxinet n'eut lieu que l'année suivante, et dans l'automne seulement ; Hugues était encore à Pavie, le 15 août 942. (3).

Les Infidèles, chassés de leur forteresse et réfugiés dans les montagnes des Maures, étaient à la discrétion du roi Hugues ; il pouvait les exterminer

(1) Gingins-la-Serra.
(2) *Art de vérif. les dates.*
(3) *Bosonides et Hugonides.*

et anéantir pour jamais leur puissance. Sa triste politique les sauva. Hugues avait contraint Béranger, marquis d'Ivrée, à fuir d'Italie et à se réfugier en Souabe. Craignant que ce prince ne réunît une armée et ne vînt l'attaquer, il offrit la paix aux Sarrasins, à cette condition seulement qu'ils allassent s'établir dans les montagnes qui séparent l'Italie de la Souabe, et qu'ils arrêtassent la marche de son ennemi, s'il tentait le passage. (1) Les Sarrasins n'eurent garde de refuser un pareil traité. Les Grecs furent donc congédiés ; et l'année suivante, le roi d'Italie envoya à Constantinople sa fille Berthe, qui est connue dans l'histoire Byzantine sous le nom d'Eudoxie.

La prise du Fraxinet n'eut donc aucun résultat. Les Maures y rentrèrent et s'y fortifièrent comme auparavant. Quant aux cols des Alpes, ils s'en emparèrent, non pas pour arrêter Bérenger, puisque celui-ci entra en Italie quelque temps après, mais pour faire main basse sur les pélerins qui se rendaient au tombeau des apôtres. Combien furent victimes de leur barbarie, dit Liutprand, Dieu seul le sait, lui qui écrivit leurs noms dans le livre de vie.

Quand ils ne massacraient pas les voyageurs,

(1) *Antapodosis.*

ils les mettaient à rançon. Flodoard, dit à la date de 951 :

« *Saraceni, meatum Alpium obsidentes, a viato-* « *ribus Romam petentibus tributum accipiunt, et sic* « *eos transire permittunt.* »

Le roi Hugues vit bientôt l'inanité de sa folle politique. Abandonné par les Italiens qui passèrent à Bérenger, il fut obligé de fuir son propre royaume, et il revint dans cette Provence si dédaignée par lui, qu'il avait sacrifiée à son ambition et livrée à ses ennemis, quand il pouvait la délivrer pour toujours de leur domination.

CHAPITRE IV

Délivrance et Réorganisation de la Provence

Au milieu du Xe siècle, la Provence se trouvait dans une situation politique toute nouvelle.

Hugues l'avait cédée à Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjurane, dont les Etats furent désignés, à partir de ce moment, sous le nom de Royaume d'Arles. Après Rodolphe II et son fils Conrad-le-Pacifique, Rodolphe III, qui n'avait pas d'enfant, transmit ce royaume à Conrad-le-Salique, duc de Franconie, qui devint, en 1027, empereur d'Occident.

Sous ces princes, la Provence fut gouvernée par des Comtes, revêtus d'une autorité presque souveraine, qui réussirent, par la suite, à se rendre indépendants de leurs puissants suzerains. La succession et la généalogie de ces premiers Comtes sont enveloppées d'obscurités, que de patientes recherches n'ont pu pénétrer ; leurs actions sont plus inconnues encore, et leur his-

toire ne se compose guère que des donations faites par eux à des églises et à des couvents.

Cependant, sous leur règne et par leurs généreux efforts, la Provence fut enfin délivrée de la domination sarrasine ; la forteresse du Fraxinet fut enlevée après une lutte difficile et glorieuse, et les Infidèles furent chassés pour jamais d'un pays qu'ils avaient occupé pendant près d'un siècle.

Cette occupation écrasante avait fait d'une contrée riche et fertile un affreux désert. Des villes importantes avaient été rasées ; les villages étaient détruits, et les champs étaient en friche. Les habitants, qui avaient échappé au fer des envahisseurs, erraient misérablement dans les forêts. Les bêtes fauves descendaient des montagnes dans les plaines ; des bandes énormes de loups, attirées par les cadavres laissés sans sépulture, parcouraient librement les campagnes saccagées, dont ces monstres étaient les vrais maîtres après le passage des Sarrasins.

S. Odilon de Cluny a dépeint, en termes énergiques, les souffrances des Provençaux, et leurs luttes de chaque jour contre les Maures et contre les animaux sauvages. Il s'est plu à raconter le combat étrange de Foucher, père de S. Mayeul, contre un loup d'une force et d'une cruauté extraordinaires, qui, suivi d'une grande troupe d'autres

loups, répandait la terreur dans la vallée de la Durance.

Ce seigneur fit construire un parc dans lequel il enferma ses troupeaux pendant la nuit, chose que personne n'osait faire alors. Puis, il s'arma de toutes pièces, se couvrit d'une cuirasse et d'un casque, et revêtit sur le tout des peaux de moutons qui le cachaient en entier. Dans cet accoutrement, il se poste près de la bergerie, en dehors des barrières. Les loups approchent. Le monstre, qui les conduisait, arrive le premier, se jette sur le dos du soldat, met les pieds sur ses épaules et cherche à le dévorer. Mais Foucher, saisissant les pattes de l'animal furieux, se dresse et l'emporte prisonnier jusqu'au milieu de ses gens. Le loup fut massacré, et la bande féroce dont il était le chef, épouvantée de sa mort, disparut de la contrée. (1)

Ces longues souffrances étaient intolérables. Les Provençaux, trop longtemps résignés à la domination étrangère qui les opprimait, commencèrent enfin à réagir contre leurs bourreaux. Conrad-le-Pacifique lui-même, malgré son horreur pour la guerre, fut obligé à prendre les armes contre eux.

(1) *Vita S. Majoli.*

On lit dans le *Livre des malheurs du monastère de Saint-Gall* que les Hongrois, ayant envahi les états de Conrad et s'étant présentés devant Besançon, ce prince, pour les arrêter, s'adressa aux Sarrasins.

« Ces Infidèles, dit la Chronique, étaient entrés
« en Bourgogne, il y avait longues années, et
« après avoir été vaincus, s'étaient retranchés
« dans la riche vallée du Fraxinet, où le roi de
« Provence d'alors avait été contraint de les lais-
« ser en repos, moyennant un faible tribut.
« Conrad envoya des ambassadeurs à leur chef,
« et lui fit dire : « Ces bandits de Hongrois me
« demandent l'autorisation de marcher contre
« vous, et de vous chasser hors de la fertile contrée
« que vous occupez. Si vous êtes des hommes,
« venez au plus tôt. Tandis que vous les attaque-
« rez de front, je tomberai sur leur flanc, et nous
« les écraserons. »

« En même temps, il faisait dire aux Hongrois :
« Pourquoi voulez-vous me combattre ? Joignez-
« vous à moi ; attaquons les Sarrasins, qui sont
« mes ennemis ; prenez leurs terres, et, de plus,
« je vous donnerai la Provence. »

« Les uns et les autres se laissèrent tromper,
« et bientôt les armées furent en présence. Conrad
« vient avec ses troupes dont les deux partis

« attendaient le concours. Quand il voit le combat
« vigoureusement entamé, il se jette dans la mê-
« lée, massacre Hongrois et Sarrasins, et fait un
« nombre considérable de prisonniers qu'il vendit
« à Arles. » (1)

Ekkéard est le seul écrivain qui raconte cette guerre. Son récit contient des erreurs historiques; il est par lui-même bien étrange, et la distance qui sépare Besançon du Fraxinet le rend plus invraisemblable encore. On ne peut cependant lui refuser quelque créance; car le moine de Saint-Gall, auteur contemporain, ne l'a certainement pas tiré tout entier de son imagination.

L'expédition de Conrad n'eut pas pour résultat de chasser les Sarrasins du Fraxinet, mais on dit qu'elle délivra la Savoie de leur domination. Quant à la date de cet événement, Ekkéard ne la donne pas; mais comme, d'après lui, le roi de Bourgogne était alors dans l'adolescence, on doit la placer dans les premières années de son règne, c'est-à-dire un peu avant le milieu du Xe siècle.

Le mouvement de résistance tendait à se généraliser.

En 960, le Saint-Bernard fut, dit-on, enlevé aux Infidèles. (2).

(1) *De Casibus monast. S. Galli.*
(2) Ladoucette.

Vers la même époque, Isarn, évêque de Grenoble, leur prit cette ville, rappela la population dispersée, et distribua à chacun les terres restées sans maîtres. (1)

Cependant, ces échecs n'avaient que faiblement ébranlé la puissance des Sarrasins. Dans la Haute-Provence, maîtres des principaux cols des Alpes, ils pillaient et rançonnaient les voyageurs, comme par le passé. Sur le bord de la Méditerranée, ils étaient toujours fortement établis dans leur Fraxinet, d'où ils bravaient tous les princes voisins. En 961, ils donnèrent asile dans cette forteresse à Adalbert, fils de Bérenger, marquis d'Ivrée et roi d'Italie, qu'Othon-le-Grand venait de détrôner et de chasser de la Lombardie. (2)

Othon ne chercha pas d'abord à tirer vengeance de cette insulte ; mais, quelques années plus tard, en 968, il conçut le projet de détruire le repaire des Sarrasins, et en écrivit à ses officiers en Saxe :

« *Præsenti æstate conjugem cum æquivoco nostro*
« *in Franciam dirigentes, per Fraxinetum ad des-*
« *truendos Sarracenos, Deo comite, iter arripiemus,*
« *et sic ad vos disponimus.* » (3)

Mais sur ces entrefaites, Othon, ayant appris

(1) *Gal. Chr.*

(2) Liutp. *De rebus gestis Ottonis Magni.*

(3) Viduk. *Res gestæ Sax., lib. III.*

la mort de sa mère et d'un de ses fils, renonça à son expédition ; il ordonna promptement toutes choses en Italie, et retourna en Allemagne.

La gloire d'arracher la Provence à ses oppresseurs était réservée tout entière aux Provençaux. Guillaume Ier venait de succéder à Boson II dans le gouvernement du Comté d'Arles, quand un nouveau crime des Sarrasins, en soulevant l'indignation de tous, lui donna l'occasion et les moyens de provoquer l'armement de la province entière.

Un des personnages les plus considérables de cette époque était Saint Mayeul, abbé de Cluny, qui, né à Valensolles, sur les bords de la Durance, de parents nobles et riches, avait renoncé au monde pour vivre dans l'humilité du cloître. S. Mayeul était allé à Rome prier sur le tombeau des Apôtres. Othon-le-Grand et l'impératrice Adélaïde le retinrent longtemps, et obtinrent de lui qu'il s'employât à la réforme de plusieurs couvents d'Italie. Après avoir heureusement accompli cette mission difficile, le pieux abbé reprit le chemin de son monastère, et, comme nous l'apprend son disciple Nalgodus qui a écrit l'histoire de sa vie, il passa par le Grand-Saint-Bernard, dans les Alpes Pennines, sans doute parce que cette voie était considérée comme libre. Des gens

de divers pays s'étaient joints à lui, espérant que sa compagnie les préserverait de tout danger. (1)

Le moine Syrus, son contemporain, raconte que déjà ils avaient atteint la ville d'Orsières, et, après avoir traversé la Durance, s'étaient engagés dans les sinuosités d'un chemin étroit, quand, tout-à-coup, les Sarrasins survinrent. Les pélerins cherchèrent en vain à fuir ; les Sarrasins les poursuivirent, s'emparèrent d'eux, les chargèrent de fers et les accablèrent de mauvais traitements.

Une tradition des Hautes-Alpes, recueillie par le baron Ladoucette et adoptée par M. Reinaud, donne un autre itinéraire au voyage de Saint Mayeul ; elle le fait passer par le mont Genèvre, dans les Alpes Cottiennes, suivre la vallée de la Durance et ensuite celle du Drac, et met l'embuscade des Sarrasins dans la gorge d'Orcières, au lieu nommé aujourd'hui « *le Champ des morts* ». On y trouve parfois des armes et des crucifix en plomb et en bronze (2).

Mais comment admettre ce récit en présence du témoignage des contemporains :

« *Ad villam usque descendunt quæ; prope Dranci*

(1) *Vita S. Majoli.*

(2) *Topog. des Hautes-Alpes.— Invasion des Sarrasins en France*, par Reinaud.

« *fluvii decursum posita. Pons Ursarii quondam*
« *vocitari erat solita* ». (1)

« *Cùm Jovini montis declivia sequerentur* ». (2)

La légende dauphinoise se rapporte sûrement à quelque autre méfait des Sarrasins.

Les Infidèles comprirent vite le parti avantageux qu'ils pouvaient tirer de leur prisonnier ; ils le mirent à rançon, et l'autorisèrent à envoyer à Cluny un des moines arrêtés avec lui, pour chercher le prix de son rachat. Les religieux, désolés à la nouvelle de sa captivité, réunirent tout l'argent qu'ils possédaient, dépouillèrent l'abbaye de ses richesses et quêtèrent les aumônes des fidèles. Ils purent ainsi, en peu de temps, faire une somme immense, avec laquelle ils achetèrent la liberté de leur saint abbé et de tous ses compagnons d'infortune.

La date de cet événement peut être précisée d'une manière certaine. Quand Mayeul quitta l'Italie, Othon-le-Grand vivait encore. Mais, pendant son voyage, ayant vu en songe un lion chargé de fers, il dit en gémissant aux moines qui l'accompagnaient : « Sachez que cette année, l'empereur Othon mourra ». Et, en effet, à quel-

(1) Syrus. *Vita S. Majoli.*
(2) Nalgodus.

que temps de là, c'est-à-dire peu après sa captivité, comme il était arrivé en Provence, et se reposait de ses fatigues dans une maison de son ordre, il reçut d'Allemagne un courrier qui lui annonça la mort du grand empereur.

Or, Othon mourut vers le mois d'août 973.

« *Migravit Otto I anno Dominicæ Incarnationis* 973, *anno vero regni sui* 38, *impcrii autem* 12 ». (1)

La trente-huitième année du règne d'Othon, comme roi de Germanie, commença en juillet 973, et la douzième, comme empereur, en février de la même année.

L'historien de sa vie nous apprend, d'autre part, que le saint abbé, pendant qu'il était prisonnier des Sarrasins, se consolait de son malheur en lisant un livre de Saint Jérôme sur l'assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, et qu'il demanda à Dieu la grâce de célébrer au milieu de ses frères cette fête, dont le séparait encore un intervalle de vingt-quatre jours (2). On était donc alors au mercredi 23 juillet 973.

L'attentat commis par les Barbares sur Saint Mayeul ne tarda pas à être puni.

(1) Pertz., t. XVI.
(2) Syrus, lib. III, § 3.

« Pour venger l'injure faite à son serviteur, « dit Syrus, Dieu permit que la division se mît « parmi les Sarrasins; leurs forces s'amoin- « drirent, et eux-mêmes reconnurent qu'une « main divine les frappait. Ils voulurent alors « mettre en sûreté la rançon énorme qu'ils avaient « reçue de l'abbé de Cluny, et ils reprirent le « chemin du Fraxinet (1). Mais, tandis qu'ils « cheminaient tranquillement à travers les Alpes, « voilà que, tout-à-coup, ils entendent venir les « Chrétiens. Des clameurs terribles s'élèvent, le « son des trompettes remplit les bois, et les « montagnes frémissent. Les Barbares sont glacés « de terreur; ils sentent que tout est perdu pour « eux, et n'essayent qu'à peine une résistance « inutile. Bientôt ils prennent la fuite; mais, « malgré la rapidité de leur course, beaucoup « sont massacrés, beaucoup sont faits prisonniers.

« Ceux qui purent échapper à la mort se reti- « rèrent sur le sommet d'une montagne escarpée, « qui s'avançait comme un promontoire, et dont « l'accès n'était possible que par un côté. Les « Chrétiens les y poursuivent et les assiégent. Les

(1) D'après la tradition des Hautes-Alpes, les Arabes se retirèrent non vers le Fraxinet du golfe Grimaud, mais vers une autre forteresse du même nom, le village de Fraissinières. *(Topographie des Hautes-Alpes).*

« Sarrasins, voyant la fuite désormais impossible, « demandent à racheter leur vie à prix d'argent ; « mais leurs offres sont repoussées. Alors, ils « parcourent avec désespoir leur prison, et trou- « vent enfin un endroit où le précipice était moins « profond, et d'où l'on pouvait, d'un saut hardi, « descendre sur les rochers inférieurs. Leur « détermination fut bientôt prise. Quand la nuit « est venue, ils s'approchent silencieusement et « s'élancent ; mais le démon les détourna du « passage qu'ils avaient choisi ; et tant que dura « l'obscurité, ils se précipitèrent aveuglément « dans l'abîme où ils trouvèrent la mort. Quel- « ques-uns seulement suivirent le bon chemin. « Ceux-là se cachèrent dans la montagne ; mais « ils furent trouvés et pris par les Chrétiens, et « pour sauver leur vie ils demandèrent le baptême.

« Les vainqueurs comprirent que Dieu leur « avait livré les Sarrasins pour venger l'injure « faite à son serviteur, et que Saint Mayeul, « bien qu'absent, était la cause première de leur « triomphe. Aussi, en se partageant les dépouil- « les des Infidèles, ils voulurent faire sa part, et « lui envoyèrent les livres sacrés qui lui avaient « été enlevés lors de son arrestation.

« Et c'est ainsi que le chemin de Rome fut « enfin rouvert aux chrétiens. »

Cette première victoire enleva la Haute-Provence aux Sarrasins. Cependant leurs bandes fugitives errèrent longtemps encore dans les bois, principalement aux environs de la ville de St-Bonnet ; elles trouvaient un asile dans les cavernes de Corbières, sur la rive droite du Drac. Quand elles furent contraintes d'abandonner le Champsaur, elles se retirèrent dans les solitudes du Dévoluy (1).

On dit que les habitants des Alpes, en prenant les armes contre les Sarrasins, placèrent leur entreprise sous la protection de saint Marcelin, premier évêque d'Embrun, et qu'il devint le patron des Provençaux soulevés contre leurs oppresseurs. Le village de Rognes lui éleva, après la victoire, une église, devenue un pélerinage fréquenté jusqu'à notre époque. Le jour de sa fête, au milieu des habitants rassemblés, le prêtre dit encore l'absoute pour les victimes des Sarrasins (2).

Quelques usages locaux ont conservé le souvenir de l'expulsion des Sarrasins des Alpes provençales. C'est ainsi que les habitants de Riez célèbrent, pendant les trois jours de la Pentecôte, ce qu'ils appellent le Guet de saint Maxime. Une

(1) *Topog. des Hautes-Alpes.*

(2) *Histoire de Rognes,* par M. Martin, curé de la Roque d'Antheron 1823; manuscrit aux mains de M. le marquis de Jessé-Charleval.

troupe armée, représentant les Chrétiens, assiége des Musulmans dans une forteresse improvisée, qui n'est emportée que le troisième jour (1).

La tradition fait honneur au comte Guillaume de ces heureux succès ; et c'est lui sûrement que désigne le Bréviaire de l'Eglise de Gap, par cette leçon de l'office de saint Démétrius :

« Quand la ville de Gap et les terres voisines « étaient aux mains des Sarrasins, un certain « Guillaume les vainquit, avec l'aide de Dieu ; et « ce comte, de concert avec ses compagnons, « pour le salut de leur âme, donna à Dieu et à la « Bienheureuse Marie la moitié de la ville de « Gap » (2).

Soit que les premiers efforts des Provençaux contre les Sarrasins aient été provoqués par Guillaume lui-même, soit qu'ils fussent l'acte spontané des populations indignées, le comte ne faillit point à son devoir, et prit sans tarder la direction du mouvement généreux qui animait tout le pays. Il poussa la guerre avec une extrême vigueur, et cette même année il se présenta devant le Fraxinet, s'en empara et extermina tout ce qui restait de Sarrasins.

(1) Millin. *Voyage dans les départements du Midi de la France.*

(2) Bouche, t. 2, p. 44.

L'historien Glaber nous a conservé le souvenir de ce glorieux événement, mais en termes malheureusement trop brefs. Après avoir raconté l'arrestation et la délivrance de saint Mayeul, il ajoute :

« *Ipsi denique Sarraceni, paulo post, in loco qui*
« *Fraxinetus dicitur, circumacti ab exercitu Wil-*
« *lelmi Arelatensis ducis, omnesque in brevi peri-*
« *erunt, ut ne unus quidem rediret in patriam.* »

La date de ce dernier triomphe est fixée à 973, par les mots suivants du même auteur :

« *Ipso tempore mortuus est Otto imperator,*
« *suscepitque filius ejus Otto II imperium* » (1).

Glaber s'est borné à enregistrer la victoire du comte Guillaume et la fin de la domination Sarrasine en Provence. Quelques chroniques et légendes nous ont conservé le souvenir des derniers événements de cette guerre, mais non pas de façon à dissiper toutes les obscurités. Le difficile est de faire, dans ce qu'elles racontent, la part de chacun, d'attribuer aux officiers, qui servaient sous le comte de Provence, les actions qui leur sont propres, et de pénétrer la confusion qu'introduit entre les divers faits d'armes, ce nom de Fraxinet commun à plusieurs forteresses des Sarrasins.

(1) Glaber, L. I.

Le plus important des documents relatifs à cette époque est la vie de saint Beuvon ou Bobon, que les auteurs des *Acta Sanctorum* ont éditée sur d'anciens manuscrits trouvés en Italie et en Allemagne.

« Saint Beuvon, dit cette Histoire (1), naquit en Provence, au lieu de *Nugherium*, de parents nobles et bons chrétiens, qui, tout en élevant leur fils dans la crainte de Dieu, ne négligèrent rien pour faire de lui un homme de guerre accompli.

« Or, la Provence était alors ravagée par des païens, qui, venus d'Espagne sur une flotte, s'étaient emparés d'une île appelée le Fraxinet, et s'y étaient fortement retranchés. On ne pouvait pénétrer dans cette île que par une étroite langue de terre, qui la reliait au continent. Les Barbares avaient fermé ce passage par une tour.

« Ils formèrent le projet d'attaquer Beuvon, pensant avoir, lui vaincu, bon marché des autres habitants du pays ; mais celui-ci, averti de leur entreprise, bâtit un château sur le sommet d'une montagne, nommée la Pierre-Impie, et s'y retira.

« Un jour, Beuvon était allé, avec trois compagnons seulement, visiter les siens dans leur domaine. Le soleil était ardent ; le saint se

(1) *Acta SS.* T. V. de mai.

coucha sous un arbre et s'endormit. Dans son sommeil, il vit le bienheureux apôtre saint Pierre, qui lui commandait de retourner sur ses pas, et de rentrer bien vite à son château. Beuvon se réveille et reprend, avec ses domestiques, le chemin de la Pierre-Impie. Du sommet d'une colline, il aperçoit les ennemis qui gravissaient déjà les sentiers de la forteresse. Il précipite sa course, passe hardiment au milieu des païens qui assiégeaient les portes, les accable de traits et les oblige à prendre la fuite.

« Cependant les Sarrasins, enrichis par le pillage de la Provence, se livraient dans le Fraxinet à toutes sortes d'excès. Leur roi enleva la femme du portier qui veillait à l'entrée de l'île ; celui-ci, ne pouvant obtenir justice, jura de se venger, et il envoya une lettre à Beuvon, lui promettant de lui ouvrir les portes et de lui livrer cette forteresse, que tous considéraient comme inexpugnable. Beuvon, transporté de joie, réunit une armée considérable de fantassins et de cavaliers ; le portier, tenant sa parole, lui livre l'entrée du Fraxinet ; les Barbares sont massacrés, et le roi païen, pour sauver sa vie, consent à recevoir le baptême.

« Notre saint avait fait le vœu d'aller, chaque année, en pélerinage au tombeau des apôtres, s'il

triomphait des Sarrasins. Il tomba malade, dans un de ces pieux voyages, et mourut à Voghera (1), le samedi de la Pentecôte, XI des calendes de juin, c'est-à-dire le 22 mai 975 ou 986. »

Les Bollandistes ont essayé de fixer la position des diverses localités mentionnées dans cette légende. Après avoir, en marge du texte, traduit *Nugherium* par Noyers, qui est un village des Alpes, non loin de Sisteron, ils ont cherché, dans les notes qui suivent les Actes, à retrouver ce Castellum aux environs du Fraxinet; et ne voyan dans le diocèse de Fréjus aucun lieu, dont le nom rappelle soit *Nugherium*, soit *Petra Impia*, ils en ont conclu que ces châteaux ont disparu. S'ils avaient réfléchi que les Sarrasins du Fraxinet occupèrent la Provence un siècle durant, et que dans les montagnes des Maures ils furent pendant ce temps les maîtres absolus, ils auraient compris que *Nugherium* doit être placé loin de la redoutable forteresse, et ils s'en seraient tenus à leur première interprétation.

M. de la Plane, le savant auteur de l'*Histoire de Sisteron*, non seulement a admis que *Nugherium* est bien le village de Noyers, dans la vallée du Jabron, mais a retrouvé *Petra Impia* dans un

(1) Ville des Etats Sardes, à 31 kil. N.-O. d'Alexandrie.

rocher abrupte, situé au nord de ce village, aux confins de la commune de Ribiers, rocher qui encore aujourd'hui s'appelle la *Peyrimpie*. M. de la Plane a été guidé par la tradition locale, qui raconte que saint Beuvon possédait un château à Noyers, et qu'il écrasa les Sarrasins retranchés dans une forêt épaisse, au pied de Peyrimpie. Cette contrée d'ailleurs est pleine des souvenirs de notre saint ; et un hameau porte son nom, parce que, dit-on, il lui a appartenu.

Nous pouvons donc admettre avec certitude que saint Beuvon était originaire de Noyers, et qu'il lutta heureusement contre les Sarrasins établis dans les Alpes.

Mais M. de la Plane est allé trop loin. Parce que la carte de Cassini marque dans la commune de Ribiers, c'est-à-dire au Nord-Est de Noyers, un hameau de Fraissinié, il a conclu que les Maures avaient là une forteresse, et que c'est de cette forteresse qu'ils avaient été chassés par Beuvon, grâce à la trahison du portier. C'est là une erreur manifeste. Les Actes disent que le Fraxinet était une presqu'île, que la mer entourait de trois côtés, et dont les Sarrasins s'étaient emparés en venant d'Espagne avec leur flotte. Cette description ne peut convenir à une forteresse sarrasine dans les Alpes, et nous sommes forcément ramenés dans

la Basse-Provence et aux bords de la mer. En sorte que si la première partie du récit concerne la lutte que les habitants des montagnes soutinrent contre les envahisseurs, la seconde raconte un des derniers épisodes de la guerre entreprise contre les Infidèles par le comte Guillaume.

Quel est donc ce Fraxinet que Beuvon enleva aux Sarrasins? Les Bollandistes ne font pas difficulté d'admettre que c'est celui du golfe Grimaud. Cependant la description que les Actes du saint font de la localité ne peut s'appliquer aux montagnes des Maures. On ne trouve pas là cette île, qu'une étroite langue de terre unit au continent, si étroite, qu'une tour suffit pour la fermer. De plus, Glaber nous dit que le comte Guillaume, en s'emparant du Fraxinet, massacra tous les ennemis, et que pas un ne put aller en Espagne porter la nouvelle du désastre. D'après la Vie de saint Beuvon, au contraire, le roi Sarrasin et un grand nombre des siens mirent bas les armes et reçurent le baptême.

Il y a donc apparence que ce sont là deux faits d'armes différents d'une même guerre.

Le Fraxinet enlevé par S. Beuvon ne serait-il pas celui du cap S.-Hospice, près Villefranche, forteresse importante où les Infidèles avaient établi le siége de leur puissance en Italie? Ici la confi-

guration de la côte correspond admirablement à la description que nous avons lue; et nous retrouvons cette île qu'un isthme de peu de largeur unit à la terre ferme.

Il y a d'ailleurs quelques autres raisons à l'appui de cette hypothèse, et ces raisons nous les trouvons dans la chronique de la Novalèse, abbaye Italienne, située aux confins de la Provence, qui nous a conservé le même récit que les Actes de S. Beuvon. Cette chronique ne désigne pas, il est vrai, le Fraxinet de Villefranche, mais c'est déjà une présomption que le souvenir de cet événement se soit conservé dans le pays limitrophe, et là seulement.

« Au temps, dit-elle, que les noirs, habitant le
« Fraxinet, répandaient leurs ravages dans tous
« les pays, un d'entre eux, nommé Aimon, obtint
« pour sa part de butin, dans une de leurs expé-
« ditions, une femme de grande beauté. Mais
« cette femme, à laquelle il s'était fort attaché,
« lui fut ravie par un chef plus puissant que lui.
« Aimon furieux jura de se venger. Au lieu de
« rentrer avec les autres dans le Fraxinet, il alla
« trouver le comte Rotbald sur les frontières de
« Provence, et après lui avoir fait promettre le
« secret, il lui offrit de lui livrer la place. Rotbald
« accepte avec joie. Il convoque ses troupes, de-

« mande le secours d'Ardouin, et sans trahir le
« but de son entreprise il marche sur le Fraxinet.
« Alors seulement, dévoilant son dessein : « Mes
« frères, dit-il, combattez avec courage ; vous
« êtes sur les terres des Sarrasins. » La forte-
« resse est emportée d'assaut. »

Et la chronique ajoute : « *Hæc ultio, dolo Ai-*
« *monis facta est, cujus genus nostris adhuc manet*
« *temporibus. Carne itaque Othone majore mortuo,*
« *illico successit in regno secundus Otho.* »

Il y a identité évidente entre ce récit et celui des Actes de S. Beuvon ; cette double histoire nous raconte la prise d'un même château. La chronique ne mentionne pas notre Saint ; mais Beuvon, originaire de Noyers, devait servir dans l'armée de Rotbald, comte de Forcalquier (1), et il fut sans doute mêlé aux négociations qui amenèrent la chute de la citadelle Sarrasine.

Mais si, comme nous l'apprend la chronique de la Novalèse, c'est Rotbald qui prit le Fraxinet dont il est ici question, ce Fraxinet ne peut être celui du golfe Grimaud, puisque ce dernier a été emporté par son frère, le comte Guillaume. De plus cet Ardoin, dont Rotbald demande le concours, est sûrement Ardoin III, comte de Turin, qui ré-

(1) Bouche, T. I. p. 839.

gna de 943 à 975. Il est bien naturel que ce prince soit venu, par les cols des Alpes, attaquer les Maures de Villefranche, si voisins de ses états, et qui avaient si souvent porté la désolation en Italie.

A ces raisons, qui, nous devons le reconnaître, ne sont pas péremptoires, il faut joindre de vagues traditions que Durante a recueillies dans son *Histoire de Nice*. Il raconte que vers 970 un moine, nommé, Bobon défendit Nice contre les Sarrasins, et, pour arrêter les courses de ceux qui occupaient Villefranche, fit construire une forteresse entre la ville et leur Fraxinet. Cette forteresse tomba entre les mains des Infidèles, mais fut reprise, après la victoire du comte Guillaume, par Gibelin Grimaldi qui emporta aussi les Fraxinets de Castillon et de la Turbie.

Ce moine Bobon, que Durante dit être honoré comme saint, ne peut être que S. Beuvon, nommé indifféremme dans ses Actes Bobo ou Bovo.

Ces légendes sont confuses et incohérentes; les dates, que donne Durante, sont parfois fausses et contradictoires; cependant elles attestent le souvenir du fait d'armes de notre saint, et corroborent notre opinion.

Nous croirons donc que le Fraxinet enlevé par S. Beuvon est celui de Villefranche, et non celui du golfe Grimaud.

Il est un autre personnage, auquel on a accordé une grande part dans ces événements ; c'est Gibelin Grimaldi.

D'après quelques auteurs, ce Gibelin était fils du comte Grimaud, seigneur d'Antibes (1) ; à la tête d'une armée, il gagna une bataille importante sur les Infidèles, au lieu de Tourtour ; et une des deux tours, qui ont fait le nom de ce village (2), s'appelle la tour de Grimaud, pour avoir été construite après sa victoire. De là Gibelin aurait rejoint le comte de Provence, devant le Fraxinet. Pendant que les soldats gravissaient avec peine la montagne, luttant corps à corps contre les Sarrasins pour la conquête de chaque rocher, le jeune seigneur, saisissant la bannière du comte, et entraînant quelques braves avec lui, escalada sous une grêle de traits une montagne escarpée qui dominait la forteresse, et par ce coup de main hardi détermina la victoire.

Que penser de ces traditions que Durante a adoptées sur la foi d'un vieux manuscrit, et que

(1) Durante.— Bouche.

(2) L'étymologie du nom de Tourtour serait tout autre d'après l'auteur de la Vie de S. Ysarn, abbé de S.-Victor. Il raconte que ce lieu, avant le XI[e] siècle, s'appelait « *castrum S. Domnini.* Il prit le nom de *Tortorium* en souvenir des tourments qu'endura, en expiation de ses crimes, le seigneur de l'endroit, nommé Pandulfus.

d'autres écrivains, avant lui, avaient déjà données comme véritables ?

Elles ont pour base une charte de Guillaume I, par laquelle, en reconnaissance du concours qu'il a reçu de Gibelin Grimaldi dans la guerre contre les Sarrasins, il lui fait don du golfe de S.-Tropez et de toute la contrée environnante.

On lit dans cette charte :

« ... C'est pourquoi *Giballinus de Grimaldis*, « homme de grand cœur et de généreuse magna- « nimité, ayant pris part à toutes nos attaques, « invasions, victoires et dangers, dans la guerre « contre les Ismaélites, Maures et Sarrasins, et « leur ayant enlevé par sa propre valeur le golfe « Gambracien, appelé communément Rivière de « S.-Tropez, un exploit pareil mérite d'être ré- « compensé par une munificence particulière du « Souverain. Nous, comte Guillaume, fils de Boson « et de Folcoare, siégeant dans la ville d'Arles... « donnons au dit Giballin de Grimaldis le « susdit golfe Gambracien, appelé communément « Rivière de S.-Tropez, avec toute la côte et le « littoral environnant..... L'an de l'incarnation « DCCCCLXXX, Ind. X, au mois de septembre, « sous le règne de Conrad. .... » (1).

(1) Bouche, T. 2.

Cette charte serait en effet une preuve sans réplique de la participation de Grimaldi à la prise du Fraxinet, si son authencité était incontestable ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit acceptée par tous les érudits. Papon la croit fausse par plusieurs raisons, entre autres par les suivantes :

1° Parce que l'original est inconnu ;

2° Parce que l'Indiction X ne convient pas à l'année 980, date de l'acte, mais seulement l'Indiction VIII ;

3° Parce que Gibelin y est dit *de* Grimaldi, tandis qu'à cette époque la particule n'était pas en usage.

M. de La Plane, s'emparant de cette dernière observation de Papon, est allé plus loin que lui ; et, dans une savante étude sur l'origine des noms de famille (1), il a prouvé que, tombés en désuétude depuis l'invasion des Barbares, ils étaient complétement inconnus au Xe siècle, et ne reprirent cours qu'après l'établissement du système féodal. Il n'hésite pas à déclarer que la charte de Gibelin de Grimaldi est l'œuvre d'un faussaire.

La meilleure preuve que cette charte a été fabriquée postérieurement, pour soutenir les pré-

(1) *Hist. de Sisteron*, T. I. Notes p. 340.

tentions généalogiques de la famille Grimaldi, est dans la donation même à Gibelin du golfe et des terres qui forment la Rivière de S.-Tropez. Ces terres en effet devinrent le partage non de ce héros fabuleux, mais des vicomtes de Marseille.

Le Cartulaire de S.-Victor contient une foule de titres du XIe siècle, par lesquels ces seigneurs firent cession à l'abbaye de tout ce qu'ils possédaient au Fraxinet, c'est-à-dire sur le golfe de S.-Tropez.

En 1008, l'évêque Pons, fils du vicomte Guillaume, donne à S.-Victor : « *In Fraxeneto,* « *in villam quam vocant Ad Molam, et in apendi-* « *ciis, et in territorio ejus, omnem partem meam.* » (Ch. 18).

En 1014, Guillaume Ier joint à la donation précédente de son frère sa part du même village. (Ch. 110).

En 1055, Pons II, Guillaume III et Geoffroi, fils de Guillaume II, de concert avec leur oncle Foulque, cèdent à l'abbaye « *Ecclesiam S. Torpe-* « *tis martiris, quœ est sita in comitatu Foroju-* « *liensi, in territorio quod vocatur Fraxineto, juxta* « *mare... et ipsum mare* ». (Ch. 596).

L'année suivante, Foulque renouvelle cette donation : « *Ecclesiam S. Torpetis... et ipsum mare* « *similiter donamus, cum omnibus quœ ibi habe-*

« *mus*, *sicut ripa ejusdem Sancti Torpetis vadit*,
« *et homo in pelagus navigare potest*, *ad proprium*
« *alodem* ». (Ch. 595).

En 1058, Foulque et ses neveux donnent ce qu'ils possèdent au Fraxinet, dans le village de Grimaud. (Ch. 590).

Nous omettons bien des Chartes, dont il résulte que, trente ans après la destruction du Fraxinet, les vicomtes de Marseille possédaient le pays qui s'étend de La Molle aux bords de l'Argens, et la mer elle-même, c'est-à-dire toute cette Rivière de Saint-Tropez, que la Charte apocryphe du comte Guillaume cède au prétendu vainqueur des Sarrasins; enfin, le château même de Grimaud, dont le nom semblerait une présomption en faveur de Gibelin, était également de leur domaine.

Nous devons donc reléguer parmi les fables tout ce qui est dit de ce personnage, et la part de gloire, qu'on a voulu lui faire dans la prise du Fraxinet, doit être dévolue aux vicomtes de Marseille, puisque ce sont eux qui, en récompense de leur concours, obtinrent toutes les terres que les Sarrasins avaient occupées pendant un siècle. On retrouve, dans les chartes que nous avons mentionnées, les noms que les Arabes avaient donnés à leurs possessions autour du Fraxinet: Gualdixar et Pampelune que relie un vieux mur,

les Garonnes, Tamariz et la roche de Miramar; ce qui indique une fois de plus que la part advenue aux vicomtes était le Fraxinet lui-même, avec ses dépendances immédiates.

Les vainqueurs avaient trouvé beaucoup de terres sans maîtres, les Sarrasins ayant, depuis plus de cent ans, massacré ou mis en fuite les anciens habitants. Ces terres appartenaient, de droit, au roi d'Arles, Conrad-le-Pacifique ; mais il les avait abandonnées au comte Guillaume, comme nous l'apprend une Charte de Saint-Victor où il est dit :

« *Domine Comes, ecce terra, soluta a vinculo* « *paganæ gentis, tradita est in manu tuâ dona-* « *tione regis* ». (Ch. 77).

Le Comte les distribua entre ses compagnons d'armes, en récompense de leurs services. La prise de possession n'eut pas toujours lieu d'une façon très-régulière de la part des donataires. Il y eut de nombreuses usurpations ; les campagnes étaient au premier occupant ; chacun prenait ce qui semblait à sa convenance ; et les nouveaux maîtres, dépassant les limites qui leur avaient été assignées, empiétaient les uns sur les autres.

« Lors donc que les païens eurent été chassés « de leurs possessions, c'est-à-dire du Fraxinet, « et que la terre de Toulon commença à être don- « née à fief et à être cultivée, chacun, suivant sa

« propre force, prenait le sol, dépassant les limi-
« tes de son bien ; c'est pourquoi les plus puis-
« sants bataillaient les uns contre les autres,
« enlevant la terre à leur gré, savoir le vicomte
« Guillaume et Pons de Fos ». (Ch. 77).

Le Comte avait fort à faire pour empêcher les usurpations ; il était obligé à venir sur les lieux et à régler lui-même les différents.

«... Aussitôt, montant à cheval, il s'y rendit.
« Et étant arrivé dans le territoire de La Cadière,
« il commença à rechercher les noms des monta-
« gnes et des vallées, des eaux et des fontaines.
« Et ayant été informé, il posa des termes,
« etc....... ». (Ch. 77).

Parfois même son autorité était entiérement méconnue.

Dans les cantons où il n'avait pas personnellement porté les armes, là où les habitants s'étaient spontanément soulevés contre les Sarrasins et les avaient vaincus par leurs seules forces les grands et les nobles, qui avaient pris la direction du mouvement, n'attendirent pas toujours que le don des terres vacantes leur fut octroyé, et s'arrogèrent même le pouvoir souverain. C'est ce qui arriva notamment pour le territoire de Castellane, s'il faut en croire l'historien de cette ville. Il rapporte qu'elle fut délivrée par un descendant des anciens

gouverneurs romains, qui serait l'auteur de la famille de Castellane. Ce seigneur, après avoir chassé les Infidèles, fortifia le pays tout à l'entour et se rendit indépendant.

Cette origine, attribuée aux barons de Castellane, ne repose, il est vrai, sur aucun titre ; mais il est un fait, c'est que pendant plusieurs siècles ils refusèrent de reconnaître pour suzerains les Comtes de Provence. Ils disaient ne tenir leurs droits que de leur épée, pour avoir enlevé eux-mêmes le pays aux Sarrasins, et affirmaient que les empereurs, rois d'Arles, leur en avaient donné directement l'investiture. En 1189, Ildefons Ier, comte de Provence, voulant forcer Boniface III à lui prêter hommage, dut lever une armée qui s'empara de Fréjus, dont l'évêque Bertrand de Castellane tenait le parti de son parent. Alors seulement, Boniface III, voyant le Comte prêt à marcher contre lui, fit soumission et se reconnut son vassal. (1)

Le partage des terres entre les divers seigneurs qui avaient coopéré à l'expulsion des Sarrasins eut un résultat immédiat : ce fut de développer en Provence le système féodal, que l'organisation puissante des municipalités avait arrêté jusqu'a-

(1) Bouche, t. II.

lors. Les comtes avaient pu déjà inféoder quelques communes à leurs parents et aux grands de leur cour ; mais ils avaient fait plutôt des gouverneurs particuliers que des seigneurs relevant de leur couronne. Guillaume I[er], maître par droit de conquête des terres vacantes et des villages désertés par leurs habitants, en investit les officiers qui avaient servi sous lui, en se réservant la suzeraineté.

La vassalité fut donc introduite alors en Provence, et à tous ses degrés. Aux serfs déjà existants, le comte adjoignit tous les Sarrasins qui n'avaient pas été passés au fil de l'épée. Beaucoup d'entre eux, depuis longtemps dans le pays, avaient renoncé aux habitudes guerrières de leur race, s'étaient mariés, et cultivaient les terres dont ils s'étaient emparés. Ils furent réduits en esclavage, et leur descendance se perpétua dans cette condition, comme on peut voir par le testament de Romée de Villeneuve, qui, en 1250, ordonna la vente des Sarrasins qui lui appartenaient.

« *Item volo quod omnes Sarraceni et Sarracenæ* « *de Villanova vendantur* ». (1)

Mais tout en fondant en Provence un ordre

(1) Bouche, t. II, p. 257.

de choses nouveau, le Comte avait à ménager les droits des habitants qui s'étaient maintenus, pendant l'occupation arabe, en possession de leurs biens, et aussi à mettre un terme aux usurpations, résultat inévitable de la confusion de toutes choses pendant un long siècle.

Les monastères et les diocèses possédaient, avant l'invasion, de nombreux domaines. Ils en revendiquaient maintenant la propriété. Mais tous les titres ayant disparu dans le désastre commun, les moines et les évêques n'avaient d'autres moyens de preuve que le serment, et le témoignage des vieillards, qui avaient connaissance de l'ancien état des lieux. En certains endroits même, la dépossession était déjà si ancienne, que personne ne savait plus distinguer les biens de l'Eglise de ceux des particuliers. C'est ce qui arriva notamment pour le territoire de Fréjus.

L'évêque Riculfe se présenta devant Guillaume Ier, alors à Manosque, et lui demanda de reconstituer son diocèse désolé. Le jugement du Comte est consigné dans le registre intitulé « *Authenticum rubeum* » ; il a été donné par Antelmy, par Bouche, et plusieurs autres historiens.

« En la ville de Manosque, Riculfe, évêque
« de Fréjus, s'étant présenté au comte Guillaume

« de Provence... le pria de ne pas laisser dans « l'humiliation l'Eglise de Sainte-Marie et Saint-« Léon. Car la ville, dans laquelle est construite « cette église, a été, par la férocité des Sarra-« sins, détruite et réduite en solitude ; ses habi-« tants ont été massacrés, ou, saisis de frayeur, « se sont enfuis. Il ne reste personne qui « connaisse les biens et possessions qui appar-« tiennent à ladite église ; les titres écrits, les « diplômes royaux font défaut. Les priviléges et « autres preuves ont péri de vétusté ou par le feu. « Il ne subsiste que le titre d'Evêché. Le Sei-« gneur, illustre Comte, t'a donné la force de « chasser les Sarrasins de leurs anciennes pos-« sessions ; remercie-le en rendant à Sainte « Marie et à Saint Léon leurs biens, qu'ils ont « perdus injustement ».

Cette affaire était des plus délicates que le Comte put rencontrer. L'Eglise de Fréjus avait des droits évidents ; mais les propriétés qu'elle avait perdues, n'étant désignées ni par titres, ni par témoignage, ne pouvaient être recherchées entre les mains des détenteurs actuels. Guillaume ne voulut pas précipiter sa décision, et remit l'affaire à plus tard, pour avoir le temps de l'étudier. Le délai passé, Riculfe vint à Arles et exposa de nouveau sa requête. Le Comte prit

l'avis de son conseil, et céda à l'Evêque la moitié de la ville de Fréjus et des terres environnantes.

« *Illi... tale ei consilium dederunt, ut præter* « *hæreditatem quam Ecclesia prædicta ibidem* « *antiquitùs habuit, seu propter hoc quod ipse* « *episcopus post expulsionem paganorum primus* « *vestire cœpit ipsam civitatem, unam medietatem* « *de omnibus quæ in circuitu ejusdem civitatis* « *adjacent, redderet vel donaret* ».

Cette charte est datée du règne de Conrad, Indiction III, c'est-à-dire de 975 ou 990, seules années auxquelles convienne cette indiction, de l'expulsion des Sarrasins à la mort de Conrad.

En 992, à la prière des Religieuses de Saint-Césaire, d'Arles, le Comte leur rendit l'église de Notre-Dame-de-la-Barque, qu'elles avaient perdue, sans doute depuis le IX[e] siècle, pendant lequel les Sarrasins avaient occupé la Camargue (1).

Beaucoup d'autres monastères firent entendre des plaintes semblables.

Celui de Saint-Victor, restauré par l'Evêque de Marseille, avait reçu de lui, outre une portion de ses anciens domaines confondus avec la mense épiscopale, le droit de rechercher en justice tous

(1) Bouche, t. II, p. 46.

les biens ayant appartenu aux Cassianites. Les nouveaux moines exercèrent effectivement de nombreuses revendications.

Quelques années après l'expulsion des Sarrasins, comme le Comte tenait à Manosque un plaid général, l'abbé Alard, assisté de Pons, évêque de Marseille, réclama à l'évêque de Sisteron, Rodolphe I[er], la terre de *Camaricas*, et obtint gain de cause. (Ch. 654). Un peu plus tard, et après la mort de Guillaume I[er], nous voyons Josfredus et sa femme Scocia, donner à Saint-Victor l'Eglise de Sainte-Marie et Saint-Jean, autrement Sainte-Croix, près d'Esparron, « *qui jam longo vero* « *tempore destructus fuit a paganis* ». (Ch. 269). C'est là évidemment encore une restitution.

En 1013, Guillaume II rétablit les moines à Manosque, et leur donna l'église de Saint-Martin, près de la Durance. (Ch. 646).

En 1033, l'église de Saint-Zacharie « *dudum* « *nescio aut vetustate consumptam aut a Mauris* « *dirutam* », fut restaurée par le prêtre Bernard, et dotée par Raïambaud, archevêque d'Arles. (Ch. 101).

Enfin, en 1045, les religieux rentrèrent en possession des églises de Sainte-Marie, Saint-Pierre ou Saint-Jean, au diocèse d'Embrun, qui

avaient été usurpées pendant la destruction de l'abbaye. (Ch. 691).

On voit, par ces exemples, comment furent revendiquées les terres ayant appartenu à Saint-Victor ; et cette recherche, commencée du vivant de Guillaume Ier, se poursuivit longtemps encore après lui.

Le Comte rendit justice à tous.

Mais là ne se borna pas son action bienfaisante ; il avait bien d'autres désastres à réparer. Des villes entières avaient été rasées par les Infidèles, et depuis longues années ne présentaient plus que des amas de décombres. Il rappela les habitants fugitifs, et favorisa la reconstruction de ces malheureuses cités.

Manosque était une de celles qui avaient le plus souffert. La dévastation avait été si grande, que lorsque les anciens maîtres vinrent reprendre possession des ruines, ils ne purent les relever, mais ils formèrent seulement six hameaux, voisins les uns des autres, qui s'appelèrent : le Château, le Bourg, Saint-Pierre, Toutes-Aures, Montagut et Saint-Maxime. Ces diverses agglomérations, d'après le P. Columbi, portaient la dénomination commune de Manosque ; elles avaient les mêmes lois, les mêmes mœurs.

« *Ita sex loca, ut situ ab invicem longe dis-*

« juncta fuerint, numquam tamen institutis et « moribus sejuncta fuerunt....... Manuascam « appellabant totam vallem ». (1)

Mais, dans la suite du temps, le Bourg prit un développement considérable, et absorba peu à peu les autres hameaux, qui, dans le courant du XIVe siècle, furent abandonnés par leurs habitants. L'église de Notre-Dame, toujours d'après Columbi, paraît avoir été reconstruite peu après l'expulsion des Sarrasins; celle de Saint-Sauveur, sur la fin du XIe siècle seulement.

Le comte Guillaume, dans son œuvre de restauration, trouva de généreux auxiliaires dans la personne des évêques.

Nous avons vu comment, avec son aide, Riculfe entreprit la reconstruction de Fréjus.

Ce fut aussi l'archevêque d'Aix qui releva cette ville, rasée et incendiée par les Infidèles. Ses ruines, comme celles de Manosque, avaient été abandonnées par les habitants. Une charte de l'archevêque Pierre Gauffridy, de la fin du XIe siècle, dit :

« Nous voulons que tous les fidèles sachent que « le siége de l'Eglise d'Aix, consacré en l'honneur « de Sainte-Marie, avec l'oratoire du Saint Sau- « veur, Notre Dieu, et le baptistère de Saint-Jean,

(1) *Manuasca*, l. I, p. 432.

« détruits par les Gentils en même temps que cette « ville d'Aix, restèrent de longues années dans la « solitude ». (1)

Aix ne fut de nouveau habité qu'assez longtemps après l'expulsion des Sarrasins, et ce fut le clergé qui y revint le premier. Nous lisons, en effet, dans la même charte de Pierre Gauffridy :

« Par la grâce de Dieu, quelques religieux com- « mencèrent à habiter ce lieu, par amour et res- « pect envers ce vénérable oratoire de Notre Sau- « veur. Parmi lesquels se fit remarquer le prévôt « Benoît. . ., qui, plus que tous et de tout son « pouvoir, avec l'aide de Dieu, et avec les clercs « qui servaient comme lui le Seigneur en cet « endroit, l'augmenta et l'embellit d'édifices et « d'ornements ».

Benoît était prévôt de Rostaing, qui commença à siéger vers l'an 1062 ; il entreprit la restauration de l'Oratoire de Saint-Sauveur, avec le concours de son évêque, qui implora, dans ce but, les aumônes de la chrétienté. Le chapitre d'Aix fut, dès cette époque, transporté à Saint-Sauveur ; le Siége épiscopal ne tarda pas longtemps à être transféré dans cette même église, et l'ancienne cathédrale abandonnée ne garda, de sa grandeur

(1) Arch. des Bouches-du-Rhône, S. Sauveur, sac I. — Faillon, t. II, p. 697.

passée, que le titre de Notre-Dame de la Seds, qu'elle porte encore aujourd'hui : « *S. Mariæ* « *antiquæ Sedis.* »

Telle fut l'œuvre du comte Guillaume. Il n'eut pas le temps de l'achever, la mort l'ayant surpris vers l'année 992 ; ses successeurs finirent ce qu'il n'avait pu que commencer.

Vaillant capitaine et bon justicier, il reconquit par les armes son Comté, que les Sarrasins occupaient presque tout entier ; il rétablit l'ordre en toutes choses, restitua à chacun ce qui lui appartenait, rétablit les monastères, et procura la restauration des villes que l'ennemi avait saccagées et rasées. Ses sujets lui décernèrent, dit-on, le titre de Père de la Patrie ; c'est avec justice que l'histoire le lui a conservé.

Guillaume II succéda à son père en 992 ; l'année suivante mourut Conrad-le-Pacifique, et son fils, Rodolphe III le-Fainéant, monta sur le trône de Bourgogne.

Quelques auteurs, et d'Elbène entre autres (1), ont dit que Conrad-le-Pacifique avait laissé un autre fils, nommé Boson, qu'ils font roi d'Arles. Sous le règne de ce prince, les Sarrasins, qui

(1) *De regno Burgundiæ.*

tenaient la Corse et la Sardaigne, faisaient de fréquentes invasions sur les côtes d'Italie, pillant et saccageant tout, suivant leur coutume. Le pape Silvestre II, qui siégea de 999 à 1003, entreprit de les chasser de ces îles, et réunit une flotte considérable, avec le concours des Génois, des Pisans et des Provençaux. Les Infidèles n'attendirent pas que cette flotte parût devant la Sardaigne, et vinrent lui offrir la bataille dans la Rivière de Gênes. Le combat fut acharné ; mais enfin les Chrétiens l'emportèrent. Ils s'emparèrent de vingt vaisseaux ennemis et forcèrent les autres à prendre la fuite. Boson, qui avait été blessé par une flèche, laissa ses navires poursuivre les Maures jusqu'en Sardaigne, de concert avec ceux de Gênes et de Pise, et retourna à Marseille. Sa blessure était légère ; mais les débauches, aux quelles il se livra, envenimèrent tellement le mal, qu'il mourut dans cette ville au bout de peu de temps. (1).

L'existence de ce Boson et sa victoire sur les Sarrasins, ne sont attestées par aucun monument. Ruffi croit que ce récit a été fabriqué avec la tradition qui fait assister Boson, le neveu du roi Hugues, à la première prise du Fraxinet, en 942 ; et la bataille navale, dont il est ici parlé, ne serait

(1) Ruffi, p. 52.

autre que celle dans laquelle la flotte grecque incendia les navires arabes avec le feu Grégeois.

Les Maures, chassés de Provence, avaient toujours les yeux sur la France méridionale, et ils ne renoncèrent pas facilement à l'espoir de s'y établir de nouveau.

En 1018, ils débarquèrent près de Narbonne, et commencèrent le siége de cette ville ; mais une sortie des habitants suffit pour les repousser. (1).

Quelques années après, une flotte de pirates envahit l'île de Lérins, comme nous l'apprend la Vie de Saint Isarn, abbé de Saint-Victor.

« *Pagani Lirinense monasterium pervadentes,* « *dispersis aliis, multos ex fratribus captivos ad* « *Hispanias traduxere* ». (2)

Ceux qui échappèrent à ce nouveau désastre de la célèbre abbaye, réunirent tout l'argent qu'ils purent trouver, et envoyèrent quelques-uns d'entre eux en Espagne, pour racheter leurs frères. Mais parce que ce long voyage les effrayait, ils demandèrent conseil aux moines de Saint-Victor, qui avaient des possessions sur la frontière des pays maures. Saint Isarn, mû de compassion, vou-

(1) *Hist. du Languedoc*, de D. Vaissette.
(2) *Acta SS.* T. 6 de Sept.

lut accompagner lui-même les religieux de Lérins, et fut assez heureux pour ramener sains et saufs les pauvres captifs. Mais sa santé, déjà bien altérée, ne put résister aux fatigues de la route, et il succomba peu de temps après son retour à Marseille, en 1018.

La date de cette seconde dévastation de Lérins est fixée par un vieux catalogue des abbés de ce monastère, que Barral dit avoir vu, et dont il a donné le passage suivant :

« L'an du Seigneur 1046, fut ordonné Abbé de « Lérins Dom Aldebert, le premier du nom, sous « l'administration duquel on lit que le monastère « de Lérins fut détruit, la première année de son « ordination ». (1)

Ici finissent les Invasions des Sarrasins en Provence ; elles avaient duré trois longs siècles de meurtres, de pillages et d'incendie.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble de ces expéditions, on y reconnaîtra trois périodes distinctes. Sous le règne de Charles-Martel, les Maures, appelés par le traître Mauronte, passèrent le Rhône avec une armée considérable, et tentèrent de joindre la Provence à l'empire

(1) *Chr. des SS. de Lérins*, 2e partie, p. 152.

Arabe, comme ils avaient fait de la Septimanie. Il fallut que le grand capitaine, qui avait écrasé Abdérame dans les plaines de Tours, vînt, par deux fois, des frontières de la Saxe, et leur arrachât leur nouvelle conquête. C'est l'époque des grandes armées et des grandes batailles.

Sous les premiers Carlovingiens, les Maures, n'espérant plus détacher la Provence du royaume de Pépin et de Charlemagne, entreprennent de la ruiner par des courses rapides. Ils débarquent à l'improviste dans la Camargue, à Marseille, à Nice, pillent les villes et les campagnes, et disparaissent avec leurs vaisseaux chargés de butin.

Enfin, à l'origine du royaume de Provence, dès les premières années de Louis-l'Aveugle, peut-être même du vivant de Boson, les Sarrasins s'emparent des montagnes des Maures, s'y fortifient, appellent des renforts d'Espagne, et, profitant des divisions et des discordes civiles qui déchiraient le pays, s'y établissent pour un siècle. Cette dernière période est celle des plus grands malheurs de la Provence. De la mer aux montagnes de la Suisse, elle fut ravagée et devint un véritable désert, que les bandes incendiaires parcouraient librement.

Elle dut sa délivrance au courage des premiers

seigneurs, que la féodalité naissante investit des terres arrachées par elle à la domination arabe, et se releva de ses ruines par la sagesse de ses comtes : Guillaume Ier et ses successeurs.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

CHRONIQUE DE MOISSAC

(Cette chronique, trouvée dans l'Abbaye de Moissac, va de la Création à l'année 818).

. . . .

. . . .

Soma, rex Sarracenorum, nono anno postquam Spaniam ingressi sunt, Narbonam obsidet, obsessam capit, virosque civitatis illius gladio perimi jussit : mulieres vero et parvulos captivos in Spaniam ducunt. Et in ipso anno, mense tertio, ad obsidendam Tolosam pergunt. Quam dùm obsiderent, exiit obviam eis Eudo Princeps Aquitaniæ cum exercitu Aquitanorum vel Francorum, et commisit cum eis prælium. Et dum præliare cœpissent, terga versus est exercitus Sarracenorum, maximaque pars ibi cecidit gladio. Ambisa, rex Sarracenorum, cum ingenti exercitu, post quintum annum, Gallias aggreditur, Carcassonam expugnat et capit, et usque Nemauso pace conquisivit, et obsides eorum Barchinona transmisit.

. . . .

. . . .

Anno DCCXXXIV. — Karolus ingressus est in Frisia

cum exercitu magno, delevit eam usque ad internecionem, ac suo subjugavit imperio. His temporibus Jussephibin Abderaman Narbona præficitur. Alio anno Rodanum fluvium transiit. Arelate civitate pace ingreditur, thesaurosque civitatis invadit, et per quatuor annos totam Arelatensem provinciam depopulat atque deprædat.

. . . .

. . . .

Anno DCCLIX. — Franci Narbonam obsident, datoque sacramento Gotis qui ibi erant, ut si civitatem partibus traderent Pipini regis Francorum, permitterent eos legem suam habere. Quo facto, Goti Sarracenos, qui in præsidio illius erant, occidunt, ipsamque civitatem partibus Francorum tradunt.

. . . .

. . . .

His temporibus (DCCXCIII), regnabat in Spania Exam, filius Abdirraman Ibinmavia.....

Ille audiens quod rex Karolus partibus Avarorum perrexisset,.. misit Abdelmelec unum ex Principibus cum exercitu magno Sarracenorum ad vastandum Gallias, qui venientes Narbonam, suburbium ejus igne succenderunt multosque christianos ; ac præda magna capta, ad urbem Carcassonam pergere volentes, obviam eis exivit Wilhelmus, et alii comites Francorum cum eo. Commiseruntque prælium super fluvium Oliveio, ingravatumque est prælium nimis, ceciditque maxima pars in ipso die ex populo christiano. Wilhelmus autem pugnavit fortiter in die illa. Videns autem quod sufferre eos non posset, quia socii ejus dimiserunt eum fugientes, divertit ab eis. Sarraceni vero, collectis spoliis, reversi sunt in Spaniam.



II

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES ANGLO-SAXONS

Par le vén. Bède

(Bède est mort en 735).

(Liber V, cap. 23)

Anno Dominicæ Incarnationis Septingentesimo vicesimo nono, apparuerunt cometæ duæ circa solem, multum intuentibus terrorem incutientes. Una quippe solem præcedebat mane orientem, altera vespere sequebatur occidentem, quasi orienti simul et occidenti diræ cladis præsagæ : vel certe una diei, altera noctis præcurrebat exortum, ut utroque tempore mala mortalibus imminere signarent. Portabant autem facem ignis contra aquilonem, quasi ad accendendum adclinem : apparebantque mense Januario, et duabus ferme septimanis permanebant. Quo tempore gravissima Sarracenorum lues Gallias misera clade vastabat, et ipsi non multo post in eadem provincia dignas suæ perfidiæ pœnas luebant.

III

HISTOIRE DES ARABES

Par Rodrigue de Tolède

(Rodrigue de Tolède vivait au XIIIe siècle).

(Cap. 13)

Anno imperii Arabum CXII,...... Abderaman victo-

riæ gloriam prosequi non desistens, cùm videret terram suam multitudine esse repletam, fretosa dissulcans et montana proculcans, Rhodanum etiam dissulcavit: verùm cùm Arelatum in multitudine exercitûs obsedisset, inferioris fortunæ Gallici sunt inventi, nam fugati periculo se voventes sequaci victoria sunt præventi, et quorum cadavera vorax Rhodanus occultavit, et terra suscipiens revelavit, et eorum tumuli adhuc hodie in Arelatensi cœmeterio ostenduntur.

IV

CHRONIQUE D'ADON

(Adon est mort archevêque de Vienne en 875. Sa chronique s'arrête à l'année 869).

. . . .

Sarraceni, multis copiis navibusque plurimis, longe lateque plurimas urbes tam Septimaniæ quam Viennensis provinciæ vastant. Contra quos Carolus expeditionem ducens, graviterque eos fundens, in Hispanias repulit. Facta concertatio mense octobri. . . . .

Sarraceni pene totam Aquitaniam vastantes, et late alias provincias igne ferroque superantes, Burgundiam dirissima infestatione deprædantur. Pene omnia flammis exurentes, Monasteria quoque ac loca sacra fœdantes, innumerum populum abigunt, atque in Hispanias transponunt.

V

TROISIÈME CONTINUATEUR DE FRÉDÉGAIRE

(La chronique attribuée à Frédégaire a eu quatre continuateurs. Le troisième, qui va jusqu'en 752, écrivit par ordre de Childebrand, oncle de Pepin).

Itaque sagacissimus vir Carolus Dux, commoto exercitu, ad partes Burgundiæ dirigit, Lugdunum Galliæ Urbem, majores-natu atque præfectos ejusdem Provinciæ, suæ ditioni reipublicæ subjugavit, usque Massiliensem Urbem, vel Arelatum suis judicibus constituit, cum magnis thesauris et muneribus in Francorum regnum remeavit, in sedem principatûs sui.

. . . .

Denuo rebellante gente validissima Ismahelitarum, quos modo Sarracenos vocabulo corrupto nuncupant, irrumpentesque Rhodanum fluvium, insidiantibus infidelibus hominibus sub dolo et fraude Mauronto quodam cum sociis suis, Avenionem urbem munitissimam ac montuosam, ipsi Sarraceni, collecto hostili agmine, ingrediuntur : illisque rebellantibus ea regione vastata.

At contra vir egregius Carolus Dux germanum suum, virum industrium, Childebrandum Ducem, cum reliquis ducibus et comitibus, illis partibus cum apparatu hostili dirigit; quique præpropere ad eamdem urbem pervenientes tentoria instruunt. Undique ipsum opidum et suburbana præoccupant, munitissimam civitatem obsident, aciem instruunt, donec insecutus vir belligerator Carolus prædictam Urbem aggreditur, muros circumdat, castra ponit, obsidionem coacervat, in modum Hierico cum stre-

pitu hostium et sonitu tubarum, cum machinis et restium funibus, super muros et ædium mœnia inruunt, urbem munitissimam ingredientes succendunt, hostes inimicos suos capiunt, interficientes trucidant atque prosternunt, et in suam ditionem efficaciter restituunt. Victor igitur atque bellator insignis intrepidus Carolus Rhodanum fluvium cum exercitu suo transiit, Gothorum fines penetravit, usque Narbonensem Galliam peraccessit, ipsam urbem celeberrimam, atque metropolim eorum obsedit: super Adice fluvio munitionem in gyrum in modum arietum instruxit, Regem Sarracenorum, nomine Athima, cum satellitibus suis ibidem reclusit, castraque metatus est undique. Hæc audientes majores-natu et principes Sarracenorum, qui commorabantur eo tempore in regione Hispaniarum, coadunato exercitu hostium cum alio rege, Amor nomine, machinis adversus Carolum viriliter armari consurgunt, præparantur ad prælium ; contra quos præfatus Dux Carolus triumphator occurrit, super fluvio Birra et valle Corbaria Palatio ; illisque mutuo confligentibus, Sarraceni devicti atque prostrati, cernentes regem eorum interfectum in fugam lapsi terga verterunt; qui evaserant, cupientes navali evectione evadere, in stagno maris natantes, namque sibimet mutuo conatu insiliunt. Mox Franci cum navibus et jaculis armatoriis super eos insiliunt, suffocantesque in aquis interimunt. Sicque Franci triumphantes de hostibus prædam magnam et spolia capiunt, capta multitudine captivorum, cum Duce victore regionem Gothicam depopulantur : urbes famosissimas, Nemausum, Agatem, ac Biterris funditus muros et mœnia Carolus destruens, igne supposito concremavit, suburbana et castra illius regionis vastavit, ... et remeavit in regionem suam, in terram Francorum, ad solium principatûs sui.

Denuo curriculo anni illius, mense secundo, prædictum germanum suum cum pluribus ducibus et comitibus

commoto exercitu ad partes Provinciæ dirigit, Avenionem urbem venientes, Carolus præproperans peraccessit, cunctamque regionem usque litus maris magni suæ dominationi restituit, fugato duce Mauronto impenetralibus tutissimis rupibus maritimis munitionibus, præfatus princeps Carolus cuncta sibimet adquisita regna victor regressus est, nullo contra eum rebellante; reversusque in regionem Francorum, ægrotare cœpit in villa Verimbrea super Isara fluvio.

VI

HISTOIRE DES LOMBARDS

Par Paul Diacre

(Paul Diacre mourut moine du Mont-Cassin vers 799).

(Liber VI, cap. 54*)*

Per idem tempus, Sarracenorum exercitus, rursum in Galliam introiens, multam devastationem facit. Contra quos Carolus non longe a Narbona bellum committens, eos sicut et prius, maxima cæde prostravit. Iterato Sarraceni Gallorum fines ingressi, usque ad Provinciam venerunt, et capta Arelate omnia circumquaque demoliti sunt. Tunc Carolus legatos cum muneribus ad Liutprandum regem mittens, ab eo contra Sarracenos auxilium poposcit. Qui nihil moratus, cum omni Langobardorum exercitu in ejus adjutorium properavit. Quo comperto gens Sarracenorum mox ab illis regionibus aufugit. Liutprandus vero cum omni suo exercitu ad Italiam rediit ....

VII

ANNALES DE FULDE

(Ces annales, commencées dans le Monastère de Fulde, vont jusqu'à la mort de l'Empereur Arnoul).

DCCXXX (737).

Sarraceni, collecto exercitu, Avennionem urbem capiunt, et circumquaque regiones devastant.

DCCXXXI (737).

Carlus, assumptis armis, urbem Avennionem obsidione vallat, instructisque machinis capiens, magnam Sarracenorum stragem efficit.

DCCXXXII (737).

Carlus Gothorum fines penetrans, Narbonem obsidet, Rege Sarracenorum, Athima, intus incluso.

DCCXXXIII (737).

Sarraceni de Hispania audientes urbem obsessam, armati superveniunt. Contra quos Carlus dimicans regem cum populo usque ad internecionem delevit.

DCCXXXIV (739).

Sarraceni a Carlo in bello superati. Qui gladium effugere poterant, ascensis navibus, demersi sunt in mari.

DCCXXXV (739).

Franci, Carlo Duce, Sarracenos proterunt, prædam magnam ducentes et captivorum multitudinem.

DCCXXXVI (739).

Regionem Gothicam Carlus cum Francis ingrediens, urbes famosissimas, Nemausum, Agaten, et reliqua castella capit, destructis muris et mœniis earum usque ad fundamenta.

DCCXXXVII (738).

Carlus Saxones tributarios fecit.

DCCXXXVIII (739).

Carlus regionem Provinciam ingressus , Maurontum ducem, qui dudum Sarracenos per dolum invitaverat, fugere compulit.

DCCXXXIX

Carlus Provinciam totam et cuncta ejus maritima loca suæ ditioni subegit.

DCCXL

Pax... Gothis superatis, Saxonibus et Fresonibus subactis, expulsis Sarracenis, Provincialibus receptis.

. . . .

DCCXCIII

... Prælium factum est inter Sarracenos et Francos in Gothia, in quo Sarraceni superiores extiterunt.

DCCXCVIII

... Mauri piraticam exercere incipiunt.

DCCCVII

... Eodem anno Rex Burghardum Comitem Stabuli sui cum classe misit in Corsicam, ut eam a Mauris, qui superioribus annis illuc prædatum venire consueverant, defen-

deret. A quo, cùm venirent et cum eo decertarent, victi ac fugati sunt, amissis XII navibus et plurimis suorum interfectis.

VIII

VIE DE CHARLES

Par le **Moine d'Angoulême**

(Cette Vie de Charlemagne est une copie textuelle des Annales de Loisel, avec quelques additions).

(Ad annum 813 *)*

... Mauris præterea de Corsica ad Hispaniam cum præda multa redeuntibus, Ermengarius comes Emporitanus in Majorica insidias posuit, et octo naves eorum cepit, in quibus quingentos et eo amplius captivos christianos invenit. Hoc Mauri vindicare volentes, Centumcellas, Tusciæ civitatem, et Provinciam Narbonensem vastant. Inde Sardiniam aggressi... victi sunt.

IX

VIE DE CHARLEMAGNE

Par **Eginhart**

... Et quia Nordmanni gallicum littus et germanicum assidua infestatione vastabant, per omnes portus et ostia fluminum, quà naves recipi posse videbantur, stationibus et excubiis dispositis, ne quà hostis exire potuisset, tali

munitione prohibuit. Fecit idem a parte meridiana in littore Provinciæ Narbonensis ac Septimaniæ, toto etiam Italiæ littore usque Romam, contra Mauros nuper piraticam exercere aggressos. Ac per hoc nullo gravi damno vel a Mauris Italia, vel Gallia et Germania a Nordmannis, diebus suis affecta est ; præter quod Centumcellæ, civitas Etruriæ, per proditionem a Mauris capta atque vastata est.

X

TRADITION

RELATIVE A LA VICTOIRE DE GUILLAUME AU COURT-NEZ A SAUMANES

Extrait des papiers de M. Bonnet, maire de Saumanes sous la Restauration.

Sur la fin du huitième siècle, suivant le récit que nous en ont laissé les historiens, entre autres Pétrarque, qui s'est le plus particuliérement attaché à l'histoire des bords riants de la Sorgues, et d'après une ancienne tradition du pays conservée jusqu'à nos jours, les Sarrasins, après avoir ravagé nos provinces méridionales par le fer et la flamme, furent engagés dans une gorge, formée de la colline sur laquelle est bâti Saumanes et de celle appelée Tantin, ou Combe de Naud, par l'adresse de Guillaume-au-Cornet, prince d'Aquitaine et d'Orange, et Seigneur, à cette époque, de Saumanes, Vaucluse, etc., qui remporta la victoire la plus éclatante, en faisant rouler sur les Sarrasins des blocs de rochers, masqués par les massifs d'yeuses et les vergers d'oliviers, arbres qui semblent se plaire encore à croître sur ces rochers.

Mais avant la bataille, la princesse Aldane, que l'histoire

nous apprend être fille de Charles-Martel et mère de Guillaume-au-Cornet, tremblant sur l'issue du combat qui allait s'engager entre l'armée de son fils et ces redoutables ennemis du nom chrétien, avait fait vœu que si le prince retournait victorieux, elle ferait présent d'une corbeille d'oranges à la Mère du Christ, honorée dans une chapelle bâtie dès le sixième siècle, et qui existe encore dans l'église de Saumanes.

Guillaume ayant donc remporté la victoire la plus signalée, la princesse sa mère, pour accomplir son vœu, porta elle-même à la procession solennelle qui se fit à ce sujet, et à laquelle assistèrent le prince et ses seigneurs victorieux, les oranges promises, dans une corbeille d'osier, qu'elle vint déposer sur l'autel de l'antique chapelle de la Vierge.

Cette même procession, ainsi que l'offrande des oranges, s'étaient perpétuées jusqu'à l'époque de nos désastres révolutionnaires, mais avec des altérations que devaient nécessairement leur faire éprouver l'ignorance populaire, à qui on abandonna dans la suite tout ce qui avait rapport à la manière de la solenniser, et le peu d'intérêt que mirent les nouveaux propriétaires de la terre de Saumanes à éterniser un fait d'armes, auquel leurs ancêtres n'avaient pris aucune part; mais on peut attribuer les principales causes de ces changements aux interruptions multipliées, qu'occasionnèrent les ravages de la peste et les éternelles guerres de religion, dont nos contrées furent longtemps le théâtre sanglant. Cette opinion paraît d'autant mieux fondée, qu'à peine après trente ans écoulés depuis nos désordres anarchiques qui suspendirent cette cérémonie, il serait difficile de rencontrer à Saumanes des personnes qui aient fait partie des *chevaliers* et des *dames* de l'offrande, et qui puissent rappeler tous les détails qui l'accompagnent; ce qui fit désespérer de pouvoir en circonstancier exactement toutes les particularités.

Cependant, les habitants de Saumanes, jaloux de perpétuer un fait aussi mémorable, et auquel leurs ancêtres ont pris une part bien glorieuse, favorisés dans leur dessein par une longue suite d'années de paix et de bonheur, que le règne paternel de Louis XVIII va ajouter à celles dont la France est déjà reconnaissante, désirent faire revivre cette antique cérémonie, et la rapprocher le plus qu'il sera possible de son institution primitive, sans néanmoins trop heurter les derniers usages.

XI

DONATION DES ÉGLISES DE MANOSQUE AU MONASTÈRE DE VOLX

(Archives de la Préfecture de Nîmes, H. 167.) (1)

In nomine sancte et individue Trinitatis. Johs eps. servus servorum Dei in sanctimoniis perspicuus et in omnibus rebus ditissimus *atque* peritissimus in omni opere et sermone coram Deo et hominibus. Igitur ego jam pre*fatus* dum per multa annorum curricula in hoc *caduco* seculo consisto ubi licitum est operare bonum, sicut ait apls : ECCE NUNC TEMPUS ACCEPTABILE, ECCE NUNC DIES SALUTIS. Et Salomon inquit : IN OMNIBUS OPERIBUS TUIS MEMORARE NOVISSIMA TUA. IN ETERNUM NON PECCABIS. Et rursus : QUODCUMQUE

(1) Nous devons cette charte si intéressante pour l'histoire de la Haute-Provence à l'obligeance de M. l'abbé Albanès, pour lequel nos Archives n'ont pas de secret. Mabillon l'a éditée *De Re Diplomatica* p. 614, mais avec de grandes incorrections. Les différences, entre le texte de Mabillon et celui que nous donnons, sont marquées par des caractères italiques.

POTEST MANUS TUA FACERE, STANTER OPERARE, QUIA NEC OPUS, NEC RATIO, NEC SCIENTIA ERUNT APUD INFEROS. Idcirco hec audiens et omnino sciens expavesci diem judicii ubi subtiliter perquirentes judi*cant* cuncta, ubi me oportet ante tribunal judicis reddere rationem de universis factis, dictis, cogitationibusque malis bonisque, insuper de *ovibus* mihi commissis. Ideoque cognosco casum fragilitatis mee, anxius intra me cogitare cepi quomodo vel qualiter *operando* evadere valeam etern*e* pen*e* et adquirere (*gau*)*dia* sempiterna. Interea ascendit in corde meo ut inter alia bona *opera* perpetras*se* obtima, id est sacra monasteria seu regulares canonic(as) tum etiam religiosas ecclesias. Verumta(men) ex omni parte perspexi nil al.... *obtu... fuisse faciendum nisi ex hereditate parentum meorum, et a priscis temporibus* qui jacto templi *in* Sistarice potestate sedis ecclesie fundate sunt, de quibus etiam primitus *edificare* ecclesias in honore S. Dei genet(ricis vir)ginis Marie et B. Johannis precursoris atque baptiste, cum baptisterio antiquito, et alia ecclesia *in honore Sci Stephani protomartiris, et alia* in honore Sci Martini confessoris, in comitatu et episcopatu Sistericense sub mon(te), in loco qui dicitur Baulis, cum omnia et in omnibus ibidem pertinentibus juris nre ecclesie Sistericensis sedis, qua*rum* una cum consilio et adjutorio domni nri et gloriosissimi *magnifici* Karoli piissimi augusti, regular*em* monasterium sancte conversationis B. Benedicti regulam constituimus et religioso abbate in eodem loco statuimus, nomine Ademare, cum ceteris duodecim fribus qui sancte conversationis regulam artius et districtius tenendi et custodiendi ha*bens* scientiam, et concedimus ibi alia ecclesia in honore S. Saturnini cum omnia et *cum* omnibus ad se pertinentibus, insuper cum arboribus olivarum ad oleum faciendum, ut una medietas ad luminaria concinnanda sit de predicta sede Sistericense, et alia medietas de prefato jamdicto monasterio, et sua*s* ecclesia*s* in opus lumi-

narii succendendi. Hec autem dicte ecclesie cum colonicis et *omnibus* adjacentiis suis donamus atq. transfundimus ad jam predicto monasterio et alias ecclesias que ibidem in circuitu ejus sunt ubi inter montes dicitur, cum presbiterato et territoriis suis, *sint* in potestate de sacrosancto monasterio, et oratores (?) illius. Hoc jam sacrato atq. fundato venerabili loco regulariter et kanonice auctoritatis roboratum ibidem constituimus una cum omnibus sibi pertinentibus, *vide(licet) terris, campis, silvis,* vineis, pratis, *pascuis, arboribus fructiferis et infructiferis, molendinis, aquarumq. cum decursibus earum* et quodcumque *ibidem* pertinere *legitime....... illud* quod a magnifico Karulo rege pro Dei amore in eodem........, *est ut ab hac die (pre)sente et in perpetuis temporibus h(ec omn)ia quod supra diximus sit in potestate de predicto mon(asterio). . . . . visus sit usurpare sed reddat . . . . . usq. in sempiternum. Ver(umta)men venera(bilis pr)esul una cum ecclesiasticis ordinibus omniq. anno pas(cali solemnitate). . . . . . sacrum peragendum mysterium, (et visendi) fratres et reformandi locum, lectionibus vacet et predicationibus, verbis instruat audientes, et si quis temeritatis causa aliquid deprehendit fallacibus tantorum predicatorum dulcedine. . . . . ac emendationis causa ad pristinam revertatur salutem, et callidus insidiator verecundus atq. confusus permaneat. Hoc itaque tempore talem constituimus auctoritatem, ut successoribus nostris amodo et deinceps predecessorum nostrorum talia perquirentes, hac retinentes vestigia (juste et lega)liter recto tramite talia peragantur obsequia, ut non vituperationis neque deterrime actionis causa humillime et conculcate sed gloriose et honorifice a priscis temporibus perfruatur et conservetur in secula. Hoc itaque jam sacrosancto monasterio cum colonicis et villulis suis et reformatis aecclesiis, sive scarum ecclarum cum omnibus rebus earum et illarum pertinendarum in potestate et dominatione sint Systericensi sedis, que constructa est in*

honore Dei genitricis virginis Marie et S. Tyrsi martyris, sicut a priscis temporibus constitutum et consertum est. Et ut condecet omnibus ecclasticis rebus. Joanni sanctimi (?) et venerabili presuli qui hanc auctoritatem constitutam fieri et firmare et roborare jussit. — *Viventius* presul relegit atque firmavit. — Amantius *humilis* in Xpo presul relegit et firmavit. — Secundinus eps. prelexit et firmavit. — Virmagnus in Xpo presul eidem roboravit. — *Bona... cus prepositus ibidem fuit.* — Vuarnerius pr. . . similiter fir. — . . . *doinus* archiprbr presens. . . — *Anselmus prbr presens fuit* — . . . *tius prbr presens fuit.* — *Perno prbr presens firmavit.* — *Engilbertus prbr fir.* — *Aribertus levita.* — *Sinibardus levita.* — *Dadilo qui ibi fuit.* — *Baldoinus.* — *Rotherii.* — *Beraldi.* — *Leutherii.* — *Ragambaldi.* — *Ariberti fir.*

Facta hec scriptio vii kl. April. Indictione xi. Anno xii Regnante domno Karolo piissimo ac serenissimo Augusto. *E*therius notarius manu propria rogatus scripsit.

XII

ANNALES DE S. BERTIN

(Ces Annales vont de 741 à 882. Elles ont été écrites successivement par divers chroniqueurs; on attribue à Prudence, évêque de Troyes, la partie de 836 à 861, et à Hincmar, évêque de Reims, de 861 à 882).

DCCCXXXVIII

. . . Interim Sarracenorum piraticæ classes Massiliam Provinciæ irruentes, abductis sanctimonialibus, quarum illic non modica congregatio degebat, omnibus, et cunctis masculini sexûs clericis et laïcis, vastataque urbe, the-

sauros quoque Ecclesiarum Christi secum universaliter asportarunt.

DCCCXLII

. . . Maurorum etiam piratæ per Rbodanum prope Arelatum delati, cuncta passim deprædati impune, oneratis navibus regressi sunt . . . .

DCCCXLIX

. . . Mauri et Sarraceni Lunam Italiæ civitatem adprædantes, nullo obsistente maritima omnia usque ad Provinciam devastant.

DCCCL

. . . Mauri usque ad Arelatum, nullo obsistente, cuncta devastant. Sed cum redirent, vento contrario rejecti et interfecti sunt.

DCCCLIX

. . . . . Piratæ Danorum longo maris circuitu, inter Hispanias videlicet et Africam, navigantes, Rhodanum ingrediuntur : depopulatisque quibusdam civitatibus ac monasteriis, in Insula, quæ Camaria dicitur, sedes ponunt.

DCCCLX

. . . Hi vero Dani, qui in Rhodano morabantur, usque ad Valentiam civitatem vastando perveniunt. Unde direptis quæ circa erant omnibus, revertentes ad Insulam, in qua sedes posuerant, redeunt. . . . . Dani, qui in Rhodano fuerant, Italiam petunt, et Pisas civitatem aliasque capiunt. . . . .

DCCCLXIX

. . . . . Hludovvicus Hludovvici Regis Germaniæ filius cum Saxonibus contra Winidos, qui in regionibus

Saxonum sunt, bellum committens, cum multa strage hominum ex utroque parte, quoquo modo victoriam est adeptus. Indeque reversus, Rotlandus Arelatensis Archiepiscopus Abbatiam S. Cœsarii apud Hludovvicum imperatorem et Engelbergam non vacua manu adeptus, in insula Camaria nimis undecumque ditissima, in qua res ipsius abbatiæ plurimæ conjacent, et in qua portum Sarraceni habere solebant, Castellum opere tumultuario de sola terra ædificans, audito Sarracenorum adventu, in illud satis inconsulte intravit : et appellentibus ad ipsum castellum Sarracenis, amplius quam CCC suorum interfectis, ab eisdem Sarracenis est captus, et in eorum nave deductus est ac religatus. Unde CL. libris argenti, et CL. mantellis, et CL. spatis, et CL. mancipiis. præter illa quæ in placito data sunt, ad redemptionem ejus concessa sunt. Interea idem episcopus in navibus moritur XIII. Kalend. Octobris. Sarraceni autem ingeniose accelerantes de redemptione illius, quasi non possent ibi amplius immorari, si illum vellent recipere, redemptores illius redemptionem pro eo dare accelerarent edicunt. Quod et factum est. Et Sarraceni suscepta omni redemptione, miserunt eumdem episcopum sedere in cathedra, indutum vestimentis sacerdotalibus, cum quibus captus fuerat; et velut pro honore deportaverunt eum in terra a navibus. Redemptores autem illius volentes cum eo colloqui et congratulari ei, invenerunt eum mortuum. Quem cum maximo luctu exportantes, sepelierunt eum x Kalendas Octobris in sepulchro, quod sibi ipse paraverat.

DCCCXCI

. . . In Italia Sarraceni, castrum quoddam Fraxenetum occupantes, magno exitio Italiæ esse cœperunt.

XIII

CHRONIQUE DES GESTES DES NORMANDS EN FRANCE

(Cette chronique va de 833 à 895).

Anno Domini DCCCLIX. . . . . Eo anno Northmanni, inter Hispaniam et Africam navigantes, ingrediuntur Rodanum, depopulatisque civitatibus ac monasteriis, in insula, quæ Camarias dicitur, venerunt.

Anno DCCCLX..... Illi vero (Northmanni) qui morabantur in Rodano, usque ad Valentinam civitatem, devastando omnia, perveniunt Qua depredata, ad insulam, in qua sedes posuerant, redeunt. Deinde Italiam petunt.

XIV

LIUTPRAND

ANTAPODOSIS, *id est* RETRIBUTIO

(Liutprand fut d'abord diacre de Pavie, puis évêque de Crémone. Il acheva son Histoire vers 958).

(Liber I)

1......Ut autem evidens ex innumeris subdatur exemplum, me tacente loquetur oppidum vocabulo Fraxinetum, quod in Italicorum Provincialiumque confinio stare manifestum est.

2..Cujus ut cunctis liquido pateat situs, quemadmodum temet latere minime reor, immo melius scire, sicut ab ipsis qui vestri sunt tributarii regis, Abderahamem scili-

cet, potestis conjicere, mari uno ex latere cingitur, cæteris densissima spinarum silva munitur. Quam si ingressus quispiam fuerit, ita sentium curvitate tenetur, acutissima rectitudine perforatur, ut neque progressionis neque reditûs, nisi magno cum labore, habeat facultatem.

3. Sed occulto, et, quoniam secus esse non potest, justo Dei juditio, viginti tantum Sarraceni lintre parvula ex Hispania egressi, nolentes istuc vento delati sunt. Qui pirate noctu egressi, villamque clam ingressi, christicolas, pro dolor! jugulant, locumque sibi proprium vendicant, montemque Maurum villulæ coherentem contra vicinas gentes refugium parant; spineam silvam hoc pacto majorem et spissiorem sua pro tuitione fatientes, ut si quis ex ea vel ramum incideret, mucronis percussione hominem exiret : sicque factum est, ut omnis præter unius angustissimæ viæ aditus demeretur. Loci igitur asperitate confisi, vicinas gentes clam circumquaque perlustrant. Accersitum quam plures in Hispaniam nuntios dirigunt, locum laudant, vicinasque gentes nichili se habere promittunt. Centum denique tantummodo secum mox Sarracenos reducunt, qui veram rei hujus caperent assertionem.

4. Interea Provincialium, quæ illis gens erat vicinior, invidia cœpit inter sese dissidere, alius alium jugulare, substantiam rapere, et quicquid mali excogitari poterat facere. Sed quia pars partem, ut invidia et dolor postularant, satis sibi facere non poterant, hos quos prædiximus Sarracenos, non minus callidos quam perfidos, in auxilium rogat; cumque his una proximum conterit. Nec juvat solummodo proximum trucidare, verum terram fructiferam in solitudinem reddere. Sed videamus quid justa, secundum quemdam, profuerit invidia, quam ita describens ait :

Justius invidia nichil est, quæ protinus ipsum
Auctorem rodit excruciatque animum.

Quæ dum decipere conatur, decipitur; dum extinguere molitur, extinguitur. Quid igitur? Sarraceni, cùm suis hoc viribus minime possent, alteram alterius auxilio partis debellantes, suasque copias ex Hispania semper augentes, quos primo defendere videbantur modis omnibus insecuntur. Sæviunt itaque, exterminant, nil reliqui faciunt. Trepidare jam vicinæ cæteræ gentes, quoniam, secundum Prophetam, horum unus persequebatur mille, et duo fugarunt decem millia (Deut. XXXII) Et quare? Quia Deus suus vendidit eos, et Dominus conclusit illos.

5. Hac tempestate Leo Porphyrogenitus.... Constantinopolitanæ civitatis regebat imperium. Simeon... Bulgariis præerat..... Ungariorum gens. . nobis omnibus tunc temporis habebatur ignota.

... Per idem tempus Arnulfus rex,.. defuncto Karolo prænomine Calvo, Bagoariis, Suevis, Francis Teutonicis, Lotharingis, audacibusque principabatur Saxonibus..... Berengarius et Wido imperatores ob regnum Italicum conflictabantur . Formosus... papa habebatur.

(*Liber II*)

43. Sed et Sarraceni, qui, sicut dixi, Fraxinetum inhabitabant, post labefactionem Provincialium, quasdam summas Italiæ partes sibi vicinas non mediocriter laniabant; adeo ut, depopulatis plurimis urbibus, Aquas venirent, quæ est civitas 40 ferme miliariis Papia distans. Quæ etiam, propter thermas miro in tetragonum modo ad lavandum ibi constitutas, vocabulum hujusce sortita est. Tantus enim timor invaserat universos, ut nullus esset qui horum præsentiam nisi forte tutissimis præstolaretur in locis.

(*Liber V*)

9. Dum hæc aguntur, montana, quibus ab occidua seu septentrionali Italia cingitur parte, a Sarracenis Fraxinetum inhabitantibus crudelissime depopulantur.

Quamobrem Hugo rex, consilio accepto, nuntios Constantinopolim dirigit, rogans imperatorem Romanon, ut naves sibi Græco cum igne transmittat, quas chelandia patrio sermone Græci cognominant. Hoc autem eò fecit, ut dum terrestri itinere ipse ad destruendum tenderet Fraxinetum, eam partem quæ mari munitur Græci navigio obsiderent, eorumque naves exurerent, ac ne ab Hispania victus eis aut copiarum subsidia provenirent, diligentissime providerent.

14. Dum hæc aguntur, Constantinop. Imp. cum regis Hugonis nuntiis suos pariter dirigit, mandans, naves e omnia quæ desideraret se ei daturum, si nepoti suo parvulo sibi omonimo, Constantini filio, filiam suam conjugem daret. Constantinum autem Leonis imperatoris, non ipsius Romanon, filium dico. Tres enim hi cum Romano simul imperitabant, ejusdem videlicet duo filii, Stephanus atque Constantinus, necnon et hic, de quo in præsentiarum sermo est, Constantinus, Leonis imperatoris filius. Rex itaque Hugo, hac audita legatione, directis iterum nuntiis, Romano denuntiat se legitimo ex conjugio filiam non habere; sed si ex concubinarum filiabus vellet, egregiam ei forma posse prestare. Et quoniam Græci in geneseos nobilitate, non quæ mater, sed quis fuerit pater, inquirunt, imperator Romanos naves continuo Græco cum igne præparavit, munera maxima misit, atque ut illam nepoti suo conjungeret mandavit.....

16. Rex itaque Hugo, congregato exercitu, classibus per Tirrenum mare ad Fraxinetum directis, terrestri ipse eò itinere pergit. Quò dum Græci pervenirent, igne projecto Sarracenorum naves mox omnes exurunt. Sed et rex Fraxinetum ingressus, Sarracenos omnes in montem Maurum fugere compulit; in quo eos circumsedendo capere posset, si res hæc, quam prompturus sum, non impediret.

17. Rex Hugo Berengarium, ne collectis et ex Francia

et ex Suevia copiis super se irrueret regnumque sibi auferret, maxime timuit. Unde, non bono accepto consilio, Græcos ad propria mox remisit ; ipseque cum Sarracenis hac ratione fœdus iniit, ut in montibus qui Sueviam atque Italiam dividunt starent ; ut si forte Berengarius exercitum ducere vellet, transire eum omnimodis prohiberent. Eò vero constituti, quam multorum christianorum ad beatorum apostolorum Petri et Pauli limina transeuntium sanguinem fuderint, ille solus scit numerum, qui eorum nomina scripta tenet in libro viventium.

20. Hac etiam tempestate idem rex Hugo Bertam filiam suam, quam ex meretrice Pizola ipse genuerat,.... Constantinopolim direxit, Romano parvulo Constantini Porphyrogeniti filio copulandam conjugio.

XV

HISTOIRE DE L'EGLISE DE REIMS

Par FRODOARD

(Frodoard naquit à Epernay en 894, et mourut en 966).

(Liber IV)

Cap. 22. Per idem fere tempus Odalricus Aquensis episcopus, qui ob persecutionem Sarracenorum a sede sua recesserat, in Ecclesia Remensi recipitur ab Heriberto comite, ab celebrandum episcopale duntaxat ministerium, vice Hugonis, ipsius comitis filii, tunc adhuc parvuli, concessa eidem præsuli abbatia S. Timothei, cum unius tantum præbenda clerici....

Cap. 34. Synodus postea Virduni habetur, præsidente Rotberto Trevirensi præsule, cum Artoldo Remensi, Odalrico Aquensi, Adalberone Metensi, etc...

XVI

CHRONIQUE DE FRODOARD

(La chronique de Frodoard allait de 877 à 966; mais le commencement en est perdu; ce qui nous en reste commence en 919).

An. DCCCCXXIII

... Multitudo Anglorum limina S. Petri orationis gratia petentium inter Alpes a Sarracenis trucidatur...

An. DCCCCXXIV

.... His expletis, Hungari per abrupta transeuntes Alpium juga veniunt in Galliam : quos Rodulfus, Cisalpinæ Galliæ rex, et Hugo Viennensis inter angustias collium Alpinorum claudunt; unde inopinatò per devia montis evadentes, Gothiam impetunt : quos insequentes prædicti duces sternunt ex eis quos reperire poterant...........

..... Hungari, qui Gothiam vastabant, pestem quamdam perpessi, capitum inflatione et dissinteria pene cuncti, paucis evadentibus, nunciantur esse consumpti.

An. DCCCCXXXI

... Græci Sarracenos per mare insequentes usque in Fraxinidum saltum, ubi erat refugium ipsorum, et unde egredientes Italiam sedulis prædabantur incursibus, Alpibus etiam occupatis, celeri Deo propitio internecione proterunt, quietam reddentes Alpibus Italiam...

An. DCCCCXXXIII

... Sarraceni meatus Alpium occupant, atque vicina quæquæ loca deprædantur.

AN DCCCCXL.

... Collecta Transmarinorum, sed et Gallorum, quæ Romam petebat, revertitur, occisis eorum nonnullis a Sarracenis; nec potuit Alpes transire propter Sarracenos, qui vicum monasterii S. Mauricii occupaverant.

AN. DCCCCXLII

... Idem vero rex Hugo Sarracenos de Fraxinido eorum munitione disperdere conabatur.

AN DCCCCLI

.... Sarraceni meatum Alpium obsidentes, a viatoribus Romam petentibus tributum accipiunt, et sic eos transire permittunt.

XVII

EXTRAIT D'UN MANUSCRIT DE L'ÉGLISE DE NARBONNE

Rapporté par CATEL

« Gens Barbara et Sarracena Aquensem metropolitanam aggressa civitatem, ipsamque capiens, universam supellectilem diripuit, captivorum multitudinem inde educens; reliqua autem igne et gladio consumpta sunt: virorum et mulierum quamplures vivos decoriaverunt, ut mos est Sarracenorum hominibus nostræ gentis facere, sicut ipsimet postmodum vidimus; cujus cladis cæde peracta, quam credimus propter peccata illius populi contigisse, mox in sua recesserunt. »

(*Histoire de la ville d'Aix*, par PITTON).

XVIII

LIVRE DES MALHEURS DE S. GALL

Par Ekkéhard

(Ekkéhard était moine de S. Gall.)

...... Erat tunc Burgundionum rex Conradus adolescens floridus, S. Adelheidæ Imperatricis quidem frater. Venerant quondam Sarraceni navibus in Burgundiam, belloque omnia disturbantes, tandem victi in valle Fraxnith angustiis tutissima, invito qui tunc erat rege, consederant; paceque petita, uxores filias gentis ducunt, vallem maximæ ubertatis parvis regi reditibus datis incolunt. Ad quorum ducem Conradus, nobili astutia usus, legatos dirigit, his verbis : « Ecce Ungri, fillones illi fugitivi, nunciis me fatigant, ut sibi pace mea vos quidem a tantæ ubertatis terra armis expellere liceat. Sed vos, si viri estis, obviam illis, me juvante, quantocius pergite. Enimvero si vos eos in faciem invaditis, ego eos a latere involabo ; sicque illos, ut confido, profligatos exterminabimus. »

Misit autem et ad Ungros, qui dicerent : « Quare, viri fortissimi, mecum armis agere vultis? Expedit enim utrisque nostrûm magis ut pacifici simus. Venite ergo mecum, et hostes meos illos eradamus de terra uberrima, vosque ibi considite : sed et insuper Provinciam proximam terræ illi, si mecum in fide senseritis, libens vobis tribuam. »

Consenserunt utrimque legationi regiæ : erumpunt Sarraceni de valle Fraxnith confertissimi die et loco condictis ; occurrere parant Ungri. Rex suis undecumque

collectis aciem ordinat, specie velut his et his futurus subsidiis. « Quam acute, inquit, incidant lanceæ et gladii hodie ostendite, socii mei fortissimi; tam diversorum dæmonum utra pars vicerit nemini sit curæ. Victores esse qui cœperint, tribus vos partibus insilite, parmis rejectis ferro utimini ; nullo discrimine trucidetur Sarracenus et Ungar. Nemini illorum misereri certum est, quia mei quidem ipsorum miseret nemo. »

Confligunt tandem in conspectu regis in acie prospectantis electissimi satanæ milites et filii, neutris cedentibus trucidantur utrimque ut victimæ. Tandemque rex animosime pugnantibus, veritus ne utra pars ad ultimum aufugeret, signo dato gradatim velut subsidians supervenit, et undique ad hos et ad illos prosternendos turmatim omnes circumdedit, fugæque locum non habentes quos non occidit captos Arelato vendidit. Ipse verò, paucis amissis, Deo et S. Mauritio, in cujus ense et lancea ita pugnabat, laudibus triumphabat.

XIX

VIE DE S. MAYEUL

Par le moine Syrus, son contemporain

(Acta SS. — T. 2 de Mai).

(Liber III)

6. Pro ulciscenda siquidem injuria viri Dei, clade inter eos surgente, paulatim cœperunt viribus deficere, adeo ut divino se puniri verbere ore proprio faterentur intelligere. Verum nobilissimis viri Dei ditati spoliis, ad Fra-

xinetum per consueta devia expetere propria aggressi sunt cubilia. Tum vero a Christianis itinere eorum explorato, iter securi per Alpes dum more tenerent solito, super se cum impetu venientium auribus a longe exceperunt sonitum, a clamoribus venientium et clangore tubarum consonat omne nemus, strepitu collesque resultant. Extemplo barbaris gelidus per dura cucurrit ossa tremor. Qui divina percussi formidine, nullum senserunt auxilium præter fugæ præsidium. Certamen tunc magnum erat Christianis cum Barbaris fugientibus, et ideo resistendi mente divinitus absente secedentibus, post principia certabant nuda prætendere terga. Fugam tamen dùm facerent, multi capti, perplures vero sunt neci mandati. Hi vero qui effugerunt ad tempus dilatam mortem, cujusdam promontorii supercilium tutaminis sibi elegerunt præsidium. Sed decentius occumberent, si hostium inter tela ruerent. Illud itaque promontorium ita vastis rupibus circumcirca videtur subductum, ut præter unam partem latoris devexi, undique facultatem deneget commeandi. Hanc denique partem Christianis obsidentibus, cum nullus adesset eis fugiendi aditus, nulloque nostrates munere a sui obsidione quivissent avertere, humilem locum explorant, quo ad ima se saltibus deponant. Consequens enim erat, ut ipsi peterent ima, super quos superna incubuerat ira.

7 Vertitur interea cœlum, et ruit Oceano nox involvens umbra magna terramque polumque. Conticuere omnes; sed nulla miseris quies; ocius accelerare cupiunt negotium. Denique impediente se Satana locum sibi exploratum minime adierunt; sed ab eminentis rupis vertice in imum se profundum tota nocte præcipitaverunt. Nostrates autem, jam die lucescente, cœlestis victoriæ stupentes magnitudine, etc..... Quosdam tamen eorum qui demersioni se subtraxerunt, in remotiori quodam montis latere offendentes comprehenderunt. Qui salutari se ablui depos-

centes lavacro (hos enim, sicut superius diximus, vir Dei de Christo verbis edocuit salutaribus) corpori matris uniti Ecclesiæ, quanta inter Barbaros gratia servum suum Omnipotens illustravit, soliti erant referre. Optima tum spolia colliguntur, æquasque per partes inter Christicolas distribuuntur. Ast B. Maiolum, corpore licet absente, meritis tamen in fugandis hostibus præsentem, ejus distributionis cuncti qui aderant expertem fore dignum nullatenus judicant. Hujus namque pro ulciscenda injuria hostes pessumdatum iri cœlesti testabantur in victoria. Propterea sacros codices, quos Barbari rapuerant B. viro, sua pro parte, miserunt. Sic Omnipotens, sui famuli meritis præcipitatis impiis, eliberavit cunctis viam Romani itineris.

XX

VIE DE S. BEUVON

(Acta SS. — T. 5 de Mai).

5...... Portitoris illius, qui insulæ introitu assidue utebatur, conjugem pulcherrimam adamavit rex; quam, nec multas divitias, aurum, argentum, vestes pretiosas promittendo, nec etiam minitando, flectere potuit. Unde vehementer iratus rex, quod precibus et minis non potuit, vi tandem potitus est. Tristis itaque effectus est portitor, et magis mortem quam vitam desiderans, volvebat assidue qualiter suam posset vindicare injuriam. Et post multa, multa revolvens, ad portum tandem voluntatis adtinxit. Tunc puerum ad se accersens quemdam, hunc precibus monuit dicens : « Festinus adito Bobonem, cujus inclitissima fama tuas, ut credo, jam sæpe perculit

aures, et has illi meæ parvitatis litteras salutando deferto. » Quarum exemplar litterarum infra continetur :

« Boboni inclitissimo viro,.... mihi etiam rex ipse uxorem rapuit, et, quod deterius est, mortem minatur. Præpara igitur te, et congrega non modicam multitudinem, ad delendam invisam gentem. Quotquot enim tecum duxeris introducam, quod in fide mea paciscor. »

6. His auditis gratias egit Bobo operanti Deo, qui fere ad portum salutis suum jam adduxerat populum ; et convocans non modicam multitudinem equitum et peditum, iter aggreditur. Dum autem ad Insulam propinquarent, præmiserunt legatos, portitoris voluntatem renunciaturos. Qui cum gaudio remeantes, significavere victoriam de inimicis. Profecti itaque venerunt ad introitum insulæ. Quibus portitor portam aperiens, insulæ denotavit introitum, quam ipsi gratanter intrantes, repugnantium colla cædebant....

Exeuntes autem cum lætitia magna, baptizaverunt regem, cum non modica multitudine suorum.

XXI

CHRONIQUE DE LA NOVALÈSE

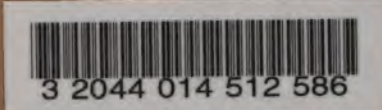
(Cette chronique, dont une grande partie est perdue, a été écrite par un moine anonyme, vers l'an 1060).

(Liber V)

Cap. VIII.................................. ....

.... Eodem tempore quo Fusci morabantur in castro Frascenedello, et undique diffluentes per climata mundi, tollunt et prædantur omnia, quidam eorum fuit, nomine

Aimo, coætaneus illorum. Hic cum his exit devastare terram illam, et rapiunt aurum, et equas, et buculas, diversaque monilia, puellasque. Factum est ut sortirentur quæcumque captaverant; et mulier quædam pulchra nimis sortitur in portione Aimonis. Ex ea autem altercatio fit inter utrosque. Venit quidam potentior illo, subtrahit illi. Ipse autem tumefactus, mansit extra illos. Volens vero Deus liberare populum, fixit illi in corde quatenus proderet locum illum et homines morantes in eo. Vadit quippe ad comitem Robaldum Provinciæ finibus, et adjurat eum ut nemini prodat secretum quod cupiebat illi fari, nec etiam propriæ uxori. Ipse autem testatur nemini prodere. Ille ait : « Ecce trado vobis inimicos vestros, prævaricatores nequitiæ. » Qui gavisus est valde, et spopondit ei tribuere omnia, si hoc opus exercuisset. Mandat idcirco omnibus, Arduinoque, ut adjuvarent eum in quodam negotio. Omnes denique occurrunt hostiliter ei. Litigantes vero inter se homines, nescii quo tenderent. At ipse ordinavit illis ut sequantur illum. Dum itaque venirent ad castrum, hortans eos Robaldus, ait : « O Fratres, pugnate pro animabus vestris, quia in terra estis Sarracenorum. » Illi vero fortes athletæ dimicant, et depopulantur locum illum. Hæc ultio dolo Aimonis facta est ; cujus genus nostris adhuc manet temporibus. Carne itaque Imperatore Othone majore mortuo, illico succedit in regno secundus Otho filius æquivocus ejus...


3 2044 014 512 586

